

LE PAPE DEMANDE AUX PEUPLES DE TRAVAILLER POUR LA PAIX

UN TERRIBLE DRAME DE LA FOLIE A N.-Y.

Une femme devenue folle tue sept membres de sa famille et se suicide — La mort de son fils a affolé la malheureuse — Autres drames.

New-York, 24. (Spéciale) — Une femme, rendue folle par la mort de son fils il y a un mois, a tué 7 membres de sa famille puis s'est donnée la mort. Ce drame a été d'ailleurs qu'une des nombreuses tragédies qui ont marqué le week-end aux Etats-Unis.

Une collision entre un autobus et une auto près de Pittsburgh a fait quatre morts et trois blessés. Deux aviateurs ont péri dans la chute de leur avion près de St-Louis et on a trouvé, sous les débris d'un avion postal, près de Hartford, Tenn., les restes d'un pilote.

Deux convois sont venus en collision près de Delaware, Ohio; bilan: 3 morts et 14 blessés. Une auto a tamponné un camion près de Lincoln, Neb., et 4 personnes ont trouvé la mort dans cet accident.

9 Carlsbad, Nouveau-Mexique, l'incendie d'un hôtel a fait trois morts et 5 blessés.

Mme Deane Aston Libby, 20 ans, mariée depuis quelques mois, s'est asphyxiée avec le gaz dans son appartement, à New-York, au retour d'un voyage d'été.

Dans Brooklyn, Miss Victoria Muspratt, femme riche qui vivait en retraite et qui était connue pour ses excentricités, a été assassinée par un inconnu qui voulait probablement la voler.

Un Norwood, N.J., le jeune Joseph Siebel, âgé de sept ans, s'est noyé avec son frère de 11 ans qui essayait de sauver. Tous deux ont enfoncé sous la glace tandis que leurs parents préparaient l'arbre de Noël à la maison.

LES ECHOS D'UN GRAVE ACCIDENT A T.-RIVIERES

M. Richard Beaumier, de St-Louis de France, tente une action en dommages au montant de \$27,008.35, à M. L.-P. Germain, de St-Marc.

Trois-Rivières, 24. — (D. N. C.) — Un accident survenu le 20 juillet dernier sur un des ponts de la rivière St-Maurice, à la sortie de notre ville, aura son écho en Cour Supérieure à la suite d'une action en dommages au montant de \$27,008.35 intentée par Richard Beaumier, de Saint-Louis de France, à J.-A. et L.-P. Germain, de St-Marc des Caraïbes.

Dans la nuit du 20 juillet le demandeur s'en retournait chez lui en voiture, lorsque sur les ponts il fut soudainement frappé par en arrière avec une grande violence par le camion du défendeur J.-A. Germain, conduit par son fils, L.-P. Germain.

Le choc fut, paraît-il, si violent que le cheval fut blessé mortellement, et mourut peu après, tandis que la voiture fut littéralement réduite en miettes. Beaumier fut projeté inconscient sur le pavé.

Comme conséquence, il aurait subi plusieurs fractures du crâne, un déplacement de l'os temporal droit, des contusions à la nuque, à la poitrine, à la jambe, à la cheville droite. Il fut conduit d'urgence à l'hôpital St-Joseph, où il demeura inconscient durant trois semaines. Il fut de plus alité pendant six semaines complètes. Il subit deux interventions chirurgicales au crâne. Il ne quitta l'hôpital que le 12 novembre.

UNE INNOVATION

Rome, 24. — Les catacombes de Rome seront demain après-midi le théâtre d'une cérémonie que les premiers chrétiens s'étaient d'abord refusés à donner. Un "radio broadcast" à l'adresse de l'Amérique, Mgr l'évêque Busch, de St-Cloud, Minnesota, parlera au micro. Cinq cents bénédictins du collège St-Anselme, de Rome, feront entendre des chants.

TEMPERATURE

Toronto, 24. (P. C.) — La pression est élevée dans la vallée MacKenzie et au large du littoral de l'Atlantique, et basse vers la Baie James. Il a neigé dans le nord-est, hier. La température a été plutôt froide dans l'est du pays, hier.

Bes St-Laurent : — Vents frais du sud, nuageux, plus doux, neige occasionnelle.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles générales. 2e, feuilleton. 3e, nouvelles générales. 4e, éditorial. 5e, nouvelles diverses. 6e, la vie sociale. 7e, nouvelles diverses. 8e, sport. 9e, dans nos théâtres. 10e, petites annonces classées. 11e, radio. 12e, finance. 13e, naissance et décès. 14e, nouvelles générales. 15e, nouvelles de Lévis.

LA GUERRE EVITEE

Berlin, 24. (C.P.-Havas). — Dans un message aux catholiques allemands, qu'il engage à poursuivre leurs efforts pour assurer la paix, le cardinal Faulhaber, archevêque de Munich, qui avait eu des démêlés avec les Nazis dans sa lutte contre le paganisme, a loué hier le chancelier Adolf Hitler d'avoir, à trois reprises, préservé l'Allemagne des horreurs de la guerre.

Des bisons du Canada exportés en Pologne

Le gouvernement canadien exporte des bisons du parc national de Wainwright pour peupler la forêt nationale de Spala en Pologne.

Varsovie, 24. (Spéciale) — La Pologne a entrepris de peupler la forêt nationale de Spala, près de la maison d'été du président de la République, avec des bisons du Canada. Le troupeau qui va être ainsi constitué sera le seul vivant à l'état sauvage hors celui du parc national de Wainwright, dans l'Alberta.

L'arrivée des quatre bisons — un mâle et trois femelles — polonais a été l'occasion d'une cérémonie à laquelle le président Mosicki lui-même a assisté, recevant les nouveaux venus au nom du pays qu'ils habiteront désormais.

FAUSSE RUMEUR

Melbourne, 24. (C.P.-Havas) — On dément formellement la rumeur d'après laquelle le ministre de l'Australie à Londres, va démissionner, si l'Australie n'accepte pas le plan anglais d'après lequel les dominions restreindraient leurs exportations de viande sur l'Angleterre. Il a cependant déclaré qu'il regretterait d'avoir à dire aux Anglais que l'Australie hésitait à accepter ce plan.

HITLER DECORE DES SAUVETEURS EN ALLEMAGNE

A l'arrivée du paquebot "New-York" à Cuxhaven, Hitler reçoit les marins du cargo naufragé "Sisto" et décore les sauveteurs.

Cuxhaven, Allemagne, 24. — (Trad. de l'A. P.) — A leur arrivée ici avec l'équipage du cargo norvégien "Sisto", qu'ils avaient recueilli en mer, les officiers et marins du transatlantique "New-York" ont été décorés par Hitler lui-même qui a décoré les hommes de l'embarcation avec laquelle le sauvetage avait été accompli.

Une foule de plusieurs milliers de personnes avait attendu tout la nuit l'arrivée du paquebot. En le voyant entrer dans le port sous les feux des projecteurs elle entonna des chants de réjouissance.

Hitler, avec son adjoint, arriva ici sans être attendu, par train spécial. Le capitaine Kruse, du "New-York", fut fait commodore pour avoir maintenu les plus belles traditions des gens de mer. On annonce ensuite qu'il prendrait le commandement du "Resolute", paquebot de la ligne Hambourg-Amérique qui sera le prochain navire de cette ligne à faire une croisière autour du monde.

ECHO D'UN DRAME

Bagdad, Irak, 24. (P. A.) — On a attribué à une erreur dans le choix du terrain d'atterrissage la destruction du géant des airs hollandais, l'aviation de transport "Flying Hotel". Des experts après étude des causes de ce sinistre de l'air qui entraîna la mort de plusieurs passagers périés dans les flammes, déclarent que le terrain choisi pour l'atterrissage par le pilote en charge, M. Beekman, n'était guère qu'un marécage.

Cependant, cette erreur fatale est bien explicable, disent les investigateurs, car du haut des airs, cette portion du désert de Syrie où se produisit cette catastrophe, devait paraître parfaitement plane. L'enquête fut conduite par un représentant officiel des Forces Aériennes Royales de Hollande et par le chef des Forces Aériennes Impériales Britanniques à Bagdad. En attendant qu'il ait été possible de reconstituer la tragédie, elle se serait produite au plus fort d'un orage électrique, dans la soirée de mardi dernier.

Les corps de l'un des passagers et de l'un des mécaniciens de l'avion furent retrouvés dans les débris carbonisés de l'appareil. Quant aux corps des cinq autres victimes, ils furent retrouvés à plusieurs verges de l'appareil. Vraisemblablement ils furent projetés par l'explosion qui dut accompagner l'incendie du gros avion et la mort aurait été instantanée pour toutes ces malheureuses victimes.

LES ARMEMENTS

Londres, 24. (P.C.) — Une Commission royale pour faire enquête dans la commerce des armements sera bientôt ouverte en Angleterre et sera présidée par Lord MacMillan, probablement, on ne sait pas encore si le baron MacMillan d'Aberfeldy a accepté cette charge. On se souvient que Lord MacMillan présida la commission royale de cinq membres qui fit une étude du système bancaire canadien en 1933, à la demande de M. Bennett.

Dans son discours de Noël aux cardinaux de la Curie, Sa Sainteté Pie XI parle des bruits de guerre qui se répandent jusqu'aux confins de l'univers — Les armements.

Cité vaticane, 24. (Trad. de l'A. P.) — Le Pape dans son discours de Noël aux cardinaux, a parlé aujourd'hui des bruits de guerre qui se répandent jusqu'aux confins de l'univers et engagé le monde à prier, à travailler pour la paix.

"Nous voyons s'accroître sans cesse les armements, dit-il. C'est là un facteur de confusion dans lequel l'esprit semble n'avoir aucune part. Nous sommes à la veille d'un jour où les cœurs résonnent de l'hymne des anges demandant la paix sur la terre, et jamais ce chant n'eut plus sa raison d'être qu'aujourd'hui".

Le discours du Pape fut adressé, suivant la tradition, aux 20 cardinaux de la Curie, c'est à dire au groupe de ceux qui habitent Rome. Trois d'entre eux sont morts au cours de l'année : les cardinaux Pietro Gasparri, Francis Ehrle et Giuseppe Mori. Le Saint-Père n'a pas cherché à dissimuler le chagrin qui lui cause la disparition de ces conseillers très chers, mais il a quand même donné à la cérémonie un caractère d'allégresse.

Il a causé cordialement avec chacun des princes de l'Eglise groupés autour de lui dans la salle du trône, prenant place sur ce siège d'honneur, a écouté la lecture d'un bref discours par le cardinal Pignatelli, qui se terminait par la formule traditionnelle "Ad Multos Annos".

Après son discours le Pape reçut les félicitations des cardinaux pour l'accomplissement d'une nouvelle année d'œuvres religieuses. Ce soir, il commença, dans sa chapelle privée, en présence de quelques intimes seulement, la célébration des trois messes.

LE CHOMAGE AUX ETATS-UNIS

Washington, 24. (Spéciale) — Faisant écho à la parole du secrétaire du Travail, Miss Perkins, selon laquelle le mois de novembre fut marqué par une diminution du chiffre des salaires payés, la Fédération américaine du travail déclare que le chômage va croissant au lieu de diminuer. Estimant le nombre des sans-travail à 10,571,000 en octobre, soit 500,000 de plus que dans le mois correspondant de l'an dernier, la Fédération ne voit pas du tout en rose l'avenir immédiat pour le commerce et l'industrie. Sa revue mensuelle dit à ce sujet :

"Il est vrai que la régression estive a pris fin en septembre et que, depuis lors, la production de nos industries s'est relevée lentement, promettant de continuer ce mouvement ascendant jusqu'au printemps, mais ce relèvement s'annonce comme très modéré. Rien n'indique qu'il doive dépasser, pour la production ou l'emploi, le niveau atteint en mai dernier, alors que le nombre de chômeurs s'élevait à 10,248,000.

"Il est clair que nous ne pouvons pas compter sur l'industrie privée pour fournir de l'emploi aux sans-travail dans un avenir rapproché. En 1933 la production s'est élevée de 19 p. c. au-dessus du niveau très bas de 1932, mais nous avons peu progressé depuis 1933."

UNE INSURRECTION

Tirana, Albanie, 24. (Trad. de l'Ass'd Press). — Le gouvernement albanais dément la rumeur d'après laquelle une insurrection aurait éclaté dans le pays. Le communiqué officiel, émis par le ministère des affaires étrangères, dit que la fausse rumeur d'un soulèvement dans la région de Dibra a été mise en circulation dans Athènes avec l'intention, semble-t-il, de nuire à la célébration, aujourd'hui, du 10^e anniversaire de l'avènement au trône de Zogou I^{er}, roi des Albanais.

Athènes, 24. — Le journal grec "Kathimerini" annonce aujourd'hui que des voyageurs arrivant d'Albanie rapportent qu'une insurrection a éclaté dans ce pays et que 2,000 hommes marchent sur Tirana, la capitale. Les insurgés seraient conduits par d'anciens officiers de l'armée ayant à leur tête l'aide de camp du roi. On dit que l'état de siège a été proclamé et une mobilisation partielle ordonnée.

Londres, 24. — La légation albanaise s'est réuni ce matin de la nouvelle d'Athènes qu'une insurrection aurait éclaté en Albanie. "C'est la même vieille histoire", a-t-on dit. "Les journaux grecs, qui n'aiment guère les Albanais, ont toujours quelque chose de la sorte à publier. Ils parlent récemment d'un complot contre la vie du roi Zogou, mais c'était un complot de leur invention."

L'aide aux pauvres sous les auspices de la S. St-V. de P.

QUE TOUS CEUX QUI LE PEUVENT Y PRENNENT PART !

S'il est un temps qui doit faire réfléchir ceux qui n'ont point à se préoccuper de la question matérielle et qui retirent régulièrement leur salaire, c'est bien celui de la Noël et du Jour de l'An. Que de familles nécessiteuses, dont le chef est pourtant un honnête ouvrier qui ne demanderait pas mieux que de travailler, passeront ces jours de fêtes sans goûter les joies bien légitimes que quelques économies permettent de dispenser si largement dans les foyers plus favorisés ! Un bon mouvement de plus à l'occasion des fêtes, et que tous ceux qui le peuvent mettent de côté, des maintenant, la part du pauvre !

SOUSCRIPTIONS RECUES JUSQU'AU 12 DECEMBRE 1934

Montant des souscriptions déjà publiées \$1,061.66
L'honorable M. L.-A. Taschereau (donation) 100.00
(Suite à la page 13, 5e col.)

UNE VAINTE TENTATIVE DE LYNCHAGE CONTRE UN NEGRE



Scène de la bagarre qui a eu lieu à Shelbyville, Tenn., alors que deux personnes furent tuées quand la foule tenta de s'emparer de E.-K. HARRIS, un négro accusé d'avoir assassiné une fille de 14 ans. Dans le haut on voit la foule qui entoura le palais de justice puis mit le feu à l'édifice dans la suite. En bas, à gauche, on voit une des victimes que l'on croit être Raleigh Edwards, un peintre, qui a reçu un coup de baïonnette dans l'estomac ; En bas, à droite, on voit Harris et les gardes qui l'entouraient. Les soldats durent le déguiser en gardien pour le faire passer inaperçu.

VACANCES A PARIS

Paris, 24. (Spéciale). — Les deux Chambres se sont ajournées hier pour les vacances de Noël après avoir voté le budget de 1935, le projet de loi rendant la liberté au commerce du blé, et le crédit extraordinaire de 800 millions pour la défense nationale. Un autre projet de loi, tendant à stabiliser le marché des vins français, a été voté lui aussi.

Incident de frontière au nord de la Sibirie

Des troupes soviétiques pénètrent en Sibirie mais les autorités japonaises déclarent que c'est un simple incident — Une nouvelle exagérée.

Tokio, 24. (Trad. de l'Ass'd Press) — Des personnalités officielles japonaises ont déclaré aujourd'hui qu'il fallait réduire à sa plus simple expression l'incident qui vient de se produire à la frontière du Mandchou-Kouo, où des troupes soviétiques venant de Sibirie auraient pénétré.

A Tokio les ministères de la guerre et des affaires étrangères ne connaissent pas encore les détails de cet incident de frontière. On dit que les relations russo-japonaises sont actuellement meilleures qu'elles ne l'ont été depuis plusieurs mois, les négociations pour le transfert au Mandchou-Kouo de la moitié russe du chemin de fer de l'Est-Chinois étant à la veille d'aboutir.

On voit dans l'incident de frontière qui vient de se produire un fait de peu d'importance, vu qu'aux confins manchou-abériens la frontière n'est encore que vaguement tracée. La nouvelle arrive de Moscou que l'agence soviétique Tass qualifie de sottise pure et simple la dépêche de Kharbine d'après laquelle un détachement soviétique aurait pénétré en territoire manchou, y aurait construit des retranchements et y serait actuellement campé par les troupes japonaises.

LE BILAN DE LA SOCIETE CITROEN AU 30 JUIN 1934

Paris, 24. (Spéciale) — La Société André Citroën a publié son bilan de fin d'année samedi. Il fait voir qu'à la fin de l'exercice expiré le 30 juin dernier la Société avait perdu 83 millions de francs et que, dans le premier trimestre de l'exercice en cours, elle en perdait encore 37 millions et demi.

A un relevé samedi que, jusqu'au mois de septembre, le gouvernement envisageait le rachat de la Société Citroën. On dit que, par l'intermédiaire de la Banque de France, il aurait offert un apport de nouveau capital, à condition qu'André Citroën se soumit à un contrôle financier rigoureux à l'avenir et réduisit la capitalisation de l'entreprise. Il aurait repoussé ces conditions et le gouvernement aurait alors retiré son offre. Les actions de la Société, d'une valeur nominale de 500 francs, cotaient en Bourse 54 francs samedi.

LES ARMES A FEU

Ottawa, 24. (P.C.) — Toute personne qui se trouve en possession d'un revolver ou d'un pistolet non enregistré sera passible d'une amende de cinquante dollars ou d'une condamnation n'excédant pas 30 jours de prison, le ou après le 1^{er} janvier prochain. Dans la province de Québec l'enregistrement sera contrôlé par le surintendant Lalonde, de la police provinciale de Montréal, et par le surintendant Lambert, de la police provinciale de Québec.

PELERINS A BETHLEHEM

Bethlehem, 24. — Des milliers de pèlerins de toute couleur et de tout rite affluent à Bethlehem aujourd'hui pour y célébrer la naissance du Christ dans ce bourg de la Judée il y a près de 2,000 ans. Plusieurs arrivent en automobile par la grande route de 8 milles qui mène à Jérusalem.

BANDE A PART

Montréal, 24. (P. C.) — M. Paul Gouin, qui dirige le groupe de l'Action Libérale Nationale, a déclaré, hier, que son organisation ne s'alignera jamais avec le gouvernement libéral de Québec sous la direction de l'honorable M. Alexandre Taschereau. M. Gouin a fait cette déclaration à la suite de la nouvelle voulant que son groupe fut représenté à une démonstration libérale qui eut lieu au club de Réforme la semaine dernière.

BELLE FETE A LA POUPONNIERE DE CALLANDER

La famille Dionne se réunira auprès des lits des cinq petites fillettes à l'occasion de la fête de Noël.

Callander, 24. (Trad. de la C. P.) — Noël va être une fête de famille pour les époux Dionne et leurs dix enfants. Ni leur maison ni la pouponnière des cinq jumelles ne seront hantées par les visiteurs étrangers ce jour-là. La publicité apportée par la venue de ces dernières à la famille Dionne a nui grandement à sa tranquillité jusqu'à présent. Des gardiens ont la charge de veiller sur les petites, et les parents peuvent parfois se sentir un peu étrangers vis-à-vis de celles-ci.

Demain, jour de Noël, "toute" la famille Dionne sera réunie. Comme les jumelles ne peuvent être transférées au foyer natal, ce sont leurs parents, leurs frères et sœurs, qui viendront les visiter à la pouponnière et prendront le dîner à quelques pas des petits lits où Yvonne, Annette, Cécile, Emilie et Marie coulent une paisible existence.

Cette réunion de famille à la pouponnière dans le nord de l'Ontario aura un cachet unique. S'en souviendront longtemps tous ceux qui y auront pris part, sauf, naturellement, les cinq personnes les plus intéressantes de la réunion.

OURS CANADIENS EN BELGIQUE

On mande d'Anvers, Belgique, que les deux petits ours noirs envoyés par le Jardin Zoologique de Charlesbourg au jardin zoologique de cette ville, sont arrivés sains et saufs dans leur nouvelle cage et qu'ils font l'admiration et la joie des visiteurs. Apparemment, en changeant de pays ces deux ours ont modifié leurs habitudes car au Canada les frères des deux exilés sont déjà plongés dans leur sommeil hivernal. Le Dr Armand Brassard, directeur du Jardin Zoologique de Charlesbourg, nous fait remarquer que les ours du jardin de Charlesbourg se sont endormis cette année plus tard que l'an dernier ce qui semblerait démontrer que le froid joue un rôle important dans le sommeil annuel des ours et ferait entrevoir la perspective d'un hiver plus doux en 1934-35.

UNE ENQUETE

Ottawa, 24. (P.C.) — Le coroner J. Trépanier de St-Clet, a annoncé hier qu'une enquête préliminaire s'ouvrira, jeudi matin, à St-Zotique, sur la mort, par immersion, de Mme Réal Bertrand, 24 ans, d'Ottawa. Madame Bertrand se noya jeudi dernier, dans la soirée, quand l'automobile de son mari tomba en bas du quai de St-Zotique. Le couple revenait de St-Polycarpe à Ottawa quand le mari se trompa de route à St-Zotique. Il réalisa tout à coup que les deux roues avant de l'auto étaient dans le vide et que sa voiture était en équilibre sur le bord du quai. Il laissa son épouse dans la machinette pour aller chercher du secours. Quand il revint l'auto avait disparu. On la retrouva dans le fleuve avec le cadavre de Mme Bertrand.

LES NAVIRES ETRANGERS ET LES NOTRES

M. H.-N. McMaster, président de l'Association des Ingénieurs de Marine du Canada, donne une conférence devant la Chambre de Commerce de Lévis — Abus à corriger.

M. H.-N. McMaster, président de l'Association des Ingénieurs de Marine du Canada et des Marins, a prononcé une intéressante causerie, ces jours derniers, devant les membres réunis de la Chambre de Commerce de Lévis.

M. McMaster a exposé que la législation actuellement adoptée relativement aux droits d'entrée des navires étrangers dans les eaux canadiennes est injuste et ne permet pas aux compagnies de transport de notre pays de rivaliser sur un pied d'égalité. En fait, il a expliqué le président de l'Association, les navires étrangers, chaque saison, quantités de navires norvégiens qui s'occupent de transporter le papier de Trois-Rivières, Montréal, Québec, Cornwall à Cleveland et autres villes. Ils viennent dans notre pays, font du transport sur une haute échelle, entrent en compétition serrée avec les navires de nos compagnies locales, mais lorsqu'ils ont besoin des services d'expertise des chantiers maritimes, ils se dirigent dans leur pays.

En d'autres termes, selon M. McMaster, les retards dans les réparations possibles de ces transports, mais lorsqu'ils ont à faire des débours pour réparations, constructions, ou toutes les dépenses que comporte la navigation, dans notre pays, ils en font bénéficier leur pays. M. McMaster a souligné que la liberté de transport accordée à ces navires étrangers n'était pas justifiable et qu'à sa connaissance, il n'y avait que le Canada à adopter pareille législation, préjudiciable.

(Suite à la page 13, 2e col.)

LES INDUSTRIELS BRITANNIQUES EN MANDCHOURIE

La fédération des industriels anglais veut s'assurer une part de l'essor commercial qu'elle prévoit dans le nouvel état mandchou.

Londres, 24. — (C.P. Havas). — La fédération des industriels anglais a entrepris des négociations avec les officiels de Mandchourie, dans le but de s'assurer une part substantielle de l'essor commercial dû au développement de l'état asiatique. Les délégués qui se sont rendus au Japon et en Mandchourie, ont été nommés, sont revenus avec l'assurance que ce dernier pays accordera une préférence considérable aux industriels anglais. Le rapport soumis, à leur retour, mentionne qu'une entente a été conclue avec les autorités sur l'exportation de la laine pour 1935. Les délégués ont également souligné les désirs quant à la politique adoptée en rapport avec cette réglementation ont été communiqués à l'Association des Producteurs d'acier de la Grande-Bretagne.

Le rapport énonce la considération suivante : "Nous croyons fermement que les Industriels de la Grande-Bretagne ont une excellente occasion d'augmenter leurs productions et qu'ils participeront grandement au développement de la Mandchourie, ils en retireront d'incompréhensibles profits". Et le rapport ajoute : Nous ne croyons pas que le Japon soit dans une position avantageuse qui lui permette de monopoliser le commerce mondial et de faire une grande compétition au développement du commerce anglais. Nous avons la certitude que ces deux pays, le Japon et la Grande-Bretagne, pourront se développer tous les deux dans les mêmes proportions avantageuses.

Dans le but de resserrer la liaison des deux pays, des bureaux intermédiaires ont été établis, un à Tokio et l'autre à Londres. Des représentants s'y tiendront continuellement et surveilleront les intérêts de leur pays respectif.

LE LAIT A LEVIS

La Commission de l'Industrie Laitière, dont M. Henri-C. Bois est le président, vient de fixer le prix du lait pour la région de Lévis, comprenant la cité de Lévis et la ville de Lauzon. En vertu de cette ordonnance, les marchands de lait pasteurisé devront payer à leurs fournisseurs \$1.70 du cent livre de lait dosant 3.25 de gras et les marchands de lait cru devront payer \$2.00 pour chaque cent livre dosant 3.25. Le lait devra être livré au consommateur cinq cents la chopine, neuf cents la pinte, dix-huit cents le pot et trente-cinq cents le gallon. Les épiciers, hôtels, restaurants, maisons de pension paieront le lait quatre, huit, seize ou trente-deux cents, suivant la mesure. La présente ordonnance entre en vigueur aujourd'hui.

Une ordonnance semblable s'applique à la région de Charny, comprenant la municipalité de Charny et celle de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin. Les prix du lait vendu à domicile devront être les suivants : 4 cents la chopine, 8 cents la pinte, 16 cents le pot et 32 cents le gallon.

Le Soleil souhaite à toute la population une heureuse fête de Noël

Le Cardinal officiera ce soir à la Basilique

Son Eminence assistera à la messe du jour — S. Ex. Mgr Omer Plante célébrera la messe à l'Ange-Gardien.

La messe de minuit sera une cérémonie cardinalice, ce soir, à la Basilique. Le cardinal archevêque lui-même célébrera la messe de minuit, puis la messe de l'Aurore. Mgr P.-B. Garneau, P.A., vicaire général de l'archidiocèse, chantera demain matin la messe du jour, à laquelle Son Eminence assistera au trône cardinalice. Aux vêpres, ce sera de nouveau le cardinal qui officiera. M. l'abbé Emmanuel Bourque, secrétaire du palais cardinalice, remplira les fonctions de maître de cérémonies.

Les étudiants du Grand Séminaire assisteront comme par le passé à la cérémonie de cette nuit. Le cardinal archevêque assistera après les messes nocturnes au réveillon que contrairement aux habitudes des autres années on donnera cette année dans le réfectoire du Grand Séminaire.

La Mairie de Notre-Dame sera en fonctions aux touchantes cérémonies de l'église cathédrale. Elle donnera la direction de M. l'abbé de Smet et l'accompagnera par M. Henri Gagnon, un programme de chants de Noël.

C'est le recteur de l'Université, Mgr C. Roy, qui célébrera la messe de minuit pour les élèves du Petit Séminaire. M. l'abbé Albert Roy a préparé, avec la chorale des externes, une série soignée de chants consacrés à la Nativité du Christ.

S. E. Mgr Plante, auxiliaire du cardinal archevêque, célébrera la messe de minuit et la messe du jour à l'Ange-Gardien. Mgr Plante a également chanté la messe à la même église paroissiale hier matin.

En même temps qu'à la Basilique, on renouvellera ce soir dans toutes les paroisses les augustes et mystiques cérémonies de la Noël chrétienne. Mais nous n'apprenons là rien aux milliers de Québécois qui ont déjà retenu leurs places pour la traditionnelle et toujours si émouvante messe de minuit.

COURRIERS EUROPEENS

Les courriers européens seront expédiés comme suit, dans la semaine finissant le 29 décembre 1934:

Le 25 déc. à 11 a.m.—Lettres spécialement adressées pour la Grande-Bretagne et pays desservis par la Grande-Bretagne, par le vapeur "Deutschland", via New-York.

Le 25 déc. à 9 p.m.—Lettres spécialement adressées pour la Grande-Bretagne et pays desservis par la Grande-Bretagne, par le vapeur "Prés. Roosevelt", via New-York.

Le 27 déc. à 11 a.m.—Lettres spécialement adressées pour la Grande-Bretagne et pays desservis par la Grande-Bretagne, par le vapeur "Ille de France", via New-York.

Le 28 déc. à 2 p.m.—Courrier de correspondance pour la Grande-Bretagne et pays desservis par la Grande-Bretagne, par le vapeur "Duchess of Bedford", via Halifax.

Le 29 déc. à 9 p.m.—Courrier de correspondance pour la Grande-Bretagne et pays desservis par la Grande-Bretagne et coll. pour la France et pays desservis par la France, par le vapeur "Aurania", via Halifax.

Dans la nuit de vendredi à samedi, une lourde valise fut déposée dans la cour de l'hospice St-Charles par le chauffeur d'un camion. Un employé de l'établissement vit le manège de l'individu et dès qu'il fut prêt à entrer la valise dans le local réservé aux fournaises. Dimanche matin, à bonne heure, celui qui avait caché la valise dans la cour revint pour reprendre son bien mais ne la trouva pas. Des détectives iront ce matin voir ce que contient cette valise mystérieuse.

UNE VALISE COMPROMETTANTE

Dans la nuit de vendredi à samedi, une lourde valise fut déposée dans la cour de l'hospice St-Charles par le chauffeur d'un camion. Un employé de l'établissement vit le manège de l'individu et dès qu'il fut prêt à entrer la valise dans le local réservé aux fournaises. Dimanche matin, à bonne heure, celui qui avait caché la valise dans la cour revint pour reprendre son bien mais ne la trouva pas. Des détectives iront ce matin voir ce que contient cette valise mystérieuse.

UNE VALISE COMPROMETTANTE

Dans la nuit de vendredi à samedi, une lourde valise fut déposée dans la cour de l'hospice St-Charles par le chauffeur d'un camion. Un employé de l'établissement vit le manège de l'individu et dès qu'il fut prêt à entrer la valise dans le local réservé aux fournaises. Dimanche matin, à bonne heure, celui qui avait caché la valise dans la cour revint pour reprendre son bien mais ne la trouva pas. Des détectives iront ce matin voir ce que contient cette valise mystérieuse.

UNE VALISE COMPROMETTANTE

Dans la nuit de vendredi à samedi, une lourde valise fut déposée dans la cour de l'hospice St-Charles par le chauffeur d'un camion. Un employé de l'établissement vit le manège de l'individu et dès qu'il fut prêt à entrer la valise dans le local réservé aux fournaises. Dimanche matin, à bonne heure, celui qui avait caché la valise dans la cour revint pour reprendre son bien mais ne la trouva pas. Des détectives iront ce matin voir ce que contient cette valise mystérieuse.

UNE VALISE COMPROMETTANTE

Dans la nuit de vendredi à samedi, une lourde valise fut déposée dans la cour de l'hospice St-Charles par le chauffeur d'un camion. Un employé de l'établissement vit le manège de l'individu et dès qu'il fut prêt à entrer la valise dans le local réservé aux fournaises. Dimanche matin, à bonne heure, celui qui avait caché la valise dans la cour revint pour reprendre son bien mais ne la trouva pas. Des détectives iront ce matin voir ce que contient cette valise mystérieuse.

UNE VALISE COMPROMETTANTE

Dans la nuit de vendredi à samedi, une lourde valise fut déposée dans la cour de l'hospice St-Charles par le chauffeur d'un camion. Un employé de l'établissement vit le manège de l'individu et dès qu'il fut prêt à entrer la valise dans le local réservé aux fournaises. Dimanche matin, à bonne heure, celui qui avait caché la valise dans la cour revint pour reprendre son bien mais ne la trouva pas. Des détectives iront ce matin voir ce que contient cette valise mystérieuse.

UNE VALISE COMPROMETTANTE

Dans la nuit de vendredi à samedi, une lourde valise fut déposée dans la cour de l'hospice St-Charles par le chauffeur d'un camion. Un employé de l'établissement vit le manège de l'individu et dès qu'il fut prêt à entrer la valise dans le local réservé aux fournaises. Dimanche matin, à bonne heure, celui qui avait caché la valise dans la cour revint pour reprendre son bien mais ne la trouva pas. Des détectives iront ce matin voir ce que contient cette valise mystérieuse.

UNE VALISE COMPROMETTANTE

Dans la nuit de vendredi à samedi, une lourde valise fut déposée dans la cour de l'hospice St-Charles par le chauffeur d'un camion. Un employé de l'établissement vit le manège de l'individu et dès qu'il fut prêt à entrer la valise dans le local réservé aux fournaises. Dimanche matin, à bonne heure, celui qui avait caché la valise dans la cour revint pour reprendre son bien mais ne la trouva pas. Des détectives iront ce matin voir ce que contient cette valise mystérieuse.

UNE VALISE COMPROMETTANTE

Dans la nuit de vendredi à samedi, une lourde valise fut déposée dans la cour de l'hospice St-Charles par le chauffeur d'un camion. Un employé de l'établissement vit le manège de l'individu et dès qu'il fut prêt à entrer la valise dans le local réservé aux fournaises. Dimanche matin, à bonne heure, celui qui avait caché la valise dans la cour revint pour reprendre son bien mais ne la trouva pas. Des détectives iront ce matin voir ce que contient cette valise mystérieuse.

UNE VALISE COMPROMETTANTE

Dans la nuit de vendredi à samedi, une lourde valise fut déposée dans la cour de l'hospice St-Charles par le chauffeur d'un camion. Un employé de l'établissement vit le manège de l'individu et dès qu'il fut prêt à entrer la valise dans le local réservé aux fournaises. Dimanche matin, à bonne heure, celui qui avait caché la valise dans la cour revint pour reprendre son bien mais ne la trouva pas. Des détectives iront ce matin voir ce que contient cette valise mystérieuse.

UNE VALISE COMPROMETTANTE

Dans la nuit de vendredi à samedi, une lourde valise fut déposée dans la cour de l'hospice St-Charles par le chauffeur d'un camion. Un employé de l'établissement vit le manège de l'individu et dès qu'il fut prêt à entrer la valise dans le local réservé aux fournaises. Dimanche matin, à bonne heure, celui qui avait caché la valise dans la cour revint pour reprendre son bien mais ne la trouva pas. Des détectives iront ce matin voir ce que contient cette valise mystérieuse.

UNE VALISE COMPROMETTANTE

Dans la nuit de vendredi à samedi, une lourde valise fut déposée dans la cour de l'hospice St-Charles par le chauffeur d'un camion. Un employé de l'établissement vit le manège de l'individu et dès qu'il fut prêt à entrer la valise dans le local réservé aux fournaises. Dimanche matin, à bonne heure, celui qui avait caché la valise dans la cour revint pour reprendre son bien mais ne la trouva pas. Des détectives iront ce matin voir ce que contient cette valise mystérieuse.

UNE VALISE COMPROMETTANTE

Dans la nuit de vendredi à samedi, une lourde valise fut déposée dans la cour de l'hospice St-Charles par le chauffeur d'un camion. Un employé de l'établissement vit le manège de l'individu et dès qu'il fut prêt à entrer la valise dans le local réservé aux fournaises. Dimanche matin, à bonne heure, celui qui avait caché la valise dans la cour revint pour reprendre son bien mais ne la trouva pas. Des détectives iront ce matin voir ce que contient cette valise mystérieuse.

UNE VALISE COMPROMETTANTE

LEGER INCENDIE

Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier après-midi, à la caserne de la Gendarmerie Royale du Canada, 109 Grande Allée. Le feu a origine dans la chambre des fournaies. Les pompiers durent installer un jet d'eau pour venir à bout de l'élément destructeur. On rapporte que les pertes causées par l'eau et la fumée sont considérables. On n'a pu encore établir les causes de l'incendie.

ON SURVEILLE LE COMMERCE DES LIQUEURS

A l'approche des fêtes la Sûreté exerce une vigilance toute spéciale sur le commerce clandestin des liqueurs — Une quinzaine d'arrestations opérées samedi.

Les officiers de la Sûreté Provinciale, brigade de la prévention des fraudes sur les alcools, ont effectué dans le quartier du Palais, samedi dernier, plusieurs raids qui ont amené quinze arrestations, parmi les tenants de débits clandestins d'alcool. Tous ces prévenus ont été conduits aux quartiers généraux de la Sûreté et ils comparaitront aujourd'hui en Cour des Sessions de la Paix. Là, ils seront remis en liberté provisoire d'ici à ce que s'instruise leur procès, s'ils sont en mesure de fournir un cautionnement. L'alcool saisi au cours de ces différents raids a été confisqué.

Le Service de prévention de la Commission des Liqueurs, sous le contrôle de la Sûreté Provinciale exerce une vigilance toute particulière, à l'approche des fêtes. C'est qu'à cette époque le commerce des liqueurs fraudées et des alcools importés en contrebande est particulièrement actif. Il est plus menaçant pour la drague, on recourt aux services du scaphandrier Carrier, à l'emploi de la Motor Engineering. Ce dernier doit plonger, sous la glace, pour se rendre jusque sous la coque. Après maintes difficultés, il parvint à fermer la conduite. Ce n'est qu'après avoir été complètement vidée.

C'est une drague d'une énorme puissance. Elle a été en service tout l'été dans le fleuve, à quelque distance de Québec. Sa valeur est de plusieurs centaines de dollars.

FEU RENE PLANTE

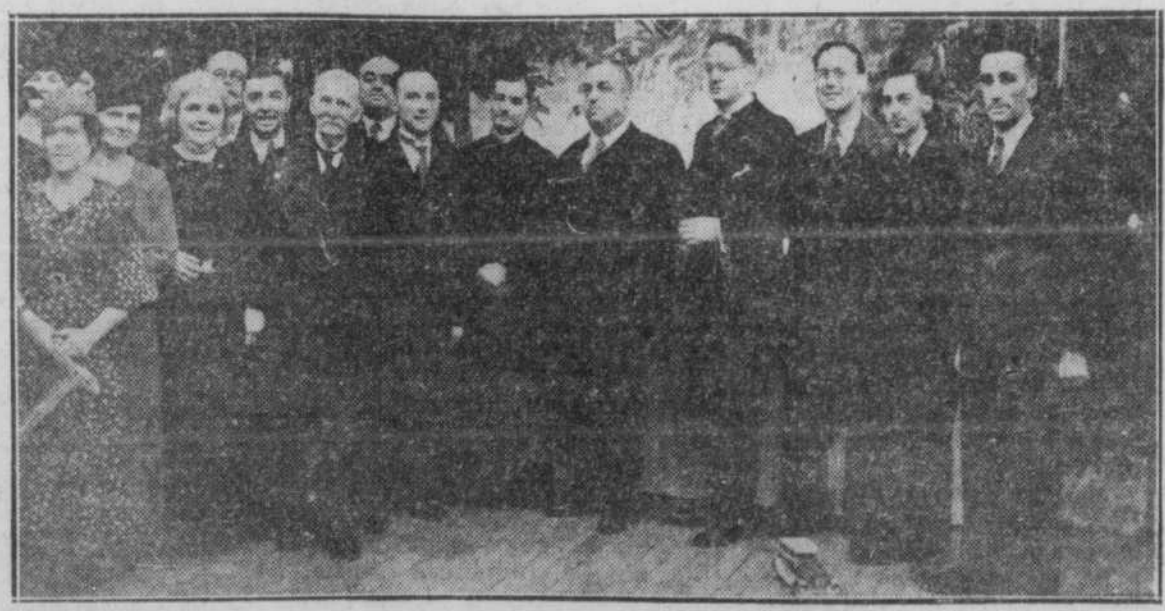
René Plante, fils de M. Ernest Plante, de la Maison Plante et Binet, est décédé samedi à l'âge de 17 ans, après une courte maladie. Le jeune homme était l'un des plus brillants élèves de l'Académie St-Joseph et l'un des membres les plus actifs de l'Association des Scouts de St-Jean Baptiste. René Plante laisse dans le deuil son père, M. Ernest Plante, de la maison Plante et Binet, négociants en gros, autrefois de la maison McLintock & Sons; sa mère, madame Plante, née Rose de Lima Ouellet; ses sœurs, mesdemoiselles Gabrielle, Gilberte, Cécile, Marcelle, Thérèse et Françoise Plante; ses frères, MM. Georges-Henri, Roger, Jean-Guy et Gaston Plante. Il laisse également sa grand-mère, madame D. Ouellet, plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, à St-Jean Baptiste. Nous prions la famille en deuil de recevoir nos très vives sympathies.

UN CONTRETEMPS

Un jeune homme de Charlesbourg qui était venu à Québec avec ses deux sœurs, avant-hier, afin d'y faire quelques emplettes de Noël, a été fort contrarié lorsqu'il constata que son cheval et sa voiture étaient disparus, au moment où il était prêt à rentrer chez lui. Le sergent Lambert a pu localiser l'attelage, hier matin, à l'une des rues de la paroisse St-Sauveur.

UNE JOYEUSE FETE CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB



Le conseil Laval de l'Ordre des Chevaliers de Colomb avait organisé hier après-midi une distribution de jouets aux enfants des membres du conseil et la plus fraîche gaité a marqué cette fête de famille. On remarque sur la photographie, MM. Ludger Faguy, Joseph Paquet, M. Lépine, Dr R. Gagnon, C.-E. Lapierre, le chef Rosaire Beaulieu, J.-O. Danis Jos. Savard, l'abbé Guimond, Louis Dallaire, J.-R. Rochefort, J.-A. Robitaille, et plusieurs autres chevaliers de Colomb.

Québec bat la marche en législation sociale

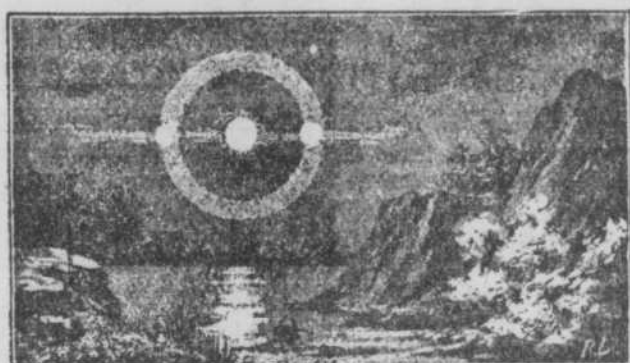
L'hon. A.-W. Roebuck, procureur général de l'Ontario, déclare que la province de Québec est plus avancée que l'Ontario en législation sociale.

Montréal, 24. (P.C.) — A la suite d'une conférence entre l'honorable C.-J. Arcand, ministre du Travail de la province de Québec, et l'honorable A.-W. Roebuck, C.R., procureur-général de l'Ontario, ce dernier a déclaré que la province de Québec était plus avancée que sa voisine en matière de législation sociale et que le gouvernement ontarien s'efforcerait de faire passer les lois nécessaires calquées sur celles de Québec, pour regagner le terrain perdu.

L'honorable M. Roebuck a déclaré aux journalistes: "La province de Québec, qui passait pour arriérée en Ontario en matière de législation sociale est plus avancée que nous. Je suis venu ici pour étudier et prendre des renseignements qui m'aideront à préparer les lois dont nous avons besoin. Cette conférence avec l'honorable M. Arcand m'a tellement profité que j'en ai arrangé une autre qui aura lieu au début de janvier entre M. March, sous-ministre du Travail d'Ontario et les officiels du ministère du Travail de la province de Québec."

C'est l'intention des officiels d'arriver à l'uniformité dans la législation sociale dans les deux provinces.

UN PHENOMENE DANS LE CIEL DE QUEBEC



Au temps où l'humanité n'avait encore que des données rudimentaires sur la météorologie, les "signes dans le ciel" étaient considérés comme l'expression ou du courroux ou de la bienveillance des dieux. C'est ainsi que l'on a vu des phénomènes aussi naturels qu'une éclipse de soleil provoquer, par suite de la terreur collective qu'elle inspirait, de véritables catastrophes. La science, ennemie de la superstition, a effrayé l'homme de ces terreurs irraisonnées d'autant qu'elle prévoit généralement longtemps à l'avance ces phénomènes jugés autrefois insolites. Vendredi soir dernier, les citoyens de Québec ont pu voir un cercle lumineux aux couleurs de l'arc-en-ciel entourer une lune aux teintes d'or pâle. La vignette ci-dessus donne une idée de ce spectacle. C'était la le phénomène du halo qui nous apprend la météorologie, est causé par la réfraction de la lumière à travers les petits cristaux de glace en suspension dans l'atmosphère. La forme de ces cristaux, prismatiques, hexagonaux ou rhomboédriques décompose la lumière en ses couleurs constitutives, soit celles de l'arc-en-ciel. Voilà pourquoi nous vîmes, vendredi soir dernier, la lune entourée d'un anneau multicolore d'où s'échappaient deux arcs qui prolongeaient à l'infini leur orbite lumineuse sous la voûte céleste.

3 licenciés en droit à l'Université Laval

MM. Arsène Morin, Jacques Galipeault et Edgar Tremblay obtiennent brillamment leur licence en Droit — Le résultat connu à la fin de la semaine.

Les résultats des examens de décembre pour l'obtention de la licence en Droit à l'Université Laval ont été connus en fin de semaine. MM. Jacques Galipeault, Arsène Morin et Edgar Tremblay, les seuls candidats qui ont subi les épreuves de cette session, ont tous trois décroché brillamment leur licence. L'honorable juge Antonin Galipeault, de cette ville, a fait une partie de son cours classique au Petit Séminaire de Québec, où il s'est distingué par ses succès et son application au travail. En 1930, il alla faire sa philosophie au Collège Loyola à Montréal où il obtint avec succès son titre de bachelier. Il s'inscrivit alors à la faculté de Droit de Laval et fit de solides études, légales avec le résultat que l'on vient de mentionner ci-haut. Notre jeune concitoyen est plus que jamais déterminé à suivre la voie supérieure que lui a tracée son distingué père.

M. Arsène Morin, est le fils de M. Joseph Morin, de Montréal. M. Morin habite notre ville depuis dix ans. Il a fait ses études juridiques au Collège St-Louis et il obtint avec distinction sa licence en sciences commerciales en 1924, de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. En janvier 1932, il entreprit ses études légales à Laval qu'il couronna magnifiquement au cours de la récente session d'examen.

M. Morin est depuis quatre ans professeur de Géographie Économique au Cours supérieur de Commerce de l'Académie Commerciale et il occupe le poste de secrétaire particulier de l'honorable Mercier. Depuis 1930, il est aussi secrétaire et chef de la division administrative du Ministère des Terres et Forêts. Notre concitoyen a épousé en mai 1929, Mlle Germaine Roy fille de feu M. A.-R. Roy photographe de Lévis.

M. Edgar Tremblay fils de M. Amédée Tremblay, commerçant d'Hébertville, Lac-St-Jean, a fait ses études classiques au Collège de Church Point, Nouvelle-Écosse puis à Bathurst, Nouvelle-Brunswick. Par la suite, il se fit remarquer par ses aptitudes multiples et ses succès de classe. Il obtint avec distinction son titre de bachelier en sciences, puis il s'inscrivit à la faculté de Droit de l'Université Laval. M. Tremblay a vu le couronnement de ses solides études et la plus belle œuvre s'ouvre maintenant à lui.

Le "Soleil" offre ses plus sincères félicitations aux nouveaux licenciés et leur souhaite tout le succès qu'ils méritent.

MESSAGE DE M. PERRAULT

Voici le texte du message de Noël de l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voie et des Mines:

Les hommes, placés à la direction des affaires publiques, civiles et religieuses, sont plus que jamais exposés aux critiques de la foule. Sont-elles toujours empreintes de justice et d'équité?

Il vaut mieux, en ces jours de troubles et de malaise, y voir un hommage aux responsabilités qui pèsent sur tous ceux auxquels la Providence confie les intérêts d'un peuple.

En retour, ces hommes doivent intensifier leur zèle et leurs activités pour demeurer à la hauteur de leurs devoirs.

Douze mois durant ils multiplient les initiatives et les œuvres qui peuvent, sinon les faire disparaître, du moins amoindrir les difficultés où depuis quelques temps vivent un trop grand nombre de familles.

Un jour — celui qui marque le passage de l'ancien à l'ancien — ils expriment, sous la forme de sou-

haits, des pensées et des sentiments qui ne les quittent jamais.

Que 1935 continue d'accentuer cette restauration qui se manifeste en tous les domaines. Des vertus de base, si je puis dire, y aideront. En premier lieu la justice, justice dans les jugements portés les uns contre les autres, justice entre patrons et ouvriers, entre professionnels et clients, entre industriels ou commerçants et le public.

C'est elle qui remettra la confiance dans les esprits, l'apaisement dans les coeurs, orientera nos activités vers un progrès réel et durable. Si nous savons joindre à cette attitude spirituelle l'élan, la joie et la ténacité dans l'effort, il y aura meilleure chance que nous ne croyons d'obtenir la réalisation de leur destin.

C'est le vœu que, de tout coeur, je forme en cette fin d'année pour le Canada et, en particulier, pour la province de Québec, objet de notre labeur et de notre fierté.

J.-E. Perrault.

A BETHLEEM

Bethléem, 24. (P.C.) — Tout l'Empire britannique entendra par la radio, cette nuit, les cloches de Bethléem. A la Grotte de la Nativité, le Patriarche Latin, accompagné par un grand nombre de prêtres qui célébreront la messe à minuit, placera dans la crèche un Enfant-Jésus de cire pour commémorer la naissance de l'Enfant-Dieu à cet endroit précis, il y a deux mille ans.

LA CREATION DE SOCIÉTÉS DIOCESAINES

Deux nouvelles sociétés diocésaines de colonisation sont fondées à Gaspé et à Saint-Hyacinthe. — LL. EE. Mgrs F.-X. Ross et J.-A. Desmarais en sont les présidents.

Deux diocèses, ceux de Gaspé et de St-Hyacinthe, viennent d'être dotés de deux nouvelles sociétés diocésaines de colonisation; ces sociétés ont pour présidents, dans le premier cas Son Excellence Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé et dans le second Son Excellence Mgr J.-A. Desmarais, évêque de St-Hyacinthe.

On se souvient que lors du grand congrès de colonisation où fut adopté le plan de l'honorable M. Irénée Vautrin, ministre de la Colonisation, Son Excellence le Cardinal-Archevêque de Québec, après avoir donné l'exemple en fondant la Société diocésaine de colonisation de Québec, préconisait l'établissement de sociétés similaires dans les divers diocèses de la province. Au mois de novembre dernier, l'honorable M. Vautrin invitait à une conférence les représentants de tous les diocèses et il travailla avec eux à l'établissement de ces sociétés de colonisation. D'autres diocèses annonceront prochainement la création d'organismes de ce genre, dont la principale tâche sera de surveiller le recrutement des nouveaux colons.

Voici comment se compose le bureau de direction de la Société de Colonisation de Gaspé: président, S. E. Mgr Ross; vice-président, M. l'abbé A. Gagnon, curé de Gaspé; secrétaire, M. l'abbé Camille Lebel, chanoine du diocèse; conseillers, M. l'abbé Donat Sévigny, curé du Cap d'Espoir, M. Maxime Sirois, agent de colonisation, M. André Paris, agronome régional.

La Société de St-Hyacinthe, qui a pour président Son Ex. Mgr Desmarais, est composée comme suit: vice-président, M. l'abbé Éucher Martel, missionnaire diocésain; secrétaire, M. Alexis Beaugrand, conseiller, MM. Raoul Dionne, agronome régional et M. J.-S. Robit.

MARGUILLERS ELUS

Plusieurs marguilliers ont été élus hier en diverses paroisses de Québec. Mentionnons MM. J.-H. Laroche, élu à Notre-Dame de Québec, Elzéar Dion, à Notre-Dame de Grâce, Zéphirin Boivin, à St-Roch et M. Joseph Simard, à Jacques-Cartier.

ENQUETE PRELIMINAIRE

M. le juge Hughes Fortier a fixé au 27 décembre la date de l'enquête préliminaire dans le cas d'un homme accusé de vol de marchandises dans un magasin de la rue St-Joseph. L'accusé a plaidé non coupable.

LES ROUTES OUVERTES

La route Montréal-Québec est ouverte et on pourra y circuler tant qu'une tempête de neige ne viendra envahir la circulation. En général, les routes sont en bon état et l'on peut circuler facilement jusque dans la Baie en passant par St-Lambert et St-Etienne.

Triste accident sur une patinoire samedi

CAUSE DE LA CONTREBANDE A MONTREAL

Sur les 61 prévenus, 14 sont sous arrêts depuis samedi — Quatre autres sont encore au large et les autres ont fourni le cautionnement exigé.

Montréal, 24. (P.C.) — Quatorze des 61 individus inculpés de conspiration pour fraude au détriment du fisc fédéral et provincial de Québec ont été arrêtés depuis samedi dans les trois provinces maritimes. Sur les 61 accusés tous, sauf dix-huit, se sont mis volontairement à la disposition de la Justice. Parmi ces dix-huit derniers, quatre sont à l'étranger. Les agents de la Police royale ont arrêté les 14 autres passagers à la limite fixée pour leur comparution libre devant les tribunaux. Les quatre individus demeurés en liberté à l'étranger sont: Monty Rosebourne et Frank Patrel, de St-Pierre et Miquelon, Alan Robertson, de St-Jean (Terre-Neuve) et William A. Yule, de Perth (Ecosse).

Les ordres d'arrestation ont été donnés par J.-F. Mead, chef de la section montrealaise de la Police royale samedi midi. Les 14 individus récalcitrants étaient entre les mains de la police hier soir. Ils ont été recueillis 7 dans l'île du Prince-Édouard, trois dans la Nouvelle-Écosse et deux dans le Nouveau-Brunswick et un dans la Colombie anglaise. Ils comparaitront mercredi et jeudi devant les tribunaux.

Cinquante-sept personnes dont les 4 frères Bronfman, Sam Aïan, Harry et Abraham (tous quatre en liberté provisoire sous cautionnement de \$100,000 chacun), devront répondre bientôt au Cour du Banc du Roi de Montréal à l'accusation d'avoir fraudé le fisc fédéral et provincial de \$5,000,000 dans le commerce illicite des alcools. On croit savoir que le procureur général de la province fera instruire l'affaire directement devant la Cour du Banc du Roi sans les longueurs de l'enquête préliminaire.

FEU G.-A. LAFONTAINE

Montréal, 24 (P.C.) — Godfrey-Aldophe Lafontaine, beau-frère de Sir Wilfrid Laurier, est décédé ici. M. Lafontaine agissait comme huissier depuis une quarantaine d'années. Son épouse et six enfants dont trois garçons et trois filles lui survivent.

LE DR MORIN EN DEUIL

M. Wilfrid Morin, citoyen bien connu de la ville de Chicoutimi, et père de M. le Dr Edouard Morin, de l'hôpital du St-Sacrement, est décédé à l'âge de 78 ans. Nous offrons nos très vives condoléances à la famille du regretté défunt.

LES BELLES DENTS

On se souvient de l'intéressant travail que donna mademoiselle Fernand Rénay, élève de l'Académie Mallet, sur l'hygiène buccale, au Congrès des Belles et Bonnes Dents, tenu, en octobre dernier, M. le Dr Reid, dentiste-hygiéniste de la cité de Québec avait envoyé une copie de cet intéressant travail à M. le Dr Lancier, sénateur et président du Comité National d'hygiène dentaire en France. Très sensible à cette attention, le docteur Lancier vient de répondre. Dans une lettre des plus sympathiques, il se félicite de la copie de cet intéressant travail à Québec dans le domaine de l'hygiène et félicite chaleureusement mademoiselle Rénay. Le Dr Lancier communique la lettre du Dr Reid au ministère de la Santé Publique.

Russell Johnston jouait au hockey à la patinoire Maisonneuve — Il se fracture la crâne en tombant sur la glace.

Russell Johnston, fils de M. H.-A. Johnston, gérant de la Cie Ois Elevator, a été très gravement blessé samedi au cours d'une joute de hockey, en tombant sur la glace, après avoir été manœuvré par un autre joueur du nom de Jimmy Phillips. Au cours d'une montée, le jeune homme reçut un rude coup d'épaulle et alla donner de la tête contre la glace, pour rester ensuite inanimé. On se porta à son secours et des spectateurs appelèrent l'ambulance pour transporter la victime à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Immédiatement après son entrée à l'hôpital le jeune Johnston fut examiné par les médecins qui diagnostiquèrent une double fracture du crâne. Les blessures reçues par Russell Johnston sont absolument identiques à celles que recevait Ace Bailey, le joueur du Toronto qui fut longtemps entre la vie et la mort à la suite d'une rencontre avec Eddie Shore.

L'HEURE CATHOLIQUE

C'est la chorale de l'église St-Patrice de la rue Mac-Mahon qui a assuré hier, à l'Heure radiophonique catholique, les frais de la partie musicale. On a respecté ainsi ce que d'anciens appellent déjà une tradition, que l'on désire en tout cas comme une coutume, en confiant aux chorales irlandaises le programme de l'Heure catholique qui précède immédiatement Noël. La chorale était dirigée par Mlle Mary McHugh et accompagnée à l'orgue par Mlle Madeleine Jacques. Le R. P. Jean-Michel Lambert, rédempteuriste, a donné la causerie radiophonique. Il a rappelé ce qu'est le mystère de Noël et dégagé les enseignements de la grande fête qui préoccupe en ce moment tous les coeurs chrétiens.

A LIMOULOU

La paroisse St-Charles de Limoilou vient d'être dotée d'une Oeuvre de Jeunesse, destinée à assurer des lieux de réunion, des distractions et des directions autorisées aux jeunes gens de la paroisse. L'oeuvre a été inaugurée hier soir en présence de Son Honneur le maire J.-E. Grégoire et de madame Grégoire, de M. Oscar Drouin, et de plusieurs membres des clergés régulier et séculier. Le R. P. Albert, curé de St-Charles, a béni pendant la soirée une statue du Sacré-Coeur. Il y a eu discours et allocutions par M. Grégoire, M. Drouin, M. Maurice Hawey, président du Cercle, le Dr Félix Roy, le Dr Jules Dorion, le R. P. Albert, l'abbé Ernest Laviolette s'est fait représenter à la fête par M. Oscar Drouin.

RECITAL D'ORGUE

Immédiatement après la cérémonie des vêpres aura lieu un court recital d'orgue, demain soir, en l'église Notre-Dame du Chemin. La chorale Day interprétera plusieurs "Noëls de Noël". Les vêpres seront chantées à 7 heures 30 et le recital devrait commencer vers 8 heures 30.

RETRAITE FERMÉE

Pour répondre aux désirs de plusieurs, une nouvelle retraite fermée s'annonce à la Villa Manrèse du 27 au 30 décembre. — Les exercices commenceront à 8 h. 30 le jeudi soir et se termineront à 4 heures du soir le dimanche.

Excellente façon de terminer l'année 1934 que de profiter de cette occasion pour remercier Dieu de ses bienfaits et lui demander de bénir le Nouvel An.

Hommes et jeunes gens désireux de prendre part à cette retraite sont priés de s'adresser au Rév. Père Directeur, 100 Chemin Ste-Foy, Québec. Téléphone: 5052.

DISTRIBUTION DE JOUETS PAR LE ROTARY ET LES SCOUTS



Un très grand nombre d'enfants pauvres de Québec recevront des étrennes cette année, grâce à l'initiative du club Rotary et au dévouement des Boys Scouts. De vieux jouets ont été ramassés en ville et donnés aux boys scouts qui les ont réparés et remis à neuf. On en fera la distribution aujourd'hui sous la direction de MM. Jack Marnell et

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, directeur-gérant J.-E. Barnard, rédacteur-en-chef

QUEBEC, 24 DECEMBRE 1934

Le mystère joyeux de la Nativité

Noël sera toujours la plus populaire des grandes fêtes chrétiennes, parce que son mystère exalte la foi, l'espérance, et la charité des cœurs simples et bons. Les docteurs ont beau expliquer que, sans la tradition, la divinité de Jésus serait moins complètement démontrée, tant pour les fins de l'humaine croyance que pour celles de l'humaine raison. C'est le peuple trouve dans l'incarnation du Fils de Dieu ce que son esprit et son âme ont besoin de croire fermement, pour accepter, sans l'ombre d'un doute, tous les articles du "Credo".

Devant la grandeur, la simplicité, la poésie de cette fête, l'imagination des grands et des petits enfants oublie volontiers tout ce que la tradition, la relation, ou la littérature leur rapportent de plus merveilleux. Noël leur donne le mystère, le drame, la philosophie, à l'entière satisfaction de leur cerveau, de leur cœur, de leurs aspirations. Pour eux, le ciel s'entrouvre véritablement, et ils voient, avec une certitude qui ressemble à celles des mystiques, ce que les savants, moins heureux, ne peuvent que croire, lorsqu'ils ont la foi.

Plus un peuple est sain — comme le nôtre, — plus il puise dans la joie touchante de la fête de Noël, la force dont il a besoin pour accepter les épreuves de la vie et de la mort. On en a la preuve dans la naïveté sublime des invocations qu'il adopte de préférence pour adorer et prier le Bon Dieu. Aussi comme les mères ont raison, dans leurs coutumes séculaires de donner le baptême de leur croyance à leurs enfants, avant même qu'ils ne soient conçus, par la force de leur désir d'humiles chrétiens. Et quel service elles rendent aux fruits de leur amour, en les vouant ainsi d'avance au Petit Jésus, dont, plus tard, leurs bambins apprendront à prononcer le doux nom !

Tant que cet apostolat maternel continuera de se pratiquer en Canada français, la nationalité gôtera la vie saine et heureuse qui fait de nous un peuple privilégié.

A propos d'alliances politiques

Les alliances politiques sont le plus souvent préparées par des calculs aussi sordides que ceux des combines industrielles et commerciales que la loi canadienne interdit. Et il arrive que, comme tant d'intrigues égoïstes, ces méalliances tournent au désavantage, non seulement de l'électorat, mais des politiciens qui les acceptent.

On sait aujourd'hui que les transfuges de 1911, le fameux groupe de ploutocrates ontariens qui tourna le dos à Sir Wilfrid Laurier, sous prétexte que sa politique économique menaçait les intérêts nationaux, on sait que ces transfuges préparaient tout simplement le "brigandage" qui devait aboutir à l'établissement de plus de la moitié des chemins de fer canadiens. Leur coup a réussi, mais il a failli tuer le parti conservateur.

Et, en 1917, lorsqu'une cabale occulte détacha encore du vieux chef une douzaine de ses lieutenants des provinces anglaises, on vit bientôt les traites recevoir publiquement leur récompense. Quelques-uns furent nommés lieutenants-gouverneurs, d'autres acceptèrent des portefeuilles dans le cabinet d'union, le plus grand nombre entrèrent au Sénat, dans la magistrature, et les hautes charges de l'administration. Si ces hommes avaient été véritablement intéressés dans leur changement d'allégeance politique, ils auraient compris que leur propre dignité interdisait qu'ils acceptassent ces prébendes.

Au moment qu'une nouvelle trame du même genre s'ourdait, dans le double but de frustrer le parti libéral de la victoire qu'il méritait et de mettre le crédit national au service de gros intérêts en péril, il est opportun de rappeler les dessous peu édifiants de ces combinaisons montées à coup d'argent, de menaces, et de basses intrigues. Aussi les bons libéraux se réjouiront-ils avec nous, de voir tomber certains masques et certains déguisements dont se couvraient certains des agents de cette odieuse conspiration. Ils espéraient diviser la province de Québec, pour livrer le trésor public aux grands faiseurs qui le convoitaient. En cas de succès, ils auraient reçu, au lieu de la flétrissure qu'ils méritaient, de l'argent, des titres, et de grasses sinécures.

Fort heureusement, le parti libéral, dont les chefs ont repoussé fermement les offres des monopoles, est au courant des noms et des agissements des traitres. L'indignation populaire leur ménage un juste châtiment et une éclatante réprobation.

Une juste et sage revendication

Parmi les demandes, dont plusieurs sont très opportunes, que des ouvriers syndiqués viennent de soumettre au gouvernement provincial, il en est une que l'opinion appuiera volontiers, dans les villes qui ont un service de tramways. Il s'agit de défendre aux compagnies d'opérer des voitures sous la conduite d'un seul employé, le wattman.

A Montréal surtout, et même à Québec, aux heures les plus besogneuses, la tâche de ce conducteur devient tellement compliquée qu'il en résulte un danger pour sa santé et pour la sécurité du public. A ceux qui veulent s'en rendre compte par eux-mêmes, nous suggérons d'observer ce qui se passe sur les voitures de l'électrique, surtout le soir, entre 5 et 6 heures.

Dans ces longs "chars" où s'entassent parfois jusqu'à 60 personnes, hommes, femmes, enfants, le conducteur a la responsabilité de percevoir les billets, de marquer et de donner des coupons de commutation, de voir à ce que les passagers se placent, tant bien que mal. Il a besoin d'avoir des nerfs, d'acier pour que cette partie de sa besogne s'accomplisse rapidement et sans trop d'inconvénients.

Lorsque sa voiture poursuit son trajet, toute son attention est requise pour que, sans accident, il arrive à l'arrêt suivant sans perdre de vue l'horloge qu'on lui impose. Il stoppe. Il s'agit de laisser descendre des passagers, par deux portes, dont l'une est loin de ses yeux. Cette opération requiert beaucoup de prudence, car ces portes automatiques ne fonctionnent pas également, leur jeu étant activé par le poids inégal des adultes ou des enfants. En même temps, il laisse monter d'autres passagers pressés, chargés de paquets, réclamant leur nommée, leur "correspondance", ou des renseignements.

Et cette tension extrême de l'esprit, des yeux, de tous les muscles, dure pendant des heures. Cet ouvrier a la responsabilité de protéger ses passagers, les piétons, les voitures, contre des accidents dont les risques nombreux surgissent parfois au moment où il s'y attend le moins. A moins de posséder une force surhumaine, un tel service use trop vite. On exige ainsi un travail, un soin, un effort moral et physique au-dessus des forces nerveuses de l'homme moyen.

Même si le wattman est bien payé, les conditions de travail qu'on lui impose sont injustes pour lui, pour sa santé, pour son état moral, pour sa quiétude d'esprit, et elles constituent également un danger pour la sécurité des passagers. Dans l'intérêt de la société, on devrait revenir à l'ancien système de deux employés par voiture électrique, surtout pour les tramways du service urbain et suburbain.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Don, pardon.
"Des enfants le plus beau".
L'amour a vaincu la peur.

La foi enseigne tout et console de tout.
Le soleil suit volontiers la bonne étoile.

L'esprit fait des concessions à la matière.
Recherchons la paix, et tous ses charmes.

Dans l'acte d'adoration, la raison humaine remplit sa fonction.

Le cœur qui ne s'attendrit pas est bien malade.

Saint Nicolas n'oublie point les bons écoliers.

S'il nait demain un garçon, baptisons-le Léon Noël.

Donnons aux pauvres, les meilleurs amis du Petit Jésus.

Ceux qui donnent apprécient-ils toujours leur bonheur ?

Les plus humbles de nos frères inférieurs ont été honorés à Bethléem.

Allons à la Crèche en même temps que les Bergers, et n'en parlons pas avant les Mages.

"C. N. R."

L'année 1934 a été meilleure que les précédentes pour les chemins de fer, et particulièrement pour ceux de l'Etat. Les opérations laissent un surplus de \$12,000,000. Si les politiciens n'avaient pas inutilement gaspillé des millions dans cette entreprise, avant et depuis l'étatisation, le peuple réaliserait de la grande valeur économique de ce vaste réseau. Cela viendrait.

La Guignolée

La quête de la Guignolée à Lévis rapporte plus de \$500 en argent, plus des dons pour un autre montant de \$200. La population lévisienne est très généreuse, et si la collecte à Québec est aussi bonne proportionnellement, il y aura lieu d'en féliciter les pauvres. A propos, c'est aujourd'hui que passent les frères quêteurs improvisés. Que votre affrande soit prête, cela facilitera la patiente corvée des Chanteurs de la Guignolée.

Les devins

En Europe, certains fakirs profitent de la publication des almanachs et des revues de Noël pour se faire de la réclame, en prédisant, en termes vagues, quelques-uns des événements de l'année prochaine. Ils se trompent, neuf fois sur dix, mais il arrive à ceux qui ont un peu d'observation et de "luyaux" d'annoncer des résultats que tout le monde prévoit. En Canada, par exemple, un devin aurait fort peu de mérite à prédire que 1935 nous apportera des élections et de belles victoires libérales.

Le cheval

Dans certaines régions de l'Europe, où la foi se conserve avec la tradition, les paysans augmentent la ration des bestiaux à la Noël. Ainsi la bonté s'étend à toute la nature. Les officiers de la Société Protectrice des Animaux nous demandent de rappeler au public que la veille des grandes fêtes, les chevaux des voitures de livraison sont appelés à une rude corvée. Elle sera moins rude, ce soir, puisque la loi oblige dorénavant les marchands à fermer leurs établissements à 10 heures, au lieu de 11 heures ou même minuit, comme autrefois. La plus noble conquête de l'homme en profitera, comme son conducteur.

"Malle anglaise"

Sur cette partie des "C.N.R.", qui fut autrefois l'intercolonial, des gens sont toujours étonnés de voir passer ce que l'on appelle "la malle anglaise". Parfois, à l'approche des fêtes, ce sont des convois entiers consacrés au service des postes. Les uns portent vers la métropole anglaise la pensée nostalgique des immigrants britanniques; les autres apportent aux colons un peu de l'âme sentimentale de la mère patrie. Cette année, "la malle anglaise" de Noël transportera cinq millions de lettres et des colis par centaines de mille aux enfants canadiens de la Reine des Brumes. Ceci nous donne une juste idée de la force du lien qui unit la majorité nationale à la Fièvre Albion.

Feuilles Volantes

Sans le vin, pas de suite.

On a toujours plus de temps que d'énergie.

Les beaux jours finissent en barre jaune.

Les Marsaillais font un usage immodéré de colle forte.

Les voyages permettent aux gens en place de se déplacer.

Le feu peut couvrir sous la cendre, mais non sous la glace.

La honte du Père Noël sent moins le sapin que l'épave.

A table, tout le monde se découvre des aptitudes de cordon bleu.

Flamme au cœur et frimas aux tempes vont rarement bien ensemble.

Les éternuements d'étoiles ont de quoi faire pour dépeupler le firmament. Ils peuvent user vainement leurs forces durs. Des siècles rien que sur la voie lactée.

Deux jours plus tard, le lad revint avec un autre cheval. Il était gris,

(La Tribune) TRISTAN

SERAIT-CE LA "REVEILLE" ?

Est-ce qu'il y aurait, enfin, quelque chose de changé sur les bords de la Tamise ?

Il est permis de le croire, de l'espérer tout au moins, en lisant le compte rendu de la séance que vient de tenir la Chambre des Communes.

Pour la première fois, en effet, depuis 1918, le problème du réarmement de l'Allemagne a été officiellement posé devant le Parlement britannique.

Et cette discussion s'accompagne d'une démarche de Sir John Simon auprès de l'ambassadeur du Reich à Londres.

Quand on se rappelle le rôle, si conciliant toujours — et parfois si sceptique — joué à la Conférence du désarmement par le ministre britannique des affaires étrangères, cette démarche, toute courtoise qu'elle ait été, prend un caractère très significatif.

Sans doute la Grande-Bretagne ne s'est-elle émue que parce que le réarmement allemand comporte une partie aéronautique très développée.

Mais de sentir que les avions allemands menacent désormais directement la sécurité de la "Cité", fera peut-être plus aisément comprendre l'inquiétude croissante de ceux qui sont à la portée des canons et de l'invaison.

Ce qui est surtout à retenir, c'est que les Anglais aient enfin compris le double jeu allemand.

Les armements du Reich s'entourent de mystère, a proclamé lord Baldwin.

Nous n'avons jamais dit autre chose.

C'est même pourquoi nous demandions, à la S. D. N., l'ouverture d'une enquête, l'institution d'un contrôle et la préparation de sanctions.

Le temps n'est pas loin encore où nos craintes étaient traitées de chimériques et où la bonne foi allemande avait, pour M. Macdonald, la valeur d'un dogme.

Louons donc nos amis et voisins d'avoir recouvré leur clairvoyance et souhaitons qu'ils tirent de cette découverte les enseignements pratiques qu'elle comporte.

Il ne saurait s'agir, dans notre pensée, de demander à l'Angleterre de s'engager dans une alliance à laquelle répugne son vieil individualisme libéral.

Ce qu'on lui demande, simplement, c'est, pendant qu'il en est temps encore, de prendre une position résolue et nette.

Si l'Allemagne a la certitude que tout armement de sa part entraînera une riposte anglaise et que chacune de ses menaces trouvera la Grande-Bretagne au port d'armes, elle reviendra, rapidement, à une notion plus saine des relations internationales nécessaires à la paix.

Et nous aurons, pour longtemps, conjuré le péril.

L'Angleterre entend ménager le sang de ses fils.

Elle a raison.

Mais à cause de cela même, elle ne doit pas oublier que si, au 11 novembre 1918, les cadavres de millions de Tommies jonchaient le sol français, c'est parce que, en août 1914, le gouvernement de Londres avait pris sa décision quarante-huit heures trop tard.

Tragique leçon à ne pas oublier. Le splendide isolement, soit.

Mais pas dans un cimetière.

DESIRE LACOURDE.

(Havre-Eclair).

UNE REPETITION DE "L'AIGLON"

On répétait tous les jours à une heure un quart pour la demie. C'était du moins, ce que prétendait le bulletin de service — car les figurants seuls étaient exacts au rendez-vous fixé. Les acteurs arrivaient, sans se hâter, les uns après les autres, non parce ne venait jamais les rejoindre avant deux heures et demie, Edmond Rostand paraissait à trois heures, et vers quatre heures moins dix, Mme Sarah Bernhardt faisait son entrée !

Tout le monde se levait, se découvrait et chacun à son tour venait lui baiser la main. Comme il y avait au moins soixante personnes sur le théâtre, le baise main prenait une demi-heure. Aussitôt après le baise main, Mme Sarah Bernhardt se retirait dans sa loge afin de s'habiller, car, pour être plus à son aise, c'était dans le costume de Lorenzaccio qu'elle répétait L'Aiglon. Dès qu'elle était prête, la répétition commençait. Mais, à cinq heures, elle était interrompue par "la tasse de thé de Mme Sarah".

Toute la troupe la regardait prendre son thé avec patience, avec tendresse, avec respect. Tout ce que faisait cette femme était extraordinaire, mais les personnes qui l'entouraient trouvaient absolument naturel qu'elle ne fit que des choses extraordinaires.

Mais voilà pourquoi on a répété L'Aiglon pendant cinq ou six mois ! Depuis plusieurs semaines, à l'acte de Wagram, lorsque mon père — Flambeau, lui disait :

"... Le ciel blanchit vers l'Est ! J'empoigne la crinière ! Alea jacta est !"

Un jour, elle se demanda ce que pouvaient bien signifier ces mots : J'empoigne la crinière. Elle pensait que c'était une allusion, peut-être, à la queue d'une comète. Elle voulut en avoir le fin mot et posa la question à Edmond Rostand.

— Mais non, Madame. Ça veut dire ce que ça dit. Vous êtes à côté de votre cheval et vous empoignez sa crinière pour monter à califourchon dessus.

— Comment, mon cheval ? J'ai un cheval ?

— Mais naturellement, Madame. Vous partez pour la France. Vous ne pouvez pas y aller à pied !

Alors, s'adressant à son régisseur, elle lui dit que, dès le lendemain, il fallait se procurer un cheval.

Le lendemain, on amena sur scène l'animal demandé. C'était un grand diable de cheval bai qui conduisait par la bride un de ces petits hommes d'écurie qui se ressemblent tous et que l'on reconnaît même quand ils ne tiennent pas de cheval par la bride. On les reconnaît à leurs jambes en parenthèses qui réservent toujours la place du cheval. Mais c'est plus encore à leurs yeux qu'on peut les reconnaître. Les gens qui soignent les chevaux ont je ne sais quoi d'angélique dans le regard.

Mme Sarah Bernhardt observa de loin ce cheval, comme on observe un ennemi. Puis, courageusement, elle alla à lui. J'entends par là qu'elle en avait une peur épouvantable et qu'elle cherchait — en vain d'ailleurs — à la dissimuler. Lorsqu'elle fut à un mètre de "la plus noble conquête que l'homme eût jamais faite", elle dit :

— Soit, soit.

Elle était décidée à ne rien lui refuser ! Se tournant alors vers le garçon d'écurie, elle dit :

— Nous retenons ce cheval. Veuillez donc le ramener demain sans faute, et amenez-en un autre... mais aussi doux que celui-ci.

Le lad répondit :

— Alors, j'en amènerai deux autres.

— Non, pas deux autres. Ramenez celui-ci, et amenez-en un autre.

— Non, Madame, je serai obligé d'en amener deux autres.

— Mais pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ?

— Elle s'envenimait déjà, et elle le bour-

il était gris, il était énorme — et il avait la tête entourée d'un vieux caleçon de laine. Pourquoi ? Nous allons le savoir. Le lad le lui retira, ce caleçon, découvrant un visage, si je puis dire, du doux extrême confiné à la stupidité. Mme Sarah se leva et fit deux pas prudents vers lui.

— Est-ce qu'il est doux, au moins, celui-là ?

— Oh ! Madame. Donnez-lui votre main, vous allez voir.

— Ma main ? ... Mais jamais de la vie. Laissez-moi faire... et tenez-le bien.

Alors, le regardant bien en face, elle fit :

— Hou !

Le cheval en fut peut-être un peu surpris, mais il n'en laissa rien paraître.

— Nous allons faire une autre expérience, dit-elle. Apportez-moi le tonnerre.

On lui apporta cette plaque de tôle dont on se sert dans les théâtres pour imiter l'orage. Elle la fit remuer par deux hommes, avec le plus de violence possible. Le bruit était assourdissant, mais le cheval ne broncha pas. Alors tranquillisée, heureuse, Mme Sarah eut une idée. Tendant sa main droite à Rostand, sa main gauche à son père, elle dit :

— Donnons-nous tous la main !

Et nous nous donnâmes tous la main comme pour faire une ronde. Mais elle nous conduisit à reculons au fond de la scène et, là, elle nous dit à voix basse, afin de n'être pas entendue par le cheval :

— Nous allons tous courir sur lui en criant : Vive l'Empereur ! ... Attention ! ... une, deux, trois ! ...

Et nous avons couru, entraînés par elle, vers ce pauvre cheval en criant à tue-tête : "Vive l'Empereur !"

Alors, il se produisit une chose qu'il est bien difficile de raconter. Allez-moi, devinez. Imaginez ce que peut faire un animal qui a peur et qui n'a pas l'usage de la parole. Il ne peut faire que du bruit, n'est-ce pas ? Vous avez deviné. C'est ce qu'il fit. Il fit du bruit. Un bruit qui ressemblait à un écho sonore et tardif du tonnerre de tout à l'heure. Il n'y fallait pas voir l'expression brutale d'une opinion républicaine — mais néanmoins, Mme Sarah Bernhardt en fut très offensée. Elle dit :

— Nous allons le garder parce qu'il n'est pas méchant... Mais c'est un cochon !

Puis, se tournant vers Edmond Rostand, elle lui dit, comme s'il avait neuf ans et comme si elle en avait quinze :

— Vous l'avez votre cheval, soyez heureux !

Alors, timidement, il lui répondit : — Oui, mais c'est que... voilà, Madame, il en faut deux !

— Deux quoi ?

— Deux chevaux.

— Pourquoi deux chevaux ?

— Parce qu'il en faut un pour Guirry... puisque Flambeau part avec vous.

Elle pensait qu'il abusait un peu, mais elle ajouta :

— Soit, soit.

Elle était décidée à ne rien lui refuser ! Se tournant alors vers le garçon d'écurie, elle dit :

— Nous retenons ce cheval. Veuillez donc le ramener demain sans faute, et amenez-en un autre... mais aussi doux que celui-ci.

CHRONIQUE OUVRIERE

Cadeaux de Noël

Les compagnies d'aluminium ont décidé de donner à leurs employés une augmentation de salaire de onze pour cent, à l'occasion de Noël. Des centaines d'ouvriers en bénéficieront. Dans une lettre qu'il a envoyée à l'honorable premier ministre L.-A. Taschereau, pour lui annoncer cette bonne nouvelle, un des directeurs de ces compagnies a tenu à ajouter : "Ce geste est un témoignage de reconnaissance pour les vaillants efforts que vous avez faits dans le but d'améliorer la situation financière de la population de cette province."

Il n'y a pas que les ouvriers de ces compagnies qui jouissent aujourd'hui de semblables cadeaux. En effet, grâce à l'extension juridique des conventions collectives de travail que le gouvernement provincial a passée à la dernière session, sur la suggestion de l'honorable C.-J. Arcand, ministre du Travail, et de son sous-ministre, M. Gérard Tremblay, des milliers de travailleurs ont reçu des augmentations de salaire substantielles. Grâce aussi à certaines ordonnances émises par la Commission du salaire minimum, tout particulièrement celles concernant les magasins à rayons, les magasins-succursales et les magasins de détail, les salaires d'un grand nombre d'employées ont été élevés. Il faut compter aussi des centaines de bûcherons.

Dans son message de Noël, le président de la Confédération des Travailleurs Catholiques, M. René Bernard, dit : "grâce à la loi de l'extension Juridique des Conventions Collectives, le travail organisé catholique a fait avantageusement opposition à l'individualisme régnant." Il ajoute que son organisation a rempli son rôle en développant ce sentiment de coopération. Au sujet de cette loi, le président de l'exécutif provincial du Congrès des Métiers et du Travail du Canada a offert, lui aussi, dernièrement, sa collaboration et celle de ses confrères.

Tout le monde estime que c'est par la coopération, la collaboration de tous et de chacun que l'on vaincra la crise économique. Peut-on faire de meilleurs souhaits à l'occasion de Noël et du Jour de l'An !

Les armes à feu

Le chef de la Sûreté Provinciale a donné ces jours derniers, à la radio, une causerie très opportune. Dans le but d'en augmenter si possible l'efficacité, nous en résumons l'essentiel au point de vue pratique de la masse.

Quiconque possède dans sa demeure, boutique, entrepôt, bureau d'affaires ou sur les lieux de son commerce, un pistolet devra L'ENREGISTRER AU BUREAU DE LA SURETÉ PROVINCIALE le 1er janvier prochain.

2e) Pour porter sur soi, dans un véhicule, une arme à feu pouvant être dissimulée sur la personne, un gilet, un stylo ou un poignard, il faut un PERMIS DE L'UN OU L'AUTRE DES DEUX CHEFS de la Sûreté Provinciale.

3e) Personne ne peut vendre, prêter ou réparer une arme offensive à un INDIVIDU QUI N'A PAS UN PERMIS.

Le lieutenant-colonel Lambert a rappelé les motifs de ces diverses lois et averti le public que l'on se montre de plus en plus sévère dans leur application. Le drame qui s'est déroulé récemment en notre ville et qui a coûté la vie à cinq personnes est un leçon suffisamment tragique pour ouvrir les yeux. — L.-P. R.

(L'Action Catholique)

La rente

Il faut que l'Etat ne brise plus lui-même le marché des rentes par des emprunts, sauf une absolue nécessité. En deux ans, la dette publique a augmenté d'environ vingt-quatre milliards ; ce fait a paralysé plus que rien autre le marché national et faussé le jeu des prix par la rareté du crédit à long terme. A continuer ainsi, on irait droit à une dévaluation monétaire. Moyennant un peu de calme politique, à l'intérieur et quelques chances à l'extérieur, le Trésor public ne semble pas devoir sentir de gêne avant le printemps.

Enfin, il ne faut pas laisser les choses aller tout à fait au hasard, comme si la discipline n'avait aucune valeur dans les affaires humaines. Une société n'est grande que dans la discipline. Et de même la finance. Bien entendu, toute discipline suppose son intervention, du moins la présence et l'exemple d'une autorité.

(Le Figaro)

rait de "pourquoi", comme on bourre de coups de poing, tandis qu'il enroulait son caleçon de laine autour de la tête du cheval.

— Pourquoi ? Pourquoi ?

Alors, il expliqua :

— Parce que, Madame, je vais vous dire, ce cheval qui n'a peur de rien... à peur des autres chevaux... et c'est pour qu'il ne les voie pas dans la rue que je lui mets ce caleçon autour de la tête...

Alors Mme Sarah Bernhardt décida qu'il n'y aurait pas de chevaux à l'acte de Wagram.

Et, tous les soirs, pendant sept ou huit cents représentations triomphales, Mme Sarah Bernhardt a dit, en levant les bras au ciel :

"J'empoigne la crinière ! Alea jacta est !"

Extrait de "Si j'ai bonne mémoire". Souvenirs. T. I. Illustré. Fr. 25. Théâtre. T. I. et Souvenirs. T. I. ; les 2 volumes ensemble, Fr. 45.

— Vous avez vu mes tableaux au Salon.

— Oh très facilement, il n'y avait personne devant.

Joyeux Noël et heureuse Année

Puisse cette nouvelle année apporter à nos clients et amis présents et futurs une mesure abondante de

Bonheur et Prospérité

Voilà ce que souhaitent de tout cœur la direction et le personnel de

La Maison
J.-B. LEFEBVRE Ltée
Montreal Shoe Stores

TELEPHONE 2-8023
JEAN TURGEON
AVOCAT
No 81 rue St-PIERRE,
QUEBEC.

UNE "FESSEE"

Noël au delà du 45ième

On avait fait beaucoup de bruit sur la réception que devait donner la famille Thompson, en cette soirée de Noël. Les chroniques sociales du petit quotidien local avaient été défrayées de potins et de propos fort obligés. Tous les jours, de nouvelles invitations étaient lancées, et tous les jours, également, on s'empresait d'en signaler les acceptations dans le journal. Même, et ce n'était pas de piètre signification pour la petite ville de Freeburg, un grand journal de la cité voisine avait fait une brève mention de l'anniversaire dont on préparait la célébration avec enthousiasme et entrain, à la résidence des Thompson.

Bref, au sein de la société de Freeburg, on était impressionné par cet événement, et pour plusieurs raisons. La principale, et celle que chérissait le plus M. Thompson, c'est qu'il aurait l'occasion d'assister à l'apothéose de sa carrière. Stimulé par ce motif, se réjouissant à la pensée qu'il deviendrait l'objet de félicitations, de chaleureuses effusions, le point de mire de ses invités, il n'avait rien négligé pour consacrer le souvenir de ce jour de Noël. Par un tour d'imagination assez puissant, il avait cru à propos de faire coïncider le réveil de Noël avec l'anniversaire de son entrée dans la carrière industrielle. Madame Thompson avait manifesté quel que surprise et quelque hésitation, mais sur les instances de son mari, elle s'était ralliée à cette idée, et maintenant, elle y allait à cœur joie, anticipant déjà un succès éclatant.

M. Thompson était un riche industriel, le plus riche de la ville et du district. Mais il n'était pas sympathique. Il avait la réputation de trop aimer ses goussets au détriment de ses concitoyens, de mal rétribuer ses employés et surtout, d'être fort désobligeant pour ceux avec qui il venait en contact.

Réflétant à merveille, la mentalité du parfait arriviste, il trouvait une singulière satisfaction à parler de sa personne, de ses œuvres, de ses projets. En moins de vingt ans, l'industriel avait édifié, dans une exploitation minière, une fortune respectable. Favorisé beaucoup plus par un concours de circonstances que par un sens des affaires ou d'autres qualités, il était parvenu à une situation enviable. Mais, lui, il avait une toute autre conception de son succès. Il n'avait aucun scrupule de se croire de nature supérieure; il se plaisait à souligner l'esprit génial dont il était animé et à quiconque manifestait des signes de scepticisme, il opposait triomphalement son ascension rapide vers la fortune. En somme, M. Thompson ne connaissait pas la politesse et l'amabilité et l'incertitude de ses notions de sociabilité était apparente. Le désagrément que procurait sa compagnie éloignait les contacts, et pour cette raison, il ne comptait pas ou très peu d'amis. Au cours de leur quart de siècle d'union, M. et madame Thompson s'étaient habitués à l'isolement. Ils en souffraient bien quelque peu, mais semblaient vouloir s'adapter définitivement à cette situation.

A Freeburg, on était donc surpris autant que curieux d'assister à cette grande réception. Les invitations avaient été lancées à profusion; la maison était spacieuse, le succès ne pouvait être que complet. Discrètement, madame Thompson était allée consulter une ancienne amie mariée dans la petite ville voisine et qui se piquait de posséder à merveille, l'art délicat des réceptions. A l'issue d'une longue et dernière conférence, les préparatifs avaient commencé de battre leur train. Ce qui importait, tout d'abord, à madame Thompson, c'était le choix judicieux de ses invités. On lui avait bien dit qu'il fallait tenir compte du rang social, des relations, de la réputation. A la fin, madame Thompson, constatant son impuissance à faire cette distinction, avait modifié la liste d'invitations et avait convié toutes les personnes dont le nom ne lui était pas inconnu. C'est alors que la publicité autour des Thompson avait commencé.

Les grandes choses ont leur revers! M. Thompson n'avait pas compté avec cette pensée. Il avait oublié que dans le pays dont il avait l'honneur d'être le citoyen, il n'était pas bon, même très imprudent, d'afficher sa fortune.

Les rivaux lisaient les moudanités. Le nom de M. Thompson leur était devenu familier. C'était une nouvelle découverte, une proie facile! L'idée faisant son chemin, ils avaient décidé de célébrer Noël, et surtout l'anniversaire du succès de M. Thompson, à leur manière. On enlèverait l'industriel au cours des quelques heures précédant le réveil; on le conduirait en lieu sûr, et là, s'il voulait reprendre sa liberté, il devrait se soumettre à "certaines petites formalités". A cause de la circonstance, M.

Thompson ne s'obstinait pas dans un refus; il serait facile à manier. La rançon, tant convoitée par les kidnappers, était obtenue d'avance; l'enthousiasme était à son comble.

Enfin, le jour de Noël arriva, et avec lui, le réveil. Madame Thompson était épuisée. Mais le temps n'était pas à la fatigue. L'industriel avait travaillé jusqu'au soir, comme d'habitude. Dès son retour, il s'était enlevé d'endosser l'habit neuf qui lui allait bien, mais qui le gênait. Longtemps avant l'heure présumée où devait arriver les invités, il était paisiblement assis dans son fumoir, devisant sur l'incomparable satisfaction des grands. Un appel téléphonique le tira de sa rêverie; il n'en comprit pas très bien la signification, mais put saisir qu'il se passait quelque chose de étrange à son usine, à quelques pas de sa résidence.

Inquiet, il passa rapidement son pardessus, et à l'insu de madame Thompson, qui mettait la fin à sa toilette, il sortit.

Deux jours plus tard, soit le lendemain de Noël au soir, on recherchait encore M. Thompson. Policiers et détectives de la région étaient à l'affût. Partout, on criait à l'enlèvement. La population était en émoi et madame Thompson était désespérée. Elle nourrissait deux peines: la disparition de son mari et le souvenir amer de son réveil. Le fiasco avait été aussi complet que le succès devait être éclatant.

L'arrivée des derniers invités avait coïncidé avec la constatation de l'absence de M. Thompson. Son épouse n'avait tout d'abord prêté aucune attention à ce départ, mais un peu plus tard, elle était devenue intriguée, puis enfin, à l'heure où devait être servi le réveil, avait complètement perdu la tête. Des invités, gênés et mal en train, s'étaient excusés et s'en étaient retournés. D'autres, plus sympathiques, avaient offert leurs services et étaient partis à la recherche de l'industriel.

L'hypothèse d'enlèvement devenant de plus en plus certaine, madame Thompson avait confié l'affaire aux autorités policières qui depuis près de deux jours, poursuivaient leurs perquisitions.

Les cloches de Noël avaient cessé leurs carillons joyeux. Une autre Noël avait passé. Partout c'était le souvenir de charmantes réunions, de fêtes intimes, de fêtes bruyantes. A la résidence des Thompson, il y régnait un morne silence. L'inquiétude était à son comble. Les nouvelles n'étaient pas rassurantes.

Le lendemain de Noël, on était encore sans nouvelles de M. Thompson, lorsqu'un second appel téléphonique mit fin à toutes les recherches. C'était l'industriel qui venait d'être remis en liberté, à une cinquantaine de miles de Freeburg. Victime de ravisseurs, il avait été conduit en lieu secret, et là, avait dû indiquer le moyen de leur faire tenir une forte rançon.

L'habit de soirée quelque peu défraîchi, M. Thompson revenait au

La métamorphose d'un petit chat noir

Pierre confortablement assis, près de la cheminée où pétillait un feu clair, goûte la joie de vivre. En attendant la messe de minuit il laisse errer son imagination en des méandres capricieux comme les "petits anneaux" que décrit à ce moment la fumée bleue de sa cigarette. Tous les souvenirs de sa vie d'étudiant affluent à sa mémoire. Reçu avocat à vingt-trois ans, à trente, il s'est déjà taillé une réputation enviable, malgré les difficultés de ce temps de crise. Enfin tout lui sourit... si ce n'est que le cœur de

foyer le matin suivant. L'expression de son visage était altérée par l'insomnie et ses traits révélaient le regret des Noël d'autant. Il avait connu la pauvreté et le bonheur des fêtes sans apparat. Il n'en est pas une qui lui eût ménagé autant de déceptions que celle qu'il venait de passer.

Une fois de plus, le fabuliste avait eu raison; l'histoire du savetier, qui avait trafiqué ses chansons pour des écus, venait de se répéter: "Il retourne chez lui; dans sa cave il enserre

L'argent, et sa joie à la fois. Plus de chant; il perd la voix. Du moment qu'il gagna ce qui cause

(nos peines. Le sommeil quitta son logis; Il eut pour hôte, les soucis. Les soupçons, les alarmes vaines..."

J. P. P.

Pierre n'a jamais battu la "grande chamade". Sans doute, il a rencontré beaucoup de charmantes jeunes filles, mais ses occupations lui laissant peu de loisir, il a consacré, à venir jusqu'à ce jour, plus de temps à la chose puérile qu'à ses propres petites affaires de sentiment. D'ailleurs Pierre s'avoue à lui-même qu'il a l'étoffe d'un vieux garçon. Il en a tous les défauts et les quelques qualités à commencer par l'amour de prédilection exagéré, qui nourrit à l'égard de ses pantoufles.

Ses pantoufles! Il se souvient que son petit chat noir, qui ronronne à ses pieds (le dos en boule) les a décuës avec ses dents mignonnes et ses griffes traitresses.

Soudain, Pierre s'immobilise, il n'en peut croire ses yeux. Là, où tout à l'heure il apercevait son petit chat noir (encore plus noir depuis qu'il a commis ses déprédations), il aperçoit une belle jeune fille. Jugez de sa stupeur. Il se sent tiré par les pieds mais il n'y prête aucune attention, de peur que son apparition ne s'évanouisse. En quelques secondes il a détaillé ce minois charmant. Elle a la chevelure blonde et ondulée comme les blés au temps de la fauchaison. Ce qui le bouleverse surtout ce sont ses yeux où court un point d'or qui ne se fixe jamais et qui révèlent tout un monde. Elle est vêtue d'une robe couleur de lune et dans ses mains potelées elle tient négligemment une aiguille d'or et un fuseau de fil d'argent. Elle sourit et tout s'illumine. Pierre qui se pique d'être un homme de sang-froid, d'ailleurs il a l'expérience du "premier" se sent pris d'une timidité d'adolescent! Que va-t-il lui dire? Si elle allait s'enfuir! Enfin, il se hasar-

de à lui poser une question. Il lui semble qu'il va bafouiller. Il ne reconnaît plus sa propre voix, tant son émotion est grande. L'apparition a conservé son sourire ensorceleur.

— Qui êtes-vous? Avec une petite pointe de malice dans ses grands yeux, elle réplique, d'une voix musicale: — Je suis la fée Florence. Cupidon m'a déléguée près de vous pour réparer vos chaussettes et vos pantoufles! — Pierre est éberlué. — "Mais enfin, quel vilain métier pour vos jolis doigts!" Il a l'impression que son compliment est banal. Il voudrait trouver autre chose, mais cette diable de petite femme a le don de le retourner comme un gant.

— Si vous voulez vous asseoir et causer, j'aurais plusieurs questions à vous poser, car dans le royaume des fées, il doit y avoir beaucoup de merveilles! — "Je vous remercie, mes instantants sont précieux, j'en ai encore dix mille de votre calibre à visiter ce soir, jusqu'à ce que j'aie dévidé mon écheveau en entier. — Chaque année à la veille de Noël, on m'envoie, pour taquiner les vieux garçons et leur faire plier l'hygiène. Pourvu qu'ils ne soient pas trop endurcis, bien entendu."

Pierre se mord les lèvres de dépit. Il a beau chercher dans son imagination le mot magique qui la retiendra. Il ne trouve rien.

Encore une fois elle rompt le silence: "Faites un souhait, car j'ai bien tôt fini ma tâche, et soyez sûr qu'il se réalisera durant l'année."

Que va-t-il lui demander. Lui, qui n'avait rien à désirer tout à l'heure, il se prend à formuler mille souhaits, plus ou moins chimériques, dans sa tête. Dans tout ce chaos que va-t-il lui suggérer? Il bafouille: "Je souhaiterais que vous restiez ici toujours. Pour vous remercier si vous me permettiez de baiser le bout de vos jolis doigts." — Il s'avance... et patatas, le voilà de tout son long par terre. Le feu de la cheminée s'est éteint et le petit chat

LA TUQUE

Investiture de Scouts à La Tuque
Dimanche soir dernier, à 8 hres., en l'église paroissiale, eurent lieu les imposantes cérémonies d'investiture de la première troupe de scouts catholiques en notre ville. Cette troupe est composée de 4 patrouilles composées elles-mêmes de 7 membres chacune. Par conséquent 28 jeunes garçons choisis parmi l'élite de notre jeunesse catholique embrassèrent le scoutisme, dimanche dernier, avec bravoure et fierté. Cette troupe fera partie de celle centrale des Trois-Rivières.

Après l'entrée des scouts sous la direction de leur chef M. Lelieu de cette ville, M. l'abbé Perron, aumônier des scouts adressa la parole. Il remercia chaleureusement le R. P. Flavien, commissaire régional, M. l'abbé Patry, aumônier ainsi que M. le Bureau chef de district, pour l'excellent travail, tout le dévouement et l'encouragement qu'ils ont manifesté pour l'établissement du scoutisme à La Tuque, et enfin il remercia sincèrement M. le curé Eug. Corbeil pour avoir lancé l'idée d'établir une troupe de scouts en notre ville.

Feu M. J. Gauthier
M. J. Gauthier, fils de M. Rosario Gauthier de cette ville est décédé samedi, le 16, à la résidence de ses parents, à l'âge de 18 ans. Le défunt qui était muet depuis quelques années, était atteint d'une maladie qui le rendait sourd-muet. Il avait été très malade et avait souffert de la maladie de la rage. La famille en deuil nous présente nos plus sincères condoléances.

Les funérailles de M. J. Gauthier ont eu lieu dimanche dernier, à 10 hres., en l'église de la Tuque. Les obsèques ont été célébrées par le curé Eug. Corbeil. Les funérailles de M. J. Gauthier ont eu lieu dimanche dernier, à 10 hres., en l'église de la Tuque. Les obsèques ont été célébrées par le curé Eug. Corbeil.

ont eu lieu en l'église St-Zéphirin de La Tuque, mardi 18, à 8 hres. Conférence sur l'Achat de Chez-Nous par M. Elzéar Dallaire.
Dimanche après-midi, en la salle paroissiale, nous avons l'avantage d'entendre M. Elzéar Dallaire, de Grand'Mère, dans une conférence d'actualité intitulée: "L'Achat de chez nous."

Le distingué conférencier a démontré à la nombreuses assistance qui s'était pressée pour l'entendre sur un sujet aussi intéressant, les multiples raisons qui militent en faveur de l'achat de chez nous, nous permettant d'abord de garder notre argent chez nous, d'activer d'une manière sensible nos propres industries, et ainsi stimuler les affaires de notre province en particulier et du Canada en général, d'encourager nos industriels, tout en leur permettant d'employer un "main" d'œuvre (il y a considérable et de payer de meilleurs salaires à leurs employés. En reprenant son siège le conférencier fut chaleureusement applaudi, et remercié par le président de cette intéressante conférence.

Concours de bridge-contrat des Chevaliers
Le concours de bridge-contrat des Chevaliers de Colomb bat son plein et l'intérêt est prononcé. Sur les 20 équipes qui s'y prennent part, un bon nombre se disputent les premières positions et espèrent acquies la première et gagner le championnat. Avec les quatre autres séries qui ont été jouées, il va sans dire que le résultat va varier encore plusieurs fois et que des premiers seront détrônés tandis que d'autres reprendront leurs positions.

On ferme nos écoles par prudence
En vue du développement d'épidémie de scarlatine qui sévit en notre ville depuis quelques semaines, l'unité sanitaire de concert avec notre médecin municipal et les autorités de la ville, ont décidé de fermer les écoles une semaine avant les vacances scolaires, afin d'éviter cette maladie plus tôt possible.

EPARGNEZ-VOUS DU TEMPS ET DES PAS INUTILES EN MAGASINANT AUX GRANDS MAGASINS

OUVERTS JUSQU'À 10 HRES TOUS LES SOIRS JUSQU'AU 31 DECEMBRE



UNE CHARMANTE ROBE DE MAISON

Un cadeau peu dispendieux et toujours bien accueilli.

Nous les avons en un choix immense, dans les styles: FALOMAR — IDEAL — OSMOR — MARTHA WASHINGTON — modèles nouveaux et ravissants. Tailles 14 à 20 — 38 à 52

98c à \$1.95

DONNEZ DES PANTOUFLES

C'est un cadeau de Noël ou du Jour de l'An qui ne manquera pas de faire plaisir à n'importe quel membre de la famille.



Pantoufles

de cuir de satin de feutre d'Edredon

Fabrication canadienne, anglaise, américaine.

Prix pour toutes les bourses.



Au public en général et à tous nos fidèles clients

NOUS SOUHAITONS DE TOUT COEUR

--- Un ---

JOYEUX NOEL



Tooke
BROS LIMITED

UNE CHEMISE
UN PYJAMA
UNE CRAVATE
"TOOKE"

Sont des cadeaux qui ne manqueront pas de faire plaisir.

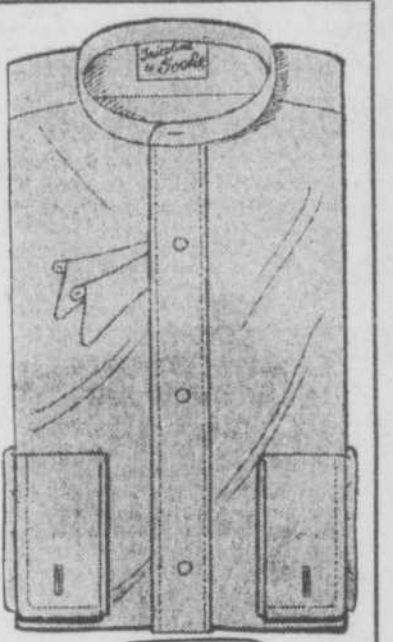
AU PAPA
AU FRERE
MEME A L'AMI

Nous avons ces marques réputées à prix très modiques savoir:

CHEMISES \$1.95 à \$2.50
PYJAMAS \$1.50 à \$1.95
CRAVATES 49c, 75c, \$1.00

Très beaux choix de dessins.

Livrés dans une belle boîte de fantaisie.



Visitez notre rayon DE LA PORCELAINE

Prenez quelques minutes pour faire le tour de notre RAYON DE LA PORCELAINE et vous trouverez promptement la solution de vos problèmes de cadeaux.

Voyez nos nombreuses tables remplies de spéciaux épatants.

Voyez nos Lampes de table.

Voyez nos superbes plafonniers (lustres).

Voyez notre choix immense de toutes sortes d'objets décoratifs.

Voyez nos superbes chefs-d'œuvre en marbre.

Voyez ce que vous pouvez acheter de très joli pour

15c 25c 50c
75c \$1 \$1.50
\$2.00

Demontigny & Ponlot
Ne demandez pas simplement
L'EAU DE JAVELLE
Exigez
L'EAU MERVEILLEUSE
Vous suez plus pour votre argent.

Echos mondains

L'honorable sénateur Georges Parent est revenu d'Ottawa, où il a passé quelques jours.

L'honorable sénateur Lucien Morand est de retour d'Ottawa, où il a passé quelques jours.

Le brigadier général et madame E. de B. Parent sont arrivés de Montréal, hier, pour passer le temps de Noël en leur ville. Les invités de madame Jules Frémont, rue Ste-Ursule.

Ont souscrit à la soirée-dansante et au bridge qui donnera la chapite St-Jean de la Vierge, le 28 décembre prochain : M. et madame H.-M. Black, le lieutenant et madame G.-E.-A. Dupuis, M. R. Fitzpatrick, M. et madame R.-P. Kernan, mademoiselle Frances Parr, le capitaine et madame Charles O'Neill, M. et madame T. Bruneau, M. et madame G.-H. Bridge, M. et madame Bertrand Denis, M. et madame C.-W.-S. Dunn, M. et madame Jules Landru, mademoiselle R. Montreuil, mademoiselle D. Power, mademoiselle S. Price, madame B.-A. Scott, M. et madame Ross Strang, madame A.-M. Tessier et M. et madame Cecil Thompson.

Madame J.-P. Landry qui a passé quelques temps à Chicoutimi, l'invitée de son fils et de sa belle-fille, est actuellement en visite chez son gendre et sa fille, M. et madame Pierre De-Guis.

Madame Edmond Chaloult recevait à son domicile, de 5 à 8, dans les salons de l'hôtel St-Jean, samedi, en l'honneur de sa fille, mademoiselle Claire Chaloult, débutante de la saison. Madame Chaloult recevait les invités en compagnie de mademoiselle Claire Chaloult.

M. et madame A.-C. Price sont arrivés d'Ottawa pour passer le Noël chez lady Price.

Madame L. Rohr, de Montréal est arrivée en ville, pour passer le temps des fêtes, l'invitée de son beau-frère et de sa sœur, le docteur et madame Louis Berger.

M. et madame René Chaloult sont partis pour les États-Unis, où ils feront un séjour prolongé.

Madame A.-C. Duquet est partie pour Montréal, où elle passera le Noël, l'invitée de son fils, M. Cyril Duquet.

Madame F.-H. Warrington, de Montréal, est actuellement en ville, et séjournera pendant les vacances, chez son fils et sa belle-fille M. et madame Ellis Warrington.

Le docteur et madame Roland Larochelle, sont à Robertsonville, pour passer le temps des fêtes, les invités de M. et de madame J.-E. Lambert.

Le major et madame Jules Landry sont arrivés, hier, de Chicoutimi. Ils passeront la fête de Noël à Québec, les invités des parents de madame Landry, l'honorable et madame W.-G. Power.

M. Maurice Tessier passe les vacances de Noël chez sa mère, madame A.-M. Tessier, au Clarendon.

M. François Turgeon est rentré en ville, de Kingston, où il poursuit ses études à l'Université de Québec, afin de passer les vacances chez ses parents, M. et madame L.-P. Turgeon.

M. et madame Farley LeMoine, de Montréal, passeront la Noël à Québec, les invités de madame D. Peters.

Mademoiselle Juliette Legendre, de Montréal, sera à Québec pendant le temps des fêtes, l'invitée de son père, M. Alfred Legendre.

Madame W.-H. Wiggins et sa fille, mademoiselle Ernestine Wiggins, ont quitté Québec, samedi, afin de se rendre dans la métropole, où elles seront les invitées du père et de la fille de madame Wiggins, le docteur et madame J.-S. Common.

M. Mitchell Campbell est rentré en ville, de Kingston, où il poursuit ses études à l'Université de Québec, afin de passer les vacances avec ses parents, M. et madame L.-W. Campbell.

Madame Fred Russell, de Grand-Mère, est de passage en ville, l'invitée de sa mère, madame Hone. Elle séjournera pendant le temps des fêtes.

Mademoiselle M.-A. Prescott, de Loretteville, est partie pour Port Williams, N.-B., où elle séjournera pendant les vacances.

Mademoiselle Edith Simpson, étudiante de l'Université de Mount Allison, est arrivée, vendredi, de Saskatoon, pour passer la Noël, chez ses parents, M. et madame Guy Simpson.

Mademoiselle W. Gordon, de Kingston, est arrivée à Québec, samedi, afin de séjourner pendant les vacances, l'invitée de son frère, le révérend docteur A.-M. Gordon.

M. Adolphe Lecomte, secrétaire-trésorier de la municipalité de Pont-Viau, sa femme et ses deux enfants,

sont les invités de M. et de madame Edmond Lecomte, de Québec à l'occasion de la fête de Noël.

M. Marc Donohue, avocat, qui passe un an à l'Université de Harvard, est arrivé à Québec samedi, pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An. Il est chez ses parents, le colonel et madame J.-T. Donohue.

Les cadets Tom et Guy Savard, R.M.C., du collège militaire de Kingston, sont à Québec pour passer les vacances chez leurs parents, M. et madame Alfred Savard.

M. le docteur et madame Arthur Fafard font part de la naissance d'un fils.

Madame W.-M. Dobell est partie, hier, pour Montréal, où elle passera le Noël chez son fils, M. Curzon Dobell, et madame Dobell.

M. Colin Lindsay, de Cornwall, passera le temps de Noël en notre ville, l'invité de ses parents, M. et madame R.-F. Lindsay.

M. W.-M. Dobell s'est embarqué, hier, à Halifax, pour un voyage de quelque temps en Angleterre.

M. Bill, Pat et Joseph Byrne, étudiants, au collège St-Patrick, Ottawa, passent le temps des fêtes chez leurs parents, M. et madame Frank Byrne, de Charlesbourg.

M. et madame J.-A. Gagnon, de Ste-Croix, seront les invités de M. et de madame A. Richard, de Montréal, pour le temps de Noël.

M. Gérard Vézina est de passage à St-Alexandre, Kamouraska, chez sa mère, madame (Dr) Vézina, pour le temps de Noël.

M. Joseph La-Vie de Rimouski, passera quelques jours en ville, l'invitée de mademoiselle Jeanne Dufour, Dufour.

M. Walter-A. Capeman, de Kénogami, passe la Noël chez ses parents, M. et madame H.-F. Capeman à Québec.

A MONTREAL

Madame Jacques Fortier a offert une coquette partie hier après-midi, en l'honneur de mademoiselle Simone Elie et de son fiancé.

Un déjeuner fut offert samedi par mademoiselle Clémentine et Marie Clément en l'honneur de M. Jean Desj.

Madame Lucien Forget recevait à dîner, à l'hôtel Mont-Royal, pour sa nièce, mademoiselle Jacqueline Cummings, débutante, au soir de la soirée-dansante qui donnera mademoiselle Aline Rolland, samedi le 5 janvier prochain.

Madame Joseph Nolin recevait à dîner, jeudi dernier, à l'hôtel Mont-Royal, en l'honneur de madame Henri Desrochers, autrefois de Québec.

Madame Marcel Bernier recevait à l'heure du thé, le 10 janvier, pour mademoiselle Simone Elie.

A OTTAWA

Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la comtesse de Pesabour ont honoré de leur présence les organisateurs de la danse du May Court Club, au Royal Ottawa Golf Club, vendredi soir. Mademoiselle Jean MacLean, vice-présidente, recevait, en compagnie de lady Perley et de madame Louis White.

Sir M. J. Hankey, de Londres, est en ce moment à Rideau.

Le ministre du Japon au Canada, l'honorable Igumasa Tokugawa et mademoiselle Tokugawa ont donné, jeudi après-midi, une réception d'adieu, à l'occasion de leur prochain départ pour la Turquie. Les invités étaient au nombre de 150.

Madame Austin Gilles est de retour de Montréal, où elle a séjourné quelques jours.

M. et madame G.-B. Greene passeront la Noël à Toronto, les invités de M. et de madame Britton-B. Osler.

Madame Guyenne Francis, de Toronto, passera le temps de Noël, à Ottawa, l'invitée de madame Hugh Fleming.

M. Rowley Booth est de retour de l'Université Queen's pour les vacances de Noël.

Mademoiselle Phyllis Davies a reçu à dîner avant la danse du May Court Club.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCÉES Soyez sûr d'être satisfait

Nos Souhaits à Tous

Un Joyeux Noël

Les Directeurs
et le Personnel de

Maurice Pollack Ltée

"Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté"

Ypres, 25 décembre 1917
A Mlle Marguerite C.

Québec.

Bien chère amie,

Si j'ai pu de 8 mois que je suis

au front, et, comme vous pouvez le

constater par mes lettres que j'étais

de faire la plus fréquente possible

et surtout par les communi-

qués officiels, les choses n'ont guère

changé depuis mon arrivée en Euro-

pe. Quand donc l'effort cauchemari-

prendra-t-il fin?

Ma division est encore en position

dans le secteur d'Ypres; les Alle-

mands semblent avoir juré d'infan-

tilier cette ville belge, car depuis la

déclaration de la guerre, elle a été

constamment attaquée par l'ennemi.

C'est dire que nous sommes jour et

nuit sur le qui-vive. Heureusement,

depuis ma dernière lettre, les enga-

gements sérieux furent assez épa-

rés. Nous avons eu le plus sérieux

avant-hier. Résultat: une vingtaine

de blessés, mais, grâce à Dieu, aucun

de nos braves compagnons n'a été

mortellement atteint. Aujourd'hui,

après la messe de minuit, les deux

campes ont repris leurs positions et

un calme relatif règne dans notre

zone.

Je profite de ce calme pour vous

écrire, un conte de Noël! Eh oui!

Si j'ai pu de 8 mois que je suis

au front, et, comme vous pouvez le

constater par mes lettres que j'étais

de faire la plus fréquente possible

et surtout par les communi-

qués officiels, les choses n'ont guère

changé depuis mon arrivée en Euro-

pe. Quand donc l'effort cauchemari-

prendra-t-il fin?

Ma division est encore en position

dans le secteur d'Ypres; les Alle-

mands semblent avoir juré d'infan-

tilier cette ville belge, car depuis la

déclaration de la guerre, elle a été

constamment attaquée par l'ennemi.

C'est dire que nous sommes jour et

nuit sur le qui-vive. Heureusement,

depuis ma dernière lettre, les enga-

gements sérieux furent assez épa-

rés. Nous avons eu le plus sérieux

avant-hier. Résultat: une vingtaine

de blessés, mais, grâce à Dieu, aucun

de nos braves compagnons n'a été

mortellement atteint. Aujourd'hui,

après la messe de minuit, les deux

campes ont repris leurs positions et

un calme relatif règne dans notre

zone.

loges des officiers, sorte de trou-

ceux à 6 pieds sous terre, aménagés

tant bien que mal avec du bois et

des sacs de sable. L'autel portatif

de l'aumônier fut installé sur une

table. Vers minuit, moins cinq, com-

me le calme régnait toujours entre

les lignes, les hommes de la divi-

sion, avec des airs de mystère, péné-

trèrent un par un dans la "chapelle",

ne laissant dans la tranchée que les

sentinelles en service. Et la messe

commença, une messe bien unie, sans

chant. Les premiers chrétiens dans

les catacombes n'assistaient pas au

saint Sacrifice d'une manière plus

recueillie que mes compagnons et

moi. Les circonstances étaient si so-

lennelles, si impressionnantes! Nous

communions très nombreux, nous

étant confondus dans le courant de la

soirée.

Et quand la cérémonie fut termi-

née, le célébrant se tourna vers nous,

et, d'une voix basse remplie d'émoti-

on, il nous parla de la naissance

de l'Enfant-Jésus, des misères que

celui-ci avait endurées dès sa venue

en ce monde, il insista sur le mes-

sage de paix que ce Dieu-Enfant avait

apporté, 1900 ans auparavant, aux

"hommes de bonne volonté". Il nous

demandait de supplier l'Enfant

de la Crèche de bien vouloir restau-

rer la paix en Europe et dans le

monde, nous montrant que la guerre

n'était pas voulue de Dieu, mais

qu'elle était produite par les mes-

quineries et les bassesses des hom-

mes. Il nous exhorta à prier pour la

paix, nous surtout qui connaissions

les horreurs de la guerre.

Jamais, chère amie, je ne com-

prendrai mieux qu'en cette circonstance,

la sublime beauté de ces paroles:

"PAIX SUR LA TERRE AUX

HOMMES DE BONNE VOLON-

TE". A deux pas du champ de ba-

taille, à portée de fusil de l'ennemi,

je rêvais de cette paix promise par

les messagers célestes, dans la nuit

de Noël, de cette paix si souvent

batifolée et brisée par les hommes, de

cette paix gagnée parfois au prix de

luttres atroces et interminables, de

souffrances inouïes.

De votre fiancé,

PAUL B.

Adjudant à la 38e brigade.

— Ls. de G. G.

A quoi bon essayer de vous dé-

scrire, mon cher ami, en cette nuit

de Noël, la première passée au front

de tous ceux qui ne sont cher-

loin de cette bonne église paroissiale

qui fait quitter sa patrie, petite ou

grande, pour l'apprécier. Il faut avoir

senti l'appréhension de la guerre, pour

apprécier la paix, et la paix telle que

promise par les Anges.

Excusez-moi, chère amie, si je

verse dans la rhétorique, dans l'em-

phase; je suis encore sous le coup

de l'émotion ressentie cette nuit,

émotion accrue par 8 mois de ser-

vice actif au front, 8 mois de fati-

gues, de privations, de souffrances

physiques et morales. Je comprends

tellement la responsabilité de ceux

qui font la guerre pour la guerre

ou qui font tout pour la prolonger

au mépris des vies sacrifiées, des

souffrances endurées.

Je m'arrête; je vous avais promis

un conte de Noël et je viens de

vous servir une dissertation philoso-

phique. Quant à moi, je réalise que

j'ai vécu, cette nuit, les heures les

plus pathétiques, les plus belles de

ma vie; les circonstances dans les-

quelles cette messe était célébrée, l'é-

loquence de notre aumônier, la pro-

phétie de l'ennemi, le danger d'une

attaque fortuite, tout concourait

à nous impressionner davantage. Ces

lignes n'ont d'autre but que de vous

dire ce que j'ai ressenti cette

nuit, et à quel point je me réjouis

de ces choses qui ne se décrivent pas, voilà

pourquoi j'ai laissé délibérément

de côté des détails que vous ima-

ginerez aisément.

J'espère que vous avez passé une

bonne et agréable fête de Noël, et

que la présente vous trouvera ryan-

de santé et... d'optimisme.

Quant à moi, je me porte assez bien

en dépit des fatigues et de l'humidi-

té de la tranchée. Continuez de

prier Dieu pour qu'il m'accorde de

voir la fin des hostilités et la res-

tauration de la paix mondiale et ce,

le plus tôt possible.

De votre fiancé,

PAUL B.

Adjudant à la 38e brigade.

— Ls. de G. G.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCÉES

LES MARIAGES PRINCIRS EN ANGLETERRE

C'est la première fois depuis 1803 — il y a 71 ans — qu'un prince royal anglais a épousé une étrangère. A cette époque, l'accueil fait à la princesse Alexandra, que le prince de Galles, le futur Edouard VII, allait épouser, fut comparable à celui que Londres vint de faire à la princesse Marina de Grèce.

C'est à Gravesend que le fils aîné de la reine Victoria était allé attendre sa fiancée, comme le duc de Kent vint de le faire à Douvres. Le terminus de la ligne du South-Eastern Railway était alors à Southwark, sur la rive droite de la Tamise et la police fut impuissante à maintenir la foule immense venue acclamer celle qui s'allait à l'héritier du trône. Le pont de Londres était complètement embouteillé et il fallut quatre heures à la voiture qui emmenait le couple de fiancés pour arriver à la résidence royale de Paddington, où l'attendait la reine Victoria.

AU MANDCHOUKOU

Tokio. — Le général Jiro Minami, qui passe pour être partisan d'une politique énergique à l'égard de la Chine, a été nommé ambassadeur du Japon auprès du gouvernement du Mandchoukouo, et commandant en chef des forces militaires japonaises dans ce dernier pays.

D'après le protocole du 15 septembre 1932, signé entre le Japon et le Mandchoukouo, le commandant en chef japonais, qui dispose d'une superbe armée de 60,000 hommes, est responsable de la défense et de la politique du Mandchoukouo.

Comme ambassadeur à la cour de l'empereur Kang Teh, à Hsinking, il est le "conseiller" du Japon dans l'empire du Mandchoukouo.

En attendant que la reine Victoria, alors en deuil du prince consort, soit de la souveraine se tennit son neveu, âgé de quatre ans, qu'elle appelle le petit William et qui devait devenir Guillaume II, ex-empereur d'Allemagne.

Complets et Paletots

à prix spéciaux pour les fêtes



Tout le chic que vous recherchez dans

Ce Complet

Avec 2 paires de pantalons

19⁵⁰

Vous rencontrerez dans ce groupe admirable, les plus beaux worsteds gris, brun, et bleu rayé ou quadrillé, ainsi que la plus fine qualité de serge bleue marine. Manches ouvertes et doublées de soie, finies à la main. Ceinture extensible au pantalon : bas très large. Devants ordinaires ou croisés au veston. Nous avons l'assortiment au grand complet pour ajuster tous les physiques.

Tailles : 34 à 46

En raison du prix et de la qualité

Ces Paletots

vont se vendre jusqu'au dernier

17⁹⁵

Tissus de renom tels que les tweeds écossais, drap Elysian, drap barrymore velouté, tweed Harrotext, etc. Garantis tout laine, légers à porter mais confortables. balmaccart, ample, raglan, ajusté, avec ou sans ceinture. balmaccan, ample, raglan ajusté, avec ou sans ceinture.

Tailles : 34 à 44.

2e Etage — Syndicat

Le GUIDE DES JOLIS CADEAUX

Pour les Cadeaux intimes--La fine lingerie que toute femme adore de porter --



Jupons (Combinaisons)

en crêpe de Chine ou satin garnis à profusion de belle dentelle au bas et à l'encolure. Bretelles ajustables pour porter avec les robes de gala. — C'est un cadeau princier 2.49

Robes de nuit

en crêpe de Chine pêche avec fleurettes rouges. Styles sans dentelle et épaulettes finies avec un gracieux volant. — Encolure en V. — Simple mais d'un goût subtil 3.29

Pantalons (Panties)

Genre nouveau pour porter sous vos toilettes de soirée. Ouverts aux côtés, élastique à la taille et travaillés d'une jolie dentelle. Couleurs : pêche et rose 98c et 1.29

Kimonos

de satin uni rose, bleu pâle et foncé, rouge vin et noir. Style à draper avec manches longues ordinaires. — Poche à la poitrine avec appliqué. — Col châle avec revers 4.49

Tous ces articles peuvent être emballés gratuitement dans une jolie boîte de fantaisie si désiré.

1e Etage — Annexe de la Couronne

Robes de nuit

en crêpe de Chine ou en satin rose et pêche. Large dentelle à l'encolure et disposée çà et là en appliqué. Très belle pièce qui fait un charmant déshabillé. — C'est ce que vous offrirez à Noël 3.95

Pantalons (Panties)

en crêpe de Chine fond pêche garni de fleurettes rouges. Soutien-gorge du même matériel et de coupe excellente. Les deux articles offerts à un seul prix pour cette semaine 1.95

Pyjamas de luxe

Style une pièce en tricot garanti indémodable. Appliqués de dentelle, col croisé, en V ou tailleur. — Diverses garnitures de boutons métalliques, ou de corozo. — Très belle valeur à 2.95

Kimonos

de crêpe imprimé de jolis motifs de fantaisie. Manches trois-quarts et coupe très ample. Col russe ou châle au choix. Modèles très chic et faisant un beau déshabillé 3.95



L'Elégance pour toutes et à bon compte--

Des prix pour rendre les femmes irrésistibles et pour convaincre les plus sceptiques.

Lot No 1

Un lot épating de robes que vous revêtirez avec plaisir pour les réceptions. Le prix est excessivement bas, mais par exemple la qualité est exceptionnelle. Crêpe "Sheer" et rugueux. Jupe longue, un peu godée et très moulante aux hanches. Style à manches courtes et d'un genre tout différent.

Tailles : 14 à 38.

2⁴⁹

Lot No 2

Un groupe non moins attrayant et vous prendrez plaisir à choisir dans une grande variété de styles nouveaux et surprenants. Crêpes plats et onduleux aux couleurs pastel et vives. Manches courtes ou longues. Venez de bonne heure car ce lot ne durera pas éternellement.

Tailles : 14 à 38.

2⁹⁸

Lot No 3

Le style tailleur qui fait très chic pour l'après-midi. — Coupe nouvelle avec plis à la jupe et diverses garnitures à la taille, où l'organdi prime. Aussi, le genre tunique qui a forte emprise sur nos élégantes. En un mot, rien que des modèles pour vous séduire, au premier coup d'oeil.

Tailles : 14 à 38.

4⁹⁸

3e Etage — Annexe St-Joseph

Mules d'appartements et Pantoufles --

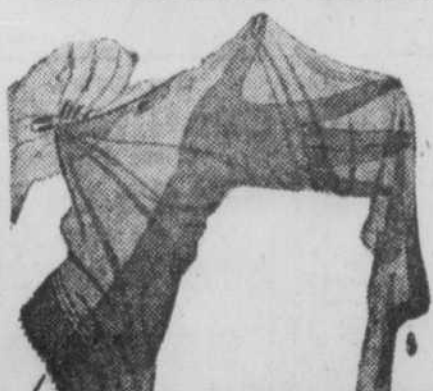
2⁵⁰

Que ce soit en satin ou en crêpe, nous avons un assortiment de 10 nuances différentes. Les modèles sont variés à l'infini et nous ne pouvons donner ici une description fidèle de chaque. — Pointures : 2 à 8.

Rez-de-Chaussée — Annexe de la Couronne



Des Bas...des Gants...c'est ce qui se donne beaucoup comme cadeau--



Bas de crêpe, service et chiffon de Orient, Weldrest et Corticelli. Bas entièrement façonnés, talons français et bouts de pieds renforcés pour un long usage. Avec boîte de fantaisie 1.00

Gants de kid d'importation belge et française, qualité exceptionnelle et peau très souple. Genre avec poignets évasés ou avec boutons. Chaque paire enveloppée dans une jolie boîte de fantaisie. 1.69 à 3.75

Rez-de-Chaussée — Syndicat



Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LTEE



Un parapluie comme étrennes

Madame le recevra avec grand plaisir

Nous avons un grand assortiment de modèles tout nouveaux que nous venons justement de rentrer pour le commerce des fêtes. Soie imperméable et baleines de paragon. Poignées d'ambre ou de chrome de formes originales. Nuances de brun, bleu marine, et noir. Livré dans une jolie boîte de fantaisie pour les fêtes.

2.49 à 6.90

Rez-de-Chaussée — Syndicat

Les Castors de Québec ont obtenu leur franchise en permanence

Distribution de trophées et prix chez les Employés Civils

Le tournoi de grosses quilles de l'A. S. des E. C. se terminait vendredi, à la salle Frontenac — Remise des trophées et prix par le président J.-Emile Dion, samedi soir à la salle Devarennes — E. G. Pearson se classe premier avec 1,296 points, soit une moyenne de 185.1 — Jos Couture et M. Gignac en tête chez les joueurs non réguliers et débutants.

Le tournoi de grosses quilles de l'Association Sportive des Employés Civils s'est terminé vendredi dernier, à la salle Frontenac. Afin de couronner dignement cet événement sportif annuel, avait lieu la salle Devarennes, samedi soir, la distribution des trophées et prix sous la présidence de M. J.-Emile Dion. En plus de quelque cinquante membres et amis de l'Association, mentionnons MM. Arthur-D. Hébert, René Dupuis et Ernest Pearson, membres du comité des quilles, Edgar Morin, secrétaire de l'A.S. des E. C. Jos Devarennes, propriétaire de la salle Frontenac et Adrien Marois, publiciste.

Quatre-vingt-deux concurrents prirent part au tournoi. E.-G. Pearson se classe premier avec un total de 1,296 points pour sept parties, soit une moyenne de 185.1. En tête des joueurs non réguliers vient J. Couture avec 1,017, moyenne 145.2, et chez les débutants, M. Gignac occupe le premier rang avec 844 points, soit une moyenne de 120.5.

A noter que chez les réguliers, la meilleure partie simple de même que la meilleure partie sur l'allée No 7, fut jouée par E.-G. Pearson, 254 points; chez les non réguliers, meilleure partie simple, 175, L. Boulanger, meilleure partie sur l'allée No 7, 170, C.-A. Tessier; chez les débutants, meilleure partie simple, 142, M. Gignac, meilleure partie sur l'allée No 7, 139, René.

Avant la remise des trophées et prix, le président de l'Association, M. Dion, félicita les membres de leur bel esprit sportif et il eut quelques bons mots à l'adresse des vainqueurs. M. Hébert parla ensuite des activités du comité de quilles et du tournoi dont on venait de faire une réussite, et remercia les chroniqueurs sportifs pour la belle publicité qu'ils avaient accordée à l'A. S. des E. C. MM. René Dupuis, Charles Milville, Deschênes et Edmond Piché terminèrent la série des discours.

Le trophée challenge Genest, à débattre durant trois années, gagné par les Travaux Publics, fut remis à M. René Dupuis. M. E.-G. Pearson a décroché le trophée Métivier, étant le meilleur compte du tournoi, et M. Gignac le trophée Bolduc, le meilleur scoreur chez les débutants. Des prix en argent et des cigarettes furent distribués aux gagnants. Laurendeau, J.-T.-A. Lambert et Johnny Pouliot avaient donné des prix en argent; la compagnie Grotti, des cigarettes, et la compagnie Coca-Cola, des liqueurs douces.

Voici le classement final chez les joueurs réguliers, non réguliers et débutants:

Joueurs réguliers	Points	Moy.
E.-G. Pearson	1,296	185.1
Art. Hébert	1,252	178.8
Léon Lefebvre	1,232	177.8
Edgar Morin	1,223	174.7
Paul Lemay	1,213	171.8
Alf. Couture	1,017	145.2
René Dupuis	1,017	145.2
R.-S. Todd	1,191	170.1
Ernest Pearson	1,181	168.2
Orland Beaulieu	1,174	169.1
Albert Piché	1,131	159.7
Roméo Clavel	1,105	157.8
Antonio Tremblay	1,104	157.7
Martel Malouin	1,095	156.4
J. Maurice Pouliot	1,083	154.7
M. Larue	1,081	154.7
C. Lemond	1,080	154.2
L.-P. Laverdière	1,074	153.4
C. Gauthier	1,061	151.5
H. Poirier	1,058	151.1
J.-C. Nadeau	1,049	149.8
H. Gauthier	1,038	148.2
L. Poirier	1,037	147.2
D. Tanguay	1,015	145.3
H. Clark	1,013	145.0
Paul Morin	1,014	144.8
Philippe Leveille	1,010	144.1
P. McCulloch	1,005	143.5
Roméo Savard	1,004	143.4
H. W. Lewis	998	142.5
Jos. Marie	994	142.0
Louie Langlois	994	142.0
Le St-Maire	990	141.4

MAPLE LEAFS ONT BLANCHI BLACK HAWKS

SCORE 1-0

Toronto, 24 (P. C.) — En battant les Chicago Black Hawks par 1 à 0, samedi soir, les Toronto Maple Leafs ont donné à George Hainsworth l'opportunité d'enregistrer son quatrième blanchissage de la saison.

Le point décisif fut compté par Harvey Jackson, sur la passe de Hec Kilrea, en troisième période. Au début de la 14,000 spectateurs applaudirent vigoureusement à cet exploit.

Vingt punitions furent distribuées au cours de la joute qui fut, comme on le connaît, très rude. Avant la mise au jeu, les joueurs des deux équipes rendirent un hommage touchant à la mémoire de Charlie Gardiner, brillant gardien des Chicago Black Hawks, décédé le printemps dernier.

SOMMAIRE
Première période
Punitions: Cook (2), Day, March, Cotten, Jackson, Kendall.

Deuxième période
Punitions: Day, Thompson, Priemeu, March, Jackson, Trudel, Conacher.

Troisième période
1—Toronto, Jackson (Kilrea) 18.19
Punitions: Coulter, Jackson, Romnes, Burke, Metz, Kendall.

Arbitres: A. G. Smith et Dinny Dinmore.

UNE HERITIÈRE
Nos félicitations à Lionel LeBel, l'heureux père d'un nouvel héritier, une jolie fille, depuis hier soir, et nos meilleurs vœux à madame LeBel.

LE HOCKEY
—
N. H. L.

Rangers 2
Montreal 1
Detroit 3
Boston 1
Canadiens 2
St-Louis 1
Chicago 0
Toronto 1

CAN.-AMERICAINE
Providence 1
Philadelphia 4
Canadiens 4
Chicago 1
Detroit 2

INTERNATIONALE
Syracuse 1
Cleveland 5

DIMANCHE
N. H. L.
Americans 1

CAN. - AMERICAINE
Québec 2
New-Haven 3

RAILWAY-PAPER
Anglo 5
C. P. R. 5
Hebdo-Laval 5
Journal 1

INTERNATIONALE
Syracuse 3
Buffalo 1
Detroit 2

NEW-HAVEN
L'EMPORTE SUR QUEBEC

SCORE 3-2

New-Haven, 24 (P. A.) — Grâce au point de Holm, en troisième période, les Aigles de New-Haven ont défait les Castors de Québec par 3 à 2 hier soir.

Gracie compta le premier point des Aigles en période initiale, sous la passe de Holmes. En période suivante, McCully accepta la double passe de Jackson et Gracie pour enregistrer le deuxième point du New-Haven.

Les Quenneville scora le premier point des visiteurs sur la passe de Jacques Toupin, et Paul Runge accepta la passe d'Alexandre en dernière période, pour déjouer Moore, portant ainsi le score à 3 à 2 en faveur des Aigles.

La partie donna lieu à du jeu rapide. Douze punitions furent distribuées.

ALIGNEMENTS
NEW-HAVEN: Buts, Doran, Défenses, Red, Défenses, Jackson, Centres, McCully, Ailes, Gracie.
SUBS: New-Haven: Gray, McBride, Perkins, Holmes, Moynaux, Mitchell, Roubell, Sub: Québec: Toupin, Quenneville, Wilson, Alexandre, Burke, Lafrance.

Arbitres: Mallon et Shay.

SOMMAIRE
Première période
1—New-Haven, Gracie (Holmes) 9.14
Punitions: Red Doran, Bourgault, Moynaux, Perkins.

Deuxième période
2—New-Haven, Gracie (Holmes) 2.08
Punitions: Lavery, Moynaux, Buckles, et J. Doran.

Troisième période
3—Québec, Quenneville (Toupin) 18.47
4—New-Haven, Holmes (Gracie) 18.50
Punitions: Runge, Alexandre, Red Doran, J. Doran.

A l'issue de leur réunion à New-Haven, hier, les gouverneurs de la ligue Canado-Américaine ont annoncé que les Castors de Québec possédaient maintenant leur franchise en permanence — On amendera les règlements afin de rendre les joutes plus rapides et pour amoindrir l'usage du sifflet — Le 1er mars est la dernière date pour changer les joueurs d'une équipe.

Les Castors de Québec possèdent enfin leur franchise en permanence. Tel qu'il appert par la dépêche suivante de la Presse Associée, cette importante décision fut prise, hier, par les gouverneurs de la ligue Canado-Américaine réunis en assemblée, à New-Haven.

Ceci mettra un terme à l'incertitude qui persistait depuis vieille date, chez les partisans du Québec. Voici ce que nous communiquons la Presse Associée au sujet de l'assemblée des gouverneurs de la Canado-Américaine:

New-Haven, 24 (P. A.) — Les gouverneurs de la ligue Canado-Américaine réunis en assemblée ici, hier, ont adopté le règlement du lancer de punition tel que mis en vigueur, récemment, dans la N.H.L. Il a été aussi décidé que le 1er mars prochain sera la dernière date à laquelle il sera permis de changer les joueurs d'une équipe.

Une franchise permanente a été accordée aux Castors de Québec, lequel club était à contrat chaque année. Dans le but de rendre les joutes plus rapides, il se peut que certains changements soient apportés aux règlements afin d'amoindrir l'usage du sifflet. On en viendrait à une décision à ce sujet dès mercredi alors que le comité chargé de ce cas présentera son rapport.

Assistaient à la réunion, sous la présidence de M. James-E. Dooley, MM. Arthur-H. Ross, du Boston; Gene Dubuc et Lou Pieri, du Providence; Lucien Garneau et Albert Leduc, du Québec; Herbert Gardner, du Philadelphie; Nathan Podoloff et Frank Carroll, du New-Haven.

La prochaine assemblée des gouverneurs de la Canado-Américaine dans le but d'arrêter les dates de la série du championnat aura lieu le 24 janvier.

LES BONS SPORTS

Demain après-midi, la ligue des Bons Sports présentera un autre programme intéressant, à l'Aréna.

A 2 heures précises, le Royal 22e rencontrera le Silver Granite; à 3 h. 30, le Carignan jouera contre la Buanderie Lévis.

Le classement actuel des clubs du circuit Lachance, permet d'anticiper que ces deux joutes seront disputées avec acharnement.

La saison du curling débute brillamment au Jac-Cartier

Le tournoi traditionnel entre les équipes Président et Vice-président se termine par la victoire des "V.-P.", au score de 27-17 — Le Bonspiel sera tenu du 4 au 9 février — Mercredi soir débutera la compétition St-Lawrence — Souper canadien, "jitney" et... dindes.

L'ouverture officielle du club de curling Jacques-Cartier, samedi soir, donna lieu à une réunion des plus charmantes à laquelle prenaient part une quarantaine de membres et invités, au chalet du Parc Victoria.

Dans l'après-midi avait eu lieu le tournoi traditionnel entre les équipes Président et Vice-président. Les matches furent chaudement disputés. Après de brillants efforts, les "vice-présidents" finirent par l'emporter sur leurs vieux rivaux, au score de 27-17.

Le sommaire des matches est le suivant:

Président
Henri Côté
E. Morency
Aimé Dery
Olivier Drouin
"skip" 4

Vice-présidents
Art. Egan
G. Drouin
W. Samson
"skip" 5

G. Brouillette
F. Hackett
Henri Auger
Réal Talbot
"skip" 5

Alex. Grenier
C.-A. Vézina
J.-A. Trotter
"skip" 8

Dans la soirée eut lieu le souper canadien présidé par M. J.-Aimé Dery. A la table d'honneur avaient pris place: MM. Oscar Auger, président de la compagnie de Curling Jacques-Cartier; Olivier Drouin, vice-président du club; l'échevin Wilfrid Samson, Gaudias Drolet, président du comité des glaces, Emile Morency, président du comité des joutes, Georges Couillard, président et gérant-général de la Brasserie Champlain, Lionel LeBel et Edmond Piché.

Les autres convives étaient MM. J.-B.-E. Forques, Oscar Arel, J.-A. Trotter, Léo Pelletier, V.-A. Vézina, Georges Jeffrey, Roméo Blanchet, Jules Lépine, J.-L. Trudel, Arthur Egan, Henri Côté, Jos. Fréchette, Robert Prémont, J.-M. Dessureault, Gaudias Brousseau, Henri Giguère, Gaston Brouillette, G.-E. DesRochers, J.-A. Chantal, J.-E. Pouliot, Henri Auger, Alexandre Grenier, Emile Labrecque, Louis Lavoie, A. Toller, Emile Drolet, Frank Hackett, Lionel Letourneau, J.-A. Giroux, Réal Talbot, etc., etc.

A l'issue du souper, le président Dery annonça que le Bonspiel serait tenu du 4 au 9 février. Il invita les convives à former le plus grand nombre d'équipes possible afin que le Jacques-Cartier puisse figurer dignement lors du grand tournoi annuel et termina en disant que le grand banquet du Bonspiel, deux fois remis, aurait lieu cette année.

Invité à porter la parole, M. Emile Morency, président du comité des joutes, donna le résultat du tournoi Président vs Vice-président et annonça que la compétition pour le trophée St-Lawrence commencerait dès mercredi soir.

Arthur Egan, président du comité des recrutements, suggéra que chacun des membres amenât un nouveau membre, ce qui aiderait grandement à former au moins dix équipes pour le Bonspiel.

Le "Jitney" fut gagné par MM. Georges Jeffrey, au premier rang, Frank Hackett, second; Henri Auger, troisième, et Jules Lépine, quatrième (après un tirage au sort). Mentionnons que chacun des concurrents reçut un joli cadeau de chaise, donné de la Canadian Import, représentée par M. Henri Côté.

Le résultat de la raffle est demeuré inconnu mais nous savons pour notre part, qu'un bon tiers dut recourir de nombreux "trente sous" sans cependant obtenir la pièce de résistance tant convoitée.

LES ARROWS ONT RAISON DES REDS
SCORE 4-1
Philadelphie, 24 (P. A.) — Les Arrows de Philadelphie ont enregistré une magnifique victoire sur les Reds de Providence, samedi soir, au score de 4 à 1, grâce à l'efficacité de leur jeu.

Leslie compta le point qui devait éviter le blanchissage au Providence, en deuxième période, à la suite d'une montée individuelle.

SOMMAIRE
Première période:
1—Philadelphie, Forslund (Saunders et McCabe) 17.12
Punitions: Nichols 2, Saunders.

Deuxième période:
2—Philadelphie, Jack (Owens et Collings) 13.42
3—Philadelphie, Herget (Hudson) 18.22
4—Providence, Leslie (Punitions: Desmarais 2, Ranger).

Troisième période:
5—Philadelphie, Hudson (Desmarais) 18.41
Punitions: Nichols, McGoldrick, Arbitres: Mallon et Stevenson.

LES RANGERS DEJOUENT LES MAROONS

SCORE 2-1

Montréal, 24 (P. A.) — Les New-York Rangers ont emporté sur les Maroons de Montréal au score de 2 à 1, samedi soir, grâce à la belle tenue de Kerr dans leurs filets et aux deux points de Bun Cook.

La ligne Bun Cook-Bill Cook-Boucher fut responsable des points des Rangers. Earl Robinson évita le blanchissage aux Maroons en dernière période, sur la double passe de Conacher et Blinco.

SOMMAIRE
Première période
1—Rangers, F. Cook (W. Cook, Boucher) 14.53
Punition: Aucune.

Deuxième période
2—Rangers, F. Cook (W. Cook, Boucher) 10.12
Punition: Seibert.

Troisième période
3—Maroons, Robinson (Conacher, Blinco) 6.29
Punition: Johnson.

C. D. G. défait le N.-D. du Chemin
Le C. D. G., de Giffard, a défait le N.-D. du Chemin qui remplaçait le Collège des Jésuites, au score de 2 à 1.

Georges Girard a compté le premier point du C. D. G. sur une passe de R. Lapointe. Alf. Turcotte se chargea d'enregistrer le second.

Anglo et Hebdo-Laval défont C. P. R. et Le Journal 5-1, 6-2

Les deux joutes à l'affiche de la Railway-Paper, hier après-midi, sont marquées d'exhibitions de pugilat — Une vingtaine de punitions, dont un "match foul" et trois majeures — Le C.P.R. perd par 5 à 1 aux mains de l'Anglo-Pulp — Un point que l'arbitre Ratté ne voulut pas accorder, met le feu aux poudres — Le Journal doit baisser pavillon devant l'Hebdo-Laval qui l'emporte par 6 à 2 — La foule s'impatiente.

Une vingtaine de punitions, dont un "match foul" et trois majeures, ont été distribuées au cours des deux joutes à l'affiche de la ligue Railway-Paper, hier après-midi, et peu s'en est fallu que nous fussions témoins de scènes aussi désastreuses que fut marquée la joute d'ouverture entre Hebdo-Laval et Anglo-Pulp, le 18 novembre dernier.

Nous croyons être témoin, hier, de quelque vendetta et n'eût été la prompte et vigoureuse intervention des arbitres (ils ne sont-ils pas infailibles), peut-être aurions-nous à déplorer, aujourd'hui, quelque nouvel accident.

Nous sommes à nous demander, encore une fois, si certains joueurs se soucient réellement d'éviter toute brutalité. Ont-ils déjà songé que les vrais amateurs de notre grand sport national ne peuvent décidément pas s'y habituer.

La première partie au programme, entre C.P.R. et Anglo-Pulp, fut à l'avantage des leaders du circuit dominical, au score de 5 à 1. Dans la seconde joute, l'Hebdo-Laval l'emporta sur Le Journal par 6 à 2. Nous résumons ici les périodes de chaque joute.

C. P. R. vs ANGLO
En deuxième période, Turgeon brisa son hockey au cours d'une mêlée près de sa cage. Le jeu a ralenti quelque peu mais le C.P.R. y a bien-tôt de tous ses atouts. La mise en échec est devenue encore plus rude et le public est à se demander si certains joueurs ne se livrent bientôt à une exhibition de pugilat. Il y a évidemment de la poudre dans l'air. Dix-huit minutes viennent de s'écouler quand Bolduc fut pris en défaut, Brodeur, O'Connell et Hamel (Keillor) comptèrent chacun un point. La mise en échec devint alors passablement rude. Turgeon, le concierge du C.P.R., est appelé à s'éloigner de ses filets pour escamoter des lancers à bout portant. Bolduc, de son côté, est revenu de sa surprise et bloque

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Des marques fameuses par le monde entier pour la Saison des Fêtes

VOICI une liste à choisir — des marques reconnues pour leur qualité et leur valeur dans le monde où l'on connaît la vraie hospitalité.

A cette Saison des Fêtes faites votre choix de cette liste, sachant que votre goût sera apprécié de vos amis, car chaque marque, à son prix, représente une valeur exceptionnelle.

WHISKYS

Grand OLD PARR	Bouteille de 26 1/2 oz.	\$3.75
USHER'S GREEN STRIPE	Bouteille de 40 oz.	\$5.65
HUNTY BLEND	Bouteille de 26 1/2 oz.	\$3.75
PETER DAWSON "SPECIAL"	Bouteille de 40 oz.	\$5.65
SANDY MACDONALD	Flacon de 13 oz.	\$1.70
OLD MULL	Bouteille de 26 oz.	\$3.25
ROBBIE BURNS	Flacon de 13 oz.	\$1.60
MITCHELL'S IRISH	Bouteille de 26 oz.	\$3.10
	Bouteille de 40 oz.	\$3.00
	Bouteille de 26 oz.	\$4.50
	Bouteille de 40 oz.	\$2.75
	Bouteille de 26 oz.	\$4.15
	Flacon de 13 oz.	\$1.35
	Bouteille de 25 oz.	\$2.50
	Bouteille de 26 oz.	\$3.00
	Bouteille de 40 oz.	\$4.65

LONDON DRY GINS

SIR ROBERT BURNETT'S WHITE SATIN GIN	Bouteille de 26 oz.	\$2.70
SIR ROBERT BURNETT'S LONDON DRY GIN	Bouteille de 40 oz.	\$4.00
VICKER'S LONDON DRY GIN	Bouteille de 25 oz.	\$2.50
	Bouteille de 40 oz.	\$3.75
	Bouteille de 25 oz.	\$2.20
	Bouteille de 40 oz.	\$3.30

RYE WHISKYS CANADIENS

SEAGRAM'S "V.O."	Flacon de 13 oz.	Bouteille de 25 oz.	Flacon de 40 oz.
(12 ans d'âge)	\$1.60	\$3.10	\$4.65
SEAGRAM'S "83"	de 10 oz.	\$1.45	\$2.80 \$4.20
(9 ans d'âge)			
SEAGRAM'S OLD RYE	de 10 oz.	\$1.00	\$2.40 \$3.60
(7 ans d'âge)			
SEAGRAM'S WHITEWHEAT	de 13 oz.	\$1.25	\$2.40 \$3.60

BOURBON WHISKEY AMÉRICAIN

PEDIGREE DE LUXE BOURBON WHISKEY	Bouteille de 16 oz.	Bouteille de 32 oz.
	\$3.40	\$6.60

Toutes les marques ci-dessus sont garanties par Distillers Corporation Limited et Joseph E. Seagram & Sons Limited

Ce n'est pas tout que d'acheter un Cadeau...

encore faut-il que le choix tombe bien en accord avec les goûts et préférences de Celui auquel vous le destinez.



Le Cadeau que tout homme préfère

Tout homme aime... Et, plus il sera difficile, plus s'impose une marque de choix.

CIGARES

Trois marques de premier choix, aux qualités irrésistibles "Gold Star", "La Delicia" et "La Flor Eminente"

"WHISTLE", "EXKI" et "NU PICK"

EN VENTE CHEZ TOUTS LES TABACONISTES LEMESURIER TOBACCO COMPANY Inc. 427 rue St-Vallier Tel.: 8427

Joyeux NOËL! à tous les fumeurs et au public en général.

GIN SEVERY
AVEC BOUCHON À VIS
VIEILLE QUALITÉ DE RENOMMÉE UNIVERSELLE
10 oz. \$1.00
20 oz. \$1.80
40 oz. \$3.30
Nouveaux prix

ALIGNEMENTS
NEW-HAVEN: Buts, Doran, Défenses, Red, Défenses, Jackson, Centres, McCully, Ailes, Gracie.
SUBS: New-Haven: Gray, McBride, Perkins, Holmes, Moynaux, Mitchell, Roubell, Sub: Québec: Toupin, Quenneville, Wilson, Alexandre, Burke, Lafrance.

Arbitres: Mallon et Shay.

SOMMAIRE
Première période
1—New-Haven, Gracie (Holmes) 9.14
Punitions: Red Doran, Bourgault, Moynaux, Perkins.

Deuxième période
2—New-Haven, Gracie (Holmes) 2.08
Punitions: Lavery, Moynaux, Buckles, et J. Doran.

Troisième période
3—Québec, Quenneville (Toupin) 18.47
4—New-Haven, Holmes (Gracie) 18.50
Punitions: Runge, Alexandre, Red Doran, J. Doran.

Les Canadiens remportent deux victoires en fin de semaine

Après avoir défait les Aigles de St-Louis au score de 2 à 1, samedi, les Canadiens l'emportèrent sur les Chicago Black Hawks par 4 à 1, hier — Lépine, McGill, Goldsworthy et Joliat comptent pour les Habitants — Joute rapide et rude mise en échec à Chicago, devant une assistance de 12,000 spectateurs.

St-Louis, 24 (P.A.) — Les deux points de Lépine et McGill, en première et dernière périodes, et le jeu effectif des joueurs de défense, ont permis aux Canadiens de Montréal de remporter leur quatrième victoire de la saison samedi soir, cette fois-ci aux dépens des Aigles de St-Louis, par 2 à 1.

Lépine donna l'avantage aux Habitants dès la première période lorsqu'il prit Beveridge en défaut après avoir reçu la passe de Larochelle. Les Aigles forcèrent le jeu, dans la suite, mais la défense du club visiteur sut repousser leurs attaques avec vigueur. Ce n'est qu'en période finale que le St-Louis parvint à égaliser le score, grâce à l'effort de Brydson qui accepta la double passe de Howie et Voss. McGill scora le point décisif pour les Canadiens, sur l'assist de Jenkins-Larochelle.

SOMMAIRE
Première période:
1—Canadiens, Lépine 1.45
(Larochelle)
Punitions: Ayers, Patterson, Jenkins.
Deuxième période:
Aucun point.
Punition: Ayers, majeure.
Troisième période:
1—Canadiens, Lépine 4.07
(Howe et Voss)
2—Canadiens, McGill 8.40
(Jenkins et Larochelle)
Punition: Joliat.
Arbitres: O. Cameron et G.-V. Goodman.

Chicago, 24 (P.A.) — Les Canadiens ont passé un excellent week-end en remportant une seconde victoire hier soir cette fois-ci aux dépens des Chicago Black Hawks, par un score de 4 à 1.

La joute fut conduite avec entrain et elle donna lieu à une mise en échec passablement rude. Une assistance de 12,000 spectateurs furent témoins de la rencontre au cours de laquelle le club visiteur eut un avantage marqué dans tous les départements.

Par cette victoire, les Canadiens occupent maintenant le troisième place dans la section canadienne de la N. H. L., soit deux points en arrière des Maroons de Montréal. Jack McGill se distingua en enregistrant deux points pour les Habitants. Goldsworthy et Joliat comptèrent chacun une fois pour le club visiteur. Gottselig scora l'unique point du Chicago.

SOMMAIRE
Première période:
1—Canadiens, Lépine 1.45
(Larochelle)
Punitions: Ayers, Patterson, Jenkins.
Deuxième période:
Aucun point.
Punition: Ayers, majeure.
Troisième période:
1—Canadiens, Lépine 4.07
(Howe et Voss)
2—Canadiens, McGill 8.40
(Jenkins et Larochelle)
Punition: Joliat.
Arbitres: O. Cameron et G.-V. Goodman.

Chicago, 24 (P.A.) — Les Canadiens ont passé un excellent week-end en remportant une seconde victoire hier soir cette fois-ci aux dépens des Chicago Black Hawks, par un score de 4 à 1.

La joute fut conduite avec entrain et elle donna lieu à une mise en échec passablement rude. Une assistance de 12,000 spectateurs furent témoins de la rencontre au cours de laquelle le club visiteur eut un avantage marqué dans tous les départements.

Par cette victoire, les Canadiens occupent maintenant le troisième place dans la section canadienne de la N. H. L., soit deux points en arrière des Maroons de Montréal. Jack McGill se distingua en enregistrant deux points pour les Habitants. Goldsworthy et Joliat comptèrent chacun une fois pour le club visiteur. Gottselig scora l'unique point du Chicago.

SOMMAIRE
Première période:
1—Canadiens, Lépine 1.45
(Larochelle)
Punitions: Ayers, Patterson, Jenkins.
Deuxième période:
Aucun point.
Punition: Ayers, majeure.
Troisième période:
1—Canadiens, Lépine 4.07
(Howe et Voss)
2—Canadiens, McGill 8.40
(Jenkins et Larochelle)
Punition: Joliat.
Arbitres: O. Cameron et G.-V. Goodman.

Chicago, 24 (P.A.) — Les Canadiens ont passé un excellent week-end en remportant une seconde victoire hier soir cette fois-ci aux dépens des Chicago Black Hawks, par un score de 4 à 1.

La joute fut conduite avec entrain et elle donna lieu à une mise en échec passablement rude. Une assistance de 12,000 spectateurs furent témoins de la rencontre au cours de laquelle le club visiteur eut un avantage marqué dans tous les départements.

Par cette victoire, les Canadiens occupent maintenant le troisième place dans la section canadienne de la N. H. L., soit deux points en arrière des Maroons de Montréal. Jack McGill se distingua en enregistrant deux points pour les Habitants. Goldsworthy et Joliat comptèrent chacun une fois pour le club visiteur. Gottselig scora l'unique point du Chicago.

SOMMAIRE
Première période:
1—Canadiens, Lépine 1.45
(Larochelle)
Punitions: Ayers, Patterson, Jenkins.
Deuxième période:
Aucun point.
Punition: Ayers, majeure.
Troisième période:
1—Canadiens, Lépine 4.07
(Howe et Voss)
2—Canadiens, McGill 8.40
(Jenkins et Larochelle)
Punition: Joliat.
Arbitres: O. Cameron et G.-V. Goodman.

Chicago, 24 (P.A.) — Les Canadiens ont passé un excellent week-end en remportant une seconde victoire hier soir cette fois-ci aux dépens des Chicago Black Hawks, par un score de 4 à 1.

La joute fut conduite avec entrain et elle donna lieu à une mise en échec passablement rude. Une assistance de 12,000 spectateurs furent témoins de la rencontre au cours de laquelle le club visiteur eut un avantage marqué dans tous les départements.

Par cette victoire, les Canadiens occupent maintenant le troisième place dans la section canadienne de la N. H. L., soit deux points en arrière des Maroons de Montréal. Jack McGill se distingua en enregistrant deux points pour les Habitants. Goldsworthy et Joliat comptèrent chacun une fois pour le club visiteur. Gottselig scora l'unique point du Chicago.

SOMMAIRE
Première période:
1—Canadiens, Lépine 1.45
(Larochelle)
Punitions: Ayers, Patterson, Jenkins.
Deuxième période:
Aucun point.
Punition: Ayers, majeure.
Troisième période:
1—Canadiens, Lépine 4.07
(Howe et Voss)
2—Canadiens, McGill 8.40
(Jenkins et Larochelle)
Punition: Joliat.
Arbitres: O. Cameron et G.-V. Goodman.

Chicago, 24 (P.A.) — Les Canadiens ont passé un excellent week-end en remportant une seconde victoire hier soir cette fois-ci aux dépens des Chicago Black Hawks, par un score de 4 à 1.

La joute fut conduite avec entrain et elle donna lieu à une mise en échec passablement rude. Une assistance de 12,000 spectateurs furent témoins de la rencontre au cours de laquelle le club visiteur eut un avantage marqué dans tous les départements.

Par cette victoire, les Canadiens occupent maintenant le troisième place dans la section canadienne de la N. H. L., soit deux points en arrière des Maroons de Montréal. Jack McGill se distingua en enregistrant deux points pour les Habitants. Goldsworthy et Joliat comptèrent chacun une fois pour le club visiteur. Gottselig scora l'unique point du Chicago.

SOMMAIRE
Première période:
1—Canadiens, Lépine 1.45
(Larochelle)
Punitions: Ayers, Patterson, Jenkins.
Deuxième période:
Aucun point.
Punition: Ayers, majeure.
Troisième période:
1—Canadiens, Lépine 4.07
(Howe et Voss)
2—Canadiens, McGill 8.40
(Jenkins et Larochelle)
Punition: Joliat.
Arbitres: O. Cameron et G.-V. Goodman.

Chicago, 24 (P.A.) — Les Canadiens ont passé un excellent week-end en remportant une seconde victoire hier soir cette fois-ci aux dépens des Chicago Black Hawks, par un score de 4 à 1.

DECEDE



M. MEDERIC CLEROUT, mécanicien-dentiste, dont le décès est survenu vendredi dernier, à Québec, fut l'un des meilleurs joueurs de quilles de notre ville. Ses nombreux amis se joignent à nous pour présenter de sincères condoléances à sa famille.

QUILLES

Voici le classement des joueurs des clubs dans la ligue de quilles St-Malo, au 19 décembre 1934:

Noms	Pts	Mo
O'Connell, H.	21	4117
Blackadder, J.-M.	16	2829
Cloutier, J.-E.	18	3190
Hébert, Ch.	6	1878
Brown, J.-A.	21	3638
Armstrong, J.	12	2079
Lévesque, J.	18	3101
Paradis, C.-E.	18	3082
Fleischer, H.-J.	15	2587
Stok, H.	18	3071
Macasey, F. S.	14	2216
Doherty, E. J.	21	3446
Shaw, J.-V.-A.	17	2812
Delaney, J.	17	2812
Perron, J.	6	891
Paradis, J.-A.	21	3081
Nieman, W.-J.	18	3190
Leblanc, J.-H.	6	847
Lemelin, J.-P.	3	418
Shaw, G.	15	2192
Lacombe, C.	14	1783
Olivier, G.	14	1724
Pauchet, R.	18	3101
Debut, R.	3	355
Nolan, Ph.	6	708
Cardinal, J.	9	1014
Audibert, H.	6	674
Went, W.-J.	15	1829
Cloutier, J.	9	821

POSITION DES CLUBS

Stores	Pts	Mo
C. N. R. A.	21	16
Sup's Office	21	12
Superiors	21	11
Freighting	21	7
Apprentices	21	3

LA RAQUETTE

AU DRAGON

Ce soir, après la messe de minuit, un grand réveillon sera servi au club de raquette Dragon sous les auspices de la section féminine. Tous les membres et les amis du club sont cordialement invités avec leur compagnie. L'orchestre Dion fera les frais de la musique.

Le chalet sera ouvert à 1 heure 30 précise.

NEW-LIVERPOOL GAGNE

Le New-Liverpool a infligé un blanchissage de 2 à 0 au club Lazon hier après-midi dans une joute régulière de la ligue de hockey du comté de Lévis.

Cantlin, le gardien de buts des vainqueurs, fut certainement l'élément de la joute car malgré un bombardement intense on ne put le prendre en défaut. Marcel Demers scora le premier point sur une passe de L. Demers tandis que Roland Cadorette enregistra le second avec l'aide de Héu.

LIGUE DE LIMOILLOU

Plus de 2,000 amateurs de hockey ont assisté au programme double de la Ligue de Limouilou, hier après-midi, à la patinoire de St-Fidèle.

Après s'être livré un lutté acharné de 70 minutes, les clubs Dubé et Grondin ne purent faire mieux que d'annuler au score de 0 à 0.

Le Café Laval disposa du Bédard dans la seconde joute au score de 4 à 2.

LIGUE JUNIOR-BOUCHER

Devant une assistance de près de 300 spectateurs, le St-Grégoire a défait le St-Bas au score de 3 à 2.

Les deux parties ont donné lieu à du jeu intéressant. Marcel Giguère et Alphonse Gagnon agissaient comme arbitres et Edouard Cantlin, comme chronométrateur-marqueur.

BONS SOUHAITS

Le président de la ligue Railway-Paper, Louis-Philippe Carboneau, nous a prié de communiquer aux lecteurs de notre page sportive, ses meilleurs souhaits pour la Noël et le Nouvel An.

fer. Cliche et Gauthier écopèrent de punitions mineures pour ce fait au tour de Pareau, une majeure, et Minoro, qui reçut un match-foul. Le jeu fut suspendu quelque cinq minutes afin de rétablir l'ordre. Larochelle scora bientôt, avec l'aide de V. Gauthier, puis ce dernier accepta la passe de Larochelle pour compter le sixième point des Érudits. Vingt secondes avant la fin de la partie, Lachance reçut la passe de Rousseau pour déjouer Dion, et la... lune venait de poindre au firmament. Il était grand temps de rentrer au foyer.

ALIGNEMENTS

Le Journal: Hebdo-Laval: Dion, Viger, Défenses, Gauthier, Dubois, Cliche, Larochelle, Fleming, Altes, V. Gauthier, Pareau.
Subs: Le Journal: C. Bolduc, C. Blason, R. Côté, "Sparky" Graham, Rousseau, Lachance, Gravel, et Micke.
Subs: Hebdo-Laval: Dufrene, Munro, Desbriens, Charité, Blouk et Charland.
Arbitres: W. DeRouin et Dr McKinnon.

SOMMAIRE

Première période:
1—Laval, Charland (Desbriens) 14.28
2—Journal, Viger (Gravel) 17.30
3—Laval, Cliche (Larochelle) 12.15
Punition: Aucune.

Deuxième période:
4—Laval, Larochelle (Charland) 15.60
5—Laval, Orlin 13.45
Punitions: Cliche et Munro.

Troisième période:
6—Laval, Larochelle (Gauthier) 15.25
7—Laval, Gauthier (Larochelle) 16.30
8—Journal, Lachance (Rousseau) 19.40
Punitions: Cliche et Gauthier (mineures).
Parent (majeure); Munro (match foul).

SON

PERE

Par G.-H. Wellington

No 891

LES BRUINS ONT DÉFAIT RED WINGS

SCORE 4-3

Boston, 24 (P.A.) — Nels Stewart a scora les deux points qui ont accordé la victoire aux Boston Bruins sur les Detroit Red Wings, samedi soir, au score de 4 à 3.

Les Red Wings y allèrent de deux points en première et deuxième périodes; les Bruins se mirent à complex à la deuxième session pour enregistrer trois autres points en période finale, tandis que les Red Wings n'en scoraient qu'un.

SOMMAIRE

1ère période:
1—Detroit, Aurie (Welland) 14.13
Punition: Aucune.

Deuxième période:
2—Detroit, Welland (Lewis) 2.15
3—Boston, Kaminsky, (Siebert) 2.45
Punitions: Stewart, Graham.

Troisième période:
4—Boston, Barry 13.12
5—Detroit, Welland (Lewis) 17.05
6—Boston, Stewart (Bettie) 17.34
7—Boston, Stewart (Bettie) 18.43
Punition: Aucune.
Arrêts: Thompson, 23; Smith, 25.

LA BOXE

Boston, 22 (P.A.) — Sammy Fulmer, 137½, Boston, a décroché la décision sur Bobby Pacho, 128½, Yuma, (10); Al McCoy, 172, Boston, a knockout Buck Tracey, 173, (3); Mackey Rosenbloom, 180½, New-York, a obtenu la décision sur Tony Shisco, 180, Boston (10); Jacob (Buddy) Baer 241, Hollywood, a knockout Henry Sarette, 199½, Leominster, (1).

Sacramento, Calif., 22 (P.A.) — Speedy Dado, 118, Los Angeles, a décroché la décision sur Joey Dodge, 119, Detroit, (10).

Spokane, ash., 22 (P.A.) — Billy Wallace, 135, Cleveland, a obtenu la décision sur Sonny Jones, 138, Vancouver, C.-B., (10).

AU CARTIER

Les cinéphilos apprécieront certainement la qualité du programme qui sera présenté commencent demain au cinéma Cartier. Il comporte, en effet, deux films de grande valeur, "Only Yesterday" avec Margaret Sullivan et John Boles, et "Friends of Mr. Sweeney" avec Charles Ruggles et Ann Dvorak.

Basé sur un célèbre roman de Frederick Lewis Allen, "Only Yesterday" raconte les amours d'un officier et d'une jeune fille qui se rencontrent à un bal, et qu'il oublie ensuite pendant quelques années au cours desquelles se passent des événements aussi importants que la guerre, l'innocence, la déception, l'adultère, l'oubli et l'absence d'établir une comparaison entre les hommes et les femmes au point de vue de la constance en amour. Parmi les autres interprètes dans ce film, mentionnons Billie Burke, Reginald Denny, Benita Hume et Edna-May Oliver.

CAPITOL

Joyeux Noël aux nombreux amis et habitués de notre théâtre!
Aujourd'hui: 25c.
Mat: 15c. — 24c.
Soyez 30c. — 40c.
15c. et 11c. 15c.

CHU CHIN CHOW

Gale musicale! Magnifique aventure! Bénéfique Idylle.

REPRÉSENTATION SPÉCIALE POUR LES ENFANTS JEUDI APRÈS-MIDI

"L'Institut de Culture Physique" sous la direction de Mme Jeanne-H. Duquet, présentera "LE CHAT BOTTE", une féerie.

Sièges réservés: 25c. — 50c.
Balcón non réservé: 25c.
Billets en vente mercredi à 10 h. a.m.

DANS NOS THEATRES

A L'AFFICHE DU RIALTO



ROGER PRYOR et GLORIA STUART dans une scène de "I LIKE THAT WAY", brillante romance musicale qui se passe dans l'atmosphère trouble des clubs de nuit. L'histoire délicate d'un jeune homme et d'une jeune fille — embellie par des danses merveilleuses. L'autre film au programme s'intitule "LE PETIT ROI" inspiré du roman de A. Lichtenberger.

CANADIEN

RICHARD TAUBER

THINE IS MY HEART

Bruce Cabot — Grace Bradley

RED HEAD

Mat: 21c. — Soir: 25c. (Taxe 30c)

CLASSIC

"Manhattan Fantasy"

Clark Gable, Claudette Colbert dans

"IT HAPPENED ONE NIGHT"

Aussi "DEVIL TIGER"

Grand film de la jungle

Les fauves les plus féroces de l'Asie dans un mûli combat!

CINEMA de PARIS

Présente cette Semaine

TRAMEL dans

"CRAINQUEBILLE"

aussi NOËL-NOËL dans

"Vive la Compagnie"

ARLEQUIN

Aujourd'hui et demain

"JOSEPH ET RECORDE"

et "LA FIANCÉE DE NOËL"

Comédie par M. Dequoy

Sur l'écran:

"SILVER BULLET"

avec Tom Tyler aussi

"EMPEROR JONES"

VICTORIA

Aujourd'hui

Florette et Claude Dauphin

dans

"Les Surprises du Sleeping"

OPÉRETTE

MUSIQUE DE JOSEPH SZULO

Bientôt: "Maria Chapdelaine"

EMORE

Aujourd'hui

LE CRIME DU BOUFI

avec Tramel

"THE BARBARIAN"

avec Ramon Novarro

Aujourd'hui CONTINUËL

et CADEAUX

Admission: 25c.

Taxe comprise

demain en plus au programme

FLYING DOWN TO RIO

CINEMA FRANCAIS

Grand SPECIAL pour le Jour de Noël seulement

Série de 12 épisodes en une seule Représentation

RIN-TIN-TIN

dans

LIGHTNING WARRIOR

Continuel de midi à 11 heures p.m.

Aujourd'hui: "Now and Forever" avec Shirley Temple

aussi "House of Mystery"

Concert de Noël

du

Chateau-Frontenac

VEDETTES:

JOHN GOSS baryton

et Miss FRANCES JAMES soprano

Vieilles chansons et Noëls anglais et français.

SALLE DE BAL DU CHATEAU-FRONTENAC

le Jour de Noël, mardi 25 décembre, à 9 heures p.m.

Ce concert sera irradié par la Commission canadienne de la Radiodiffusion

BILLETS: cinquante sous chacun.

En vente au Chateau-Frontenac. Pas de sièges réservés.

CARTIER

COMMENCANT DEMAIN

Dernière fois aujourd'hui, Harold Lloyd dans "THE CAT'S PAW"

aussi Sally Eilers dans "SHE MADE HER BED"

avec MARGARET SULLIVAN

JOHN BOLES

93 ACTEURS VEDETTES

y compris

Edna May Oliver, Billie Burke, Benita Hume, Onslow Stevens, Jimmie Butler, Reginald Denny, Marie Prevost, Franklin Pangborn

La cavalcade de la vie internationale vue à travers l'âme d'une femme déçue dans un grand amour!... Sous la direction de celui qui a dirigé "Back Street".

ONLY YESTERDAY

JOYEUX NOEL

à tous les lecteurs de la page financière du "SOLEIL"

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

GRANDE LIQUIDITE DE L'ACTIF
AUGMENTATION DES DEPOTS

Le 60ème rapport annuel de la Banque Canadienne Nationale, pour l'exercice clos le 30 novembre 1934, révèle une situation saine et solide. Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à \$935,823, à comparer avec \$970,350 en 1933. Après paiement des dividendes, au montant de \$500,000 au lieu de \$700,000 l'an dernier, contribution de \$30,000 au fonds de pension du personnel, provision de \$147,348, en regard de \$105,000 l'année précédente, pour les impôts fédéraux et provinciaux, et versement de \$125,000 au Trésorier de la Province de Québec, le compte Profits et Pertes accuse un solde créditeur de \$224,069, à rapprocher de \$220,594 en 1933.

La somme des dépôts s'élève à \$103,876,724, en regard de \$101,043,694 à la clôture de l'exercice précédent. Il est intéressant de souligner que les dépôts d'épargne, qui forment un total de \$68,894,745, sont en augmentation de \$2,233,363 depuis un an.

L'actif total de la Banque se chiffre par \$127,195,648. Il s'établissait, au 30 novembre 1933, à \$126,890,619. L'actif immédiatement réalisable, qui s'est accru de \$6,323,743 depuis un an après avoir augmenté de plus de six millions l'année précédente, s'élève à \$79,963,800, ce qui est l'équivalent de 88.8% du passif envers le public, à rapprocher de 84.5% en 1933 et de 87.1% en 1932. Les prêts et escomptes, qui forment une somme de \$38,713,731, en regard de \$44,603,819 à la fin de l'exercice précédent. La contraction à peu près générale des prêts et escomptes s'explique dans une certaine mesure par l'accélération de la vitesse du crédit. Les termes de crédits étant plus courts, un même volume d'affaires effectuée au moyen d'une somme moindre de crédit bancaire. Il est d'ailleurs évident que le commerce et l'industrie n'utilisent que partiellement les facilités que les banques tiennent à leur disposition. Ceci-ci doit en conséquence engager dans des placements à court terme une partie croissante de leurs disponibilités qui, en temps normal, seraient affectées à des prêts et escomptes. C'est ainsi que la valeur du portefeuille-placements de la Banque Canadienne Nationale, qui s'élève à \$47,918,614, accuse une augmentation de \$5,740,171 depuis un an et de plus de 14 millions depuis deux ans.

On trouvera ci-dessous un résumé du bilan du dernier exercice avec, en regard, les chiffres correspondants de l'exercice antérieur:

Passif:	1934	1933
Circulation	\$ 7,132,649	\$ 8,165,014
Dépôts ne portant pas intérêt	12,991,113	14,302,242
Dépôts portant intérêt	88,894,745	86,651,362
Totaux des dépôts	103,876,724	101,043,694
Passif envers le public	114,049,948	114,049,948
Passif envers les actionnaires	12,367,804	12,367,804
Actif:		
Or et espèces	6,701,033	6,531,121
Chèques sur d'autres banques, etc.	6,254,468	6,146,419
Argent en caisse et autres disponibilités à vue	12,955,472	13,677,540
Portefeuille-placements	47,918,614	42,172,443
Prêts aux gouvernements provinciaux	4,431,122	2,580,085
Prêts aux municipalités	5,063,026	5,797,123
Prêts à demande	5,015,564	5,432,866
Actif immédiatement réalisable	79,963,800	73,660,057
Prêts et escomptes courants	38,713,731	44,603,819
Immeubles	6,154,128	6,081,232
Actif total	127,195,648	126,890,619

IMPORTATIONS DE BEURRE

Le Canada a importé 9,535 livres de beurre en novembre 1934, au lieu de 38,888 la semaine correspondante de 1933 et 43,418 la semaine précédente. Le fléchissement par rapport à la semaine précédente est légèrement inférieur à la normale saisonnière.

CHARGEMENTS DE WAGONS

Les chargements de wagons effectués durant la semaine terminée le 15 décembre s'élevaient à 43,304 au lieu de 38,888 la semaine correspondante de 1933 et 43,418 la semaine précédente. Le fléchissement par rapport à la semaine précédente est légèrement inférieur à la normale saisonnière.

IMPORTATIONS DE FROMAGE

Les importations de fromage se montent en novembre au chiffre normal de 145,000 livres. En voici les provenances: France, 32,000; Italie, 28,000; Suisse, 40,000; États-Unis, 14,000; Grande-Bretagne, 13,000; Pays-Bas, 11,000.

Avis aux actionnaires de la Locarno Gold Mines
Toutes personnes intéressées dans cette compagnie voudront communiquer avec le casier 455 Le "Soleil", donnant leur adresse au complet.

LE CONGE DE NOEL

New-York, 24. (P. C.) — La Bourse de New-York sera fermée demain, jour de Noël, mais elle est ouverte toute la journée aujourd'hui. Les marchés canadiens de Montréal et de Toronto ferment à 12 heures 30 aujourd'hui et ils seront fermés demain toute la journée. Tous les marchés européens à l'exception de la Bourse de Paris sont fermés pour aujourd'hui et demain.

PEAUX VERTES

(Cours fournis par OVIDE GODIN, 143 rue Grant, Québec)

Ces prix sont F. & B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées, sans sel, payées suivant leur valeur.
Peaux de Boeufs salées 5c la lb.
Peaux de Boeufs fraîches 5c la lb.
15 à 50 lbs moins 2c 5c chaque peau.

Toutes les peaux de 52 lbs et plus sont acceptées pour des peaux de 50 lbs, net, sans queue ni corne.
Peaux de Veaux engraisées, enlevées par des bouchers, à la pièce 50c chaque.

Peaux de Veaux Deacons de campagne à 35c chacune.

Peaux de Chevaux de bonne qualité \$1.50; sans crin et queue 15c de moins.

Crin de Cheval quinqué à 20c la lb.

Crin de Cheval crinière à 6c la lb.

Crin de Vache à 5c la lb.

Peaux de Moutons de décembre 40c chacune.

Peaux de Moutons sans laine 3c chacune.

(Prix garantis du 24 décembre au 5 janvier 1935).

LES AFFAIRES

"LES AFFAIRES". Une revue pour l'industriel et le négociant de progrès. Sommaire décembre-Janvier.

Qu'est-ce qu'un homme d'affaires? — L.A. B.; Comment faire un succès de vos ventes de la période des fêtes; — Vendre; Petite étude commerciale; Les Anglo-saxons et nous; — L.A. B.; La force en nous; — J.-M. Paillet; Quand "J'en arrache"; — L.A. B.; Ce qui rend une firme d'honneur; L'art de la vente et la science du vendeur; — Rumpf; Les fêtes approchent; — Dorothée Crabtree; Le commis voyageur d'aujourd'hui; — Le vendeur d'aujourd'hui; — Vendre; La raison; La politique, les affaires et la publicité; Fautes commises les affaires; Savoir se concentrer pour triompher; L'état des affaires; L'histoire du petit barbon nerveux; — L.A. B.; La sélection des chefs; Notre programme; Persévérer, persévérer, vous arriverez à quelque chose; Vocabulaire anglais-français du commerce et de l'industrie; — Adj. Fradet; Abonnement: un an, \$2.00; Le numéro, 20c; Directeur: Louis-A. BELISLE, 10, avenue des Pins, Bergerville, Québec, P. Q.

Dividendes
Montreal Telegraph Company: 2 pour cent, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

EXCELLENT RAPPORT DE LA BANQUE PROVINCIALE DU CAN.

ACTIF LIQUIDE 70% DES OBLIGATIONS ENVERS LE PUBLIC, PROFITS PLUS ÉLEVÉS.

Les chiffres du bilan annuel que La Banque Provinciale du Canada vient de publier indiquent une liquidité plus que suffisante. Cette liquidité s'est même sensiblement accrue en comparaison avec celle des années précédentes.

Lors de la clôture de l'exercice 1934, l'actif liquide était de \$29,089,133.13 correspondant à 70% des obligations envers le public, tandis qu'en 1933, le pourcentage était de 67% et en 1932, de 64%.

Si l'on se reporte au solde créditeur de \$300,074.83 apparaissant au compte de Profits et Pertes le 30 novembre 1934, les profits réalisés dans le cours de l'année 1934 s'élevaient à \$417,366, tel que ci-dessus mentionné, le total en est de \$717,440.83. A même cette somme ont été pris les dividendes réguliers au montant de \$340,000, les taxes fédérales et provinciales et provisions faites pour l'impôt sur le Revenu s'élevaient à \$101,700, il a été pourvu aux dépréciations ordinaires de \$40,000 sur les immeubles et l'on a porté \$50,000 au fonds contingent, laissant un solde au compte de Profits et Pertes de \$285,740.83.

L'actif total se chiffrait à \$46,799,882.43 laissant voir une hausse de près de \$1,500,000 sur les chiffres de 1933.

Dans les prêts au commerce, à l'industrie, aux municipalités, etc., s'élevait à la somme de \$14,332,087.57 il y a eu une légère contraction, indice d'un besoin moindre de la part de la clientèle pour la conduite de ses affaires. Nombre de commerçants, en effet, à raison du peu de volume de leurs entreprises ont pu financer leurs propres affaires sans recourir au service d'emprunt de la Banque.

Au chapitre du passif, on constate que les dépôts ne portant pas intérêt, y compris les dépôts des gouvernements fédéral et provinciaux formant un total de \$4,703,410.27 n'ont pratiquement pas varié par rapport à 1933. Par contre, les dépôts d'épargne, y compris les dépôts de correspondants se chiffraient à \$32,118,800.79 indiquant une augmentation d'environ \$1,200,000 sur les chiffres de 1933, malgré les retraits faits par la clientèle pour fins de placement sur l'obligation du Gouvernement fédéral, en raison de l'appel pressant fait au public par l'état pour la souscription de ses titres.

Ce mouvement dans les dépôts d'épargne est le premier signal depuis quelques années et dénote une tendance chez le public à pratiquer l'économie de plus en plus. Ce fait laisse entrevoir un accroissement graduel du pouvoir d'achat.

Les billes de la Banque dont la circulation varie généralement suivant l'activité, s'élevaient lors de la clôture des livres à la somme de \$3,994,000, correspondant à une augmentation de plus de \$500,000 sur les chiffres de 1933. C'est un autre indice que la situation générale s'améliore.

L'assemblée annuelle des actionnaires est convoquée pour jeudi, le 17 janvier 1935.

ACTIF

Espèces en caisse	\$ 3,628,180.29	\$ 3,523,023.95
Balances dues ar d'autres Banques et Correspondants de Banque	708,335.09	961,054.30
Obligations de Gouvernements, de Municipalités et autres titres	\$ 4,336,715.38	\$ 4,484,078.25
Prêts à demande contre nantissement de valeurs	10,734,074.01	17,091,143.24
Fonds de circulation	4,823,944.74	4,940,112.34
Autres prêts et escomptes	192,400.00	195,400.00
Engagements de clients sur lettres de crédit	\$29,089,133.13	\$26,700,733.83
Immeubles et créances hypothécaires, etc.	14,468,721.10	15,161,653.59
Autre actif non compris dans les item précédents	29,675.08	125,608.41
	\$3,115,522.55	\$3,108,630.94
	79,820.95	204,392.94
	\$46,799,882.43	\$45,301,019.07

PASSIF

Dépôts portant intérêt	\$32,134,051.99	\$30,952,157.59
Dépôts ne portant pas intérêt	4,659,251.80	4,762,426.09
Total des Dépôts	\$36,793,303.79	\$35,714,583.68
Balances au crédit de Correspondants Etrangers	30,907.27	42,053.82
Billets de la Banque en Circulation	3,984,386.50	3,451,605.50
Avance en vertu de la Loi des Finances	600,000.00	600,000.00
Lettres de crédit en cours	29,675.08	125,608.41
Passif non compris dans les item précédents	12,052.44	1,803.45
Total des Obligations au Public	\$41,460,325.08	\$39,926,755.88
Dividendes déclarés	63,816.92	64,188.38
Capital versé et fonds de réserve	5,000,000.00	5,000,000.00
Balances au crédit du compte "Profits et Pertes"	285,740.83	300,074.83
	\$46,799,882.43	\$45,301,019.07

PAIEMENTS PAR CHEQUES EXPORTATIONS DE PETROLE

La plus-value marquée des paiements par chèques dans 32 centres de compensation est une nouvelle preuve du relèvement économique en 1934. Le grand total des premiers onze mois de l'année en cours se monte à \$29,827,000,000 au lieu de \$27,490,000,000 la période correspondante de 1933, soit une plus-value de \$2,337,000,000 ou 8.5%. L'augmentation se répartit entre les cinq régions économiques du pays, sauf les Provinces des Prairies. On enregistre des moins-values dans seulement cinq des trente-deux centres. Les trois centres des Provinces Maritimes déclarent des augmentations correspondantes en tout à 10.8%. L'augmentation à Montréal correspond à 10.9% province de Québec, 10.1%; Ontario, 13.1%; Toronto, 10.1%.

En dépit des plus-values dans sept sur dix centres des Provinces des Prairies, le total a baissé de près de 37% les centres en diminution sont Winnipeg, Brandon et Calgary. L'accroissement en Colombie Britannique correspond à 8.7%.

MONTREAL

SEMAINE FINISSANT LE 22 DECEMBRE

Ventes	Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Form.
365 Associated Breweries	131 1/2	131 1/2	131 1/2	131 1/2	131 1/2
55 Asa Breweries, priv.	110	110	110	110	110
519 Bell Telephone	180 1/2	180 1/2	180 1/2	180 1/2	180 1/2
2,630 Brazilian Traction	9 1/2	10	9 1/2	10 1/2	10 1/2
1,457 B. C. Power A.	27 1/2	28 1/2	27 1/2	28 1/2	28 1/2
608 Bruck Silk	10	10	10	10	10
720 Building Products	26	26 1/2	26	26 1/2	26 1/2
50 Canadian Bromine, priv.	110	110	110	110	110
4,405 Canadian Car	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
1,995 Canadian Car, priv.	13 1/2	14	13 1/2	14	14
320 Canada Cement	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
377 Canada Cement, priv.	58 1/2	59 1/2	58 1/2	59 1/2	59 1/2
149 Can. Foreign Invest.	28 1/2	29 1/2	28 1/2	29 1/2	29 1/2
134 Can. Hydro. priv.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
3,385 Can. Ind. Alc. A.	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
785 Can. Ind. Alc. B.	60	60	60	60	60
25 Can. Iron Foundry, priv.	17 1/2	18	17 1/2	18	18
245 Can. North Power	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
1,430 Can. Pacific Ry.	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
690 Canada Steam	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
727 Canada Steam, priv.	130	130 1/2	130	130 1/2	130 1/2
407 Can. Suction	32 1/2	33 1/2	32 1/2	33 1/2	33 1/2
2,783 Dominion Bridge	120 1/2	121 1/2	120 1/2	121 1/2	121 1/2
690 Dominion Coal, priv.	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
60 Dominion Glass, priv.	136 1/2	136 1/2	136 1/2	136 1/2	136 1/2
1,788 Dominion Steel B.	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
709 Dominion Textile, priv.	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
110 Dominion Textile, priv.	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
65 Gard. Charles	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
510 Gypsum I. & M.	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
390 Hamilton Bridge	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
215 Hollinger G. Mines	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
150 Howard Smith	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
615 Howard Smith, priv.	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
3,125 Imperial Tobacco	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
2,514 Intern. Nickel	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
5 Intern. Power	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
442 Int. Power	114 1/2	114 1/2	114 1/2	114 1/2	114 1/2
1,500 Int. Paper & Pow. priv.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
117 Jamaica Pub. S. priv.	114 1/2	114 1/2	114 1/2	114 1/2	114 1/2
284 Lake of the Woods	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
35 Lake of the Woods, priv.	85	85	85	85	85
1,035 Massey Harris	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
4,943 McCall Frontenac	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
51 Montreal Cottons, priv.	178	180 1/2	178	180 1/2	180 1/2
6,633 Montreal Power, priv.	30 1/2	31 1/2	30 1/2	31 1/2	31 1/2
41,500 Montreal Power, Debts	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2
2,800 National Breweries	30 1/2	31 1/2	30 1/2	31 1/2	31 1/2
35 National Breweries, priv.	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
1,305 National Steel Car	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
140 Niagara Wire Weaving	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
81 Ottawa Car	80	80	80	80	80
62 Ottawa Power	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
30 Penman Ltd.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
835 Power Corp.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
492 Quebec Power	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
3,710 Shawinigan	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
85 Sherwin Williams	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
321 Sherwin Williams Power	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
285 St. Law. Corp.	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
560 St. Law. Corp. priv. A.	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
257 St. Law. Corp. priv. B.	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2
1,999 Steel of Canada	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2
540 Steel of Can. priv.	60	60	60	60	60
35 Woods Mfg. priv.	60	60	60	60	60

BANQUES

221 Canada	55 1/2	56	55	55 1/2
38 Can. National	128	128	128	128
190 Commerce	165 1/2	165 1/2	165 1/2	165 1/2
202 Montreal	202	202	202	202
94 Nouvelle-Belle	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
201 Toronto	221 1/2	221 1/2	221 1/2	221 1/2

x-Ex-dividende.

REACTIONS ICI ET LA DANS LES PROD. LA SEM. DERNIERE

Montréal, 24 — Au cours de la semaine qui vient de finir des changements nombreux se sont produits

LES EMBARRAS DU POSTIER



Le postier est l'homme dont on abuse le plus durant le temps des fêtes; pour le prouver nous vous montrons ci-dessus le courrier qu'il doit livrer chez vous et chez moi. Ceci n'est qu'une petite partie des lettres venant d'Angleterre au Canada pour la Noël.

UN CORPS DE POLICE DANS UNE ECOLE

L'école Daniel O'Connell, à Montréal, a organisé sa propre force policière qui est d'ailleurs reconnue par la Sûreté Municipale.

Montréal, 24 (P.C.) — L'école Daniel O'Connell, située dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, dans la banlieue de Montréal, possède ses propres moyens de répression contre les élèves qui manquent au règlement de l'école. Cette école possède, en effet, sa propre force policière qui investit d'une complète autorité sur les élèves se distinguant par un insigne et un uniforme comme on voit aux agents de police de la Métropole.

Inaugurée à titre d'expérience il y a trois ans, cette force policière eut un tel succès que l'on décida de l'incorporer comme organisme régulier de l'école. Un capitaine est choisi dans les classes supérieures et des officiers subalternes lui sont adjoints pour l'aider dans son travail. Les écoliers, âgés pour la plus part de 13 à 14 ans, portent une insigne, une ceinture et des courroies qui passent sur leurs épaules se croisant à la poitrine tout comme celles qui sont d'uniforme dans la force policière régulière de Montréal. Cette force policière scolaire voit au maintien du bon ordre durant les récréations et à la bonne tenue des écoliers à la sortie des classes. Elle surveille aussi les jeux et s'érige en arbitre au cas de discussion. A la fermeture de l'école, plusieurs des officiers se postent aux coins des rues avoisinant l'établissement, pour y diriger le trafic et voir à ce que les élèves ne risquent pas de se faire écraser par les automobiles. Cette force policière est officiellement reconnue par la police municipale à titre d'auxiliaire à tout agent cycliste d'accourir à l'appel d'un jeune officier en uniforme. Ce système est hautement apprécié principalement pour assurer le bon ordre des cérémonies civiques ou autres auxquelles les écoliers sont invités à prendre part. L'inspecteur de la police municipale, M. Bernard Dufresne, a déclaré qu'il était fortement en faveur de ce système et a affirmé qu'il espérait le voir adopter par les autres écoles de la Métropole.

LE COMMERCE ANGLAIS

Londres, 24 (CP-Havas) — Le Grand Conseil de la Fédération des industries anglaises a voté à l'unanimité samedi la nomination d'un comité

chargé d'étudier le projet de relations commerciales plus étroit entre l'Angleterre et le Mandchou-Kouo. Ce comité travaillera en collaboration avec celui récemment créé aux mêmes fins à Tokio.



Nous prions toute la population d'agréer nos meilleurs vœux à l'occasion de la belle fête

de Noël

SYNDICAT de QUEBEC
LIMITÉE

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. l'abbé Napoléon Laflamme, de l'Hôtel-Dieu de Lévis, a rendu dernièrement visite à son frère, M. l'abbé Alfred Laflamme, curé à Pont-Rouge. M. l'abbé Laflamme était accompagné de M. l'abbé Lessard, du collège de Lévis.

Mme Stanislas Leblond, de Lévis, a été transportée par l'ambulance de M. Maurice Gilbert à l'hôpital de Lévis pour y subir une opération chirurgicale.

Mme Elzéar Brochu a été transportée par l'ambulance de M. Willie Aubert à l'hôpital de Lévis à l'hôpital du St-Sacrement, à Québec.

Joyeuse fête de Noël à tous nos lecteurs et lectrices.

Il nous fait plaisir de souhaiter à tous nos lecteurs et lectrices de la rive sud une joyeuse fête de Noël.

Demain est la grande fête de Noël. Demain sera célébrée dans les différentes églises de la rive sud la grande fête de Noël, instituée par l'église pour célébrer la naissance temporelle du Fils de Dieu, né de la Bienheureuse Vierge Marie dans la ville de Bethléem. Les prêtres ont le privilège en ce jour de dire chacun trois messes. Les fidèles assisteront à la messe de Minuit et à Lévis cette messe sera précédée de la procession de l'Enfant-Jésus par les enfants de la paroisse. Cette touchante cérémonie commencera à minuit juste.

Les messes à Lévis auront lieu le jour de Noël à Lévis à 6, 7, 8, 9 et 10 heures.

A Beauville, le jour de Noël, les messes seront à 7, 7.15 et 8 heures et la grande messe sera à 10 heures.

Les autorités de la communauté de Précieux Sang informent le public que pour se conformer aux ordres religieux diocésains, on ne sera pas admis à la messe de minuit dans la chapelle de la communauté.

Deux appels des pompiers de Lauzon. Les pompiers de Lauzon ont été appelés jeudi soir dernier pour un feu de cheminée chez M. Thomas Cadorette, rue Bourassa. Il n'y a pas eu de dommages.

Les mêmes pompiers furent appelés vendredi midi dernier pour un commencement d'incendie à la résidence de Mme Georges Brousseau, rue St-Joseph. Le feu était pris dans une cloison de la cuisine et se communiqua au plancher. Les pompiers réussirent à éteindre les flammes mais les dommages sont assez considérables.

La guinée de la Guignolée à Villamay a rapporté \$83.

La guinée de la Guignolée faite samedi dernier à Villamay en faveur des pauvres de la paroisse a rapporté la somme de \$93, soit \$63 en argent et \$30 en valeur d'envois.

M. l'abbé J.-C. Côté nommé icar à St-David.

M. l'abbé J.-C. Côté nommé vicaire à St-Isidore de Dorchester, vient d'être nommé vicaire à St-David de l'Aumônière. Il remplace M. le vicaire Lorenzo Veilleux présentement au repos.

L'élection de marguilliers à Lauzon et Beaumont hier

Hier, à Lauzon, M. Philippe Beaumont a été élu marguillier, en remplacement de M. Narcisse Lemieux, sortant de charge.

Hier également, à Beaumont, M. Victor Guay a été élu marguillier, en remplacement de M. Octave Fortin, sortant de charge.

Demain, à Lévis, sera faite l'élection d'un marguillier en remplacement de M. Télesphore Guérin, sortant de charge.

Demain, à St-David, sera faite l'élection d'un marguillier, en remplacement de M. Louis Proulx, sortant de charge.

Demain, à Villamay, sera faite l'élection d'un marguillier, en remplacement de M. Joseph Ouellet, sortant de charge.

La guinée de la Guignolée à Lévis a rapporté \$700.

La guinée de la Guignolée faite samedi dernier à Lévis par les Voyageurs de Commerce de Lévis en faveur des pauvres a rapporté la jolie somme de \$700, soit \$522 en argent, \$80 en bons de pains, \$10 en bons d'épicerie et pour une valeur de \$118 en marchandises et provisions.

Le Père Noël ira visiter les Orphelins de l'Hospice de Lévis demain.

Le Père Noël se rendra demain après-midi faire aux orphelins de l'Hospice de Lévis la distribution des étrennes achetées grâce à la générosité des citoyens de Lévis et de Villamay. Les personnes qui ont des cartes de service admises à cette touchante cérémonie.

Le Père Noël arrivera par le bateau de midi et demie, à Lévis, M. le curé Carrier sera accompagné des diacres et se rendra à l'Hospice faire la distribution des étrennes.

La guinée de la Guignolée à Lévis et Villamay a rapporté plus de \$300. La guinée annuelle faite dimanche dernier dans Lévis et Villamay en faveur des orphelins de l'Hospice de Lévis pour permettre l'achat des étrennes a rapporté \$300, dans Lévis et \$27, dans Villamay.

Le Père Noël fera des heureux demain à Lévis.

En plus de se rendre à l'Hospice de Lévis demain après-midi, à 1 heure 30, le Père Noël se rendra aussi à 3 heures 15, en la salle St-François Xavier, à Lévis, distribuer des bons et jouets aux enfants invités par les Chevaliers de Colomb de Lévis.

Le Père Noël viendra aussi présider demain après-midi, vers 2 heures, au défilé d'un joli arbre de Noël, pour les enfants des membres du club de raquettes "Lévis", en la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. Il arrivera par le bateau d'une heure et le club au complet avec son clairon l'escortera jusqu'au chalet du club où aura lieu la cérémonie.

La guinée en faveur de l'église de Villamay.

La guinée hebdomadaire faite la semaine dernière, en la paroisse de Christ-Roi, en faveur de l'église, a rapporté \$117, 75 c.

(Suite à la page 11, 7e col.)

TROIS MEMBRES DE LA MAISON IMPERIALE DU JAPON



Leur titre de filles de l'Empereur et de l'Impératrice Hirohito valent à ces trois jeunes personnes une place de choix dans le cœur du peuple japonais. La princesse Teru-no-Miya Shigeko, au centre est âgée de neuf ans; la Princesse Taka-no-Miya Kazuko, à gauche, est âgée de cinq ans et la Princesse Yori-no-Miya Atsuko, à droite, n'a que trois ans. Un petit frère est né récemment à ces trois princesses et cet événement a été l'occasion de réjouissances extraordinaires dans l'Empire du Soleil Levant tout entier.

CHOMEURS ET TRAVAIL

Trois-Rivières, 24. (D. N. C.) — Les chômeurs de notre ville qui reçoivent des bons de secours directs devant faire du travail pour ces bons. Ils devront de plus donner du travail pour tous leurs arrérages de bons. Telle est la décision prise en fin de semaine par le contrôleur des finances, M. J.-H. René de Colton, décision sans appel. Le conseil avait décidé, à sa dernière séance de passer l'éponge sur tous les arrérages de bons. Des centaines de sans-travail ont toujours, en notre ville, refusé de donner du travail pour les bons obtenus.

L'AFFAIRE INSULL

Chicago, 24. (P. A. C.) — En réponse à une question qui leur était posée par les journalistes, les avocats du ministère public déclarèrent qu'il y aurait certainement un quatrième "affaire Insull". Non découragés par les acquittements successifs de Samuel Insull Sr., libéré le mois dernier et de Martin Insull, libéré vendredi de la semaine dernière, les procureurs généraux du district se consolent en songeant que le 15 janvier prochain, un nouveau procès sera intenté à Samuel Insull et à Samuel Insull pour détournement de fonds et malversation. Cependant les avocats admettent que l'accusation la plus grave était celle qui reprochait à Samuel Insull Sr. et à son fils d'avoir, de concert avec 16 associés, fraudé le public au moyen de la poste des Etats-Unis. C'est sur cette accusation que fut acquitté Samuel Insull le mois dernier, mais ses démentis avec la Justice américaine ne sont pas encore terminés.

LONDRES ET L'EQUILIBRE DES MONNAIES

Tant que le dollar américain n'aura pas été stabilisé, l'Angleterre ne touchera pas à la livre sterling — On demande une nouvelle hausse des prix.

Londres, 24. (Spéciale) — Tant que le président Roosevelt n'aura pas fait savoir s'il entend élever encore le dollar américain, coté aujourd'hui 59 sous, l'Angleterre ne se hâtera pas de stabiliser sa propre monnaie. Telle est la conclusion à laquelle on en est arrivé dans les milieux financiers après que M. Neville Chamberlain eût prononcé son discours à la Chambre ces jours derniers.

Il y a longtemps que ceux qui étudient la question financière, à Londres, prédisent que le chancelier n'entreprendra pas dans la voie de la stabilisation tant que M. Roosevelt n'aura pas formellement annoncé si le dollar doit descendre encore. Une nouvelle dévaluation du dollar pourrait faire descendre la devise américaine à 50 sous ou même moins. Un relèvement des prix de détail en résulte. "Je ne vois pas de raisons, a dit le chancelier à la Chambre, pour lesquelles on ne pourrait pas s'attendre à une nouvelle hausse dans les prix de gros des denrées de première nécessité. Et cette hausse ferait mieux que n'importe quoi pour venir à bout du manque d'équilibre actuellement constaté entre les monnaies."

SALAIRES AUGMENTES

Trois-Rivières, 24. (D. N. C.) — M. George M. McKee, président du comité exécutif de la Consolidated Paper Corporation, a annoncé, de Grand-Mère, que la compagnie accordera une moyenne de 5 pour cent d'augmentation de salaire à tous ses employés qui sont payés à l'heure, à partir du premier janvier 1935. Cette décision heureuse affectera les usines suivantes de la Consolidated : Laurentide à Grand-Mère, Beigo à Shawinigan-Falls, Port-Alfred et Wayagamack à Trois-Rivières. Cette hausse de salaires profitera à environ 2,500 personnes dans les divers usines que nous venons de nommer.

REPERCUSSIONS

Paris, 24 — L'effondrement des entreprises Citroën a entraîné entre autres résultats, celui de faire fermer un établissement affilié et renvoyer 400 employés. Dans le monde des affaires on redoute d'autres répercussions similaires. Le personnel des usines Citroën est à l'heure actuelle en vacances.

LA VIE CHERE AU PARADIS SOVIETIQUE

Un ouvrier ouvrier, retour de Russie, déclare qu'il ne pouvait pas vivre là bas avec cinq cents dollars par mois — Le bonheur à \$4 la livre.

Sault Ste-Marie, 24. — (P. C.) — De retour après un séjour de trois ans en Russie Soviétique où, dit-il, tout en gagnant un salaire de cinq cents dollars par mois, il n'était même pas capable de se procurer de la nourriture en quantité suffisante pour ses enfants, Robert Homberg a déclaré qu'il était revenu pour de bon au pays et que son plus grand bonheur à l'heure actuelle, c'était celui de la perspective d'une belle fête de Noël au Canada. M. Homberg a ajouté que sa famille était aussi des plus heureuses de revenir au pays.

Il peut paraître assez extraordinaire pour un homme ayant une femme et trois enfants de ne pouvoir se nourrir avec un salaire de cinq cents dollars par mois, mais les explications que donne Homberg enlèvent tout doute à ce sujet. Homberg est un ouvrier en construction qui vint au Canada en 1914, à l'âge de 15 ans. Il donna les explications suivantes sur le prix de certaines commodités.

Un kilo, en Russie, équivalait à deux livres de nos poids et un kilo de beurre coûtait \$8.50, le pain coûtait \$1.85 le kilo, le sucre coûtait \$2.50 et les viandes se vendent à \$2.35 pour deux livres. On paye le lait trois dollars la pinte et une paire de bottines nous revient à trente dollars.

M. Homberg qui étudia dans les écoles de Sault Ste-Marie, partit pour la Russie en 1931. Il travailla à Kallomikr. La population de la Russie, a-t-il déclaré, ne s'accommoda pas toute du communisme.

Nous sommes de retour au Canada et nous en sommes contents, a-t-il ajouté. Nous allons vivre maintenant dans le meilleur pays au monde.

AU CONSEIL DES MINISTRES

La prochaine assemblée du Cabinet provincial, la dernière de l'année 1934, aura lieu jeudi matin. Le premier ministre n'ira pas à Montréal mardi, comme il a l'habitude de le faire, il passera la journée de Noël dans sa famille, mais il sera à ses bureaux de la métropole mercredi matin.

PAS DE JOURNAL

Demain, fête de Noël, Le Soleil ne sera pas publié.

LES DIVAGATIONS DE M. DUPLESSIS

M. Duplessis, au cours de sa pitoyable campagne électorale, non seulement a dit des choses insensées, mais s'est même permis de dire des choses à la vérité. Il faut qu'il en soit rendu bien bas, pour se livrer à de telles manœuvres, et c'est à se demander quelle considération il porte à ceux qui ont la patience de l'écouter.

Sa dernière est celle des "chain-stores", les magasins à chaînes.

A Granby, et à d'autres endroits, il s'est écrié que M. Taschereau protégeait ces magasins et leur avait accordé une diminution de taxes. On ne peut guère dénaturer les faits plus effrontément.

Voyons ce qui en est.

M. Duplessis cite deux arrêtés ministériels du 20 octobre 1932 et du 27 juin 1933, en vertu desquels, dit-il, une réduction de taxe a été accordée aux "Dominion Stores" et un autre, du 28 septembre 1933, faisant la même faveur aux magasins "Stop and Shop".

Une loi qui remonte à 46 ans, soit en 1888, impose une taxe de 1/10 de 1% sur le capital versé de toute corporation commerciale.

Cette loi a été conservée depuis, a été amendée en 1922 et est maintenant reproduite au chapitre 26, section 1, article 5 des Statuts Refondus de Québec.

L'article ajoute: "Le Lieutenant-Gouverneur en Conseil peut accorder pour un temps déterminé ou non, telle réduction de taxes qu'il croit juste à une compagnie constituée en corporation et visée par la présente division:

a) ayant son bureau-chef en dehors de la province et faisant affaires dans la province etc.,

On saisira facilement les cas qui se présentent.

On taxe de 1/10 de 1% le capital versé de la compagnie. Mais si une compagnie est incorporée en Angleterre, aux Etats-Unis ou dans une autre province du Canada, ou elle paye une taxe très lourde sur son capital, est-il juste de taxer en entier le même capital dans notre province, alors que cette compagnie emploie son capital ailleurs, et n'a chez nous qu'une succursale où elle fait peu d'affaires? Ce serait ostraciser toutes les compagnies étrangères.

Nous faisons alors pour ces compagnies ce que l'on fait partout ailleurs: on fixe le quantum de la taxe sur la partie du capital investi dans la province, ou sur la base du revenu et du chiffre des affaires qui s'y font.

Si une compagnie incorporée à Toronto avait à payer 1/10 de 1% à chaque province où elle fait affaire, sur son capital versé par les magasins en série en vertu de la loi de la taxe sur les compagnies, chap. 26, S.R.Q. 1925, ET REDUCTIONS ACCORDEES CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS CONTENUES DANS LA DIVISION 1 DE L'ARTICLE 5, RELATIVE AUX COMPAGNIES CONSTITUEES EN CORPORATION

Si une compagnie incorporée à Toronto avait à payer 1/10 de 1% à chaque province où elle fait affaire, sur son ca-				parti. C'est à se demander s'il est digne d'occuper dans son parti le poste qu'il a subtilisé à M. Houde ?								
TAXES PAYÉES PAR LES MAGASINS EN SÉRIE EN VERTU DE LA LOI DE LA TAXE SUR LES COMPAGNIES, CHAP. 26, S.R.Q. 1925, ET RÉDUCTIONS ACCORDÉES CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS CONTENUES DANS LA DIVISION 1 DE L'ARTICLE 5, RELATIVE AUX COMPAGNIES CONSTITUÉES EN CORPORATION												
Nom des Compagnies (Magasins en série)	Bureau chef à	Place d'affaires dans Québec	Total Capital et Surplus	ACTIF dans Québec	en dehors	REVENU BRUT dans Québec	en dehors	Nombre des actions détenues dans Qué.	Valeur par action en dehors	Taxes fixées par arrêté ministériel à	Base de la réduction	
Dominion Stores, Ltd	Toronto	87 à \$30.00 65 à 15.00	2,610.00 975.00 3,585.00	4,197,155.01	1,870,928.10	8,345,035.29	5,775,387.83	14,929,718.05	10,180	298,195.99	1,370.00	Actif et Revenu
Stop and Shop, Ltd	Toronto	37 à \$30.00 17 à 15.00	1,110.00 255.00 1,365.00	650,412.77	949,880.91	3,088,317.00	3,875,046.51	386,414.32	61,598.45	360.00		Actif et Revenu
Great A. & P. Tea Co. Ltd	Mont.	43 à \$15.00 51 à 7.50	645.00 582.50 1,027.50	10,000.00	754,532.29	VENTES BRUTES 15,089,087.72	4,844,431.85	(Aucun détail)		PAS DE DEDUCTION		
Laura Secord C. Shops Ltd, Toronto		29 à \$30.00 3 à 15.00	870.00 45.00 915.00	964,464.39	503,050.81	REVENU BRUT 901,476.46	740,798.58	25,655.32	878,800.01	450.00		Actif et Revenu
Thrift Stores, Ltd.	Montréal	45 à \$30.00 27 à 15.00	1,350.00 405.00 1,755.00	667,375.57	766,538.41	917,415.55				PAS DE REDUCTION		

La réduction ne comprend que la taxe principale mais les taxes additionnelles pour chaque place d'affaires dans la province de Québec sont payées SANS REDUCTION.

EXPOSITION
des automobiles
"PLYMOUTH"
Nouveaux modèles
"1935"
à nos salles de vente à
33 de la COURONNE
Cordiale bienvenue à tous
VISITEURS:
Voyez aussi notre exposition
D'AUTOS USAGES à
27 de la COURONNE
Un choix de 60 chars de récents modèles.
UNIVERSAL AUTO LTD.
27-33 de la COURONNE. Tél. : 5112 et 5113